

LA REVUE DE TERREBONNE

BIMENSUEL DEVOUE AUX INTERETS DE TERREBONNE ET DU DISTRICT. — PUBLIE LE PREMIER ET LE TROISIEME VENDREDI DU MOIS
7e ANNEE No 8 TERREBONNE, VENDREDI, 20 AOUT 1965 Directeur: Aimé DESPATIE

Le club Optimiste de notre ville a été fondé lundi

Le Club Optimiste de notre ville dont les bases étaient jetées il y a quelques semaines par un groupe de nos concitoyens, est maintenant fondé officiellement et le nouveau conseil d'administration a été élu à l'unanimité des membres présents. Le souper au Motel Le Sommet réunissait plus de 30 membres en règle ainsi que le représentant international, M. Howard Logan, et plusieurs membres du Club Optimiste Laurentien, dont M. Marcel Lapière, président.



M. YVON DESPATIE courtier en assurances, a été élu président-fondateur du club. Les membres ont voulu reconnaître en M. Despatie ses talents d'organisateur. On sait que notre concitoyen a été le promoteur de l'organisation de l'Optimiste ici avec quelques personnes. Il sera secondé par le conseil suivant : MM. Jean-Claude Jacques et le Dr François Paquin, maire de (voir Optimiste page 2)

Centre Commercial au Boulevard

Une importante transaction commerciale a été signée ces jours derniers pour le développement commercial du grand boulevard au nord de notre ville et les promoteurs construiront très bientôt un centre d'achat sur les terrains appartenant à M. Paul Gagnon, de St-Lin, autrefois de Terrebonne.

Nous ne pouvons en dire plus dans cette édition au sujet de ce centre d'achats qui comprendrait plusieurs magasins, ni non plus le genre de commerce qui s'y ferait. Des développements majeurs sont prévus pour très bientôt dans cette affaire. Cette construction se ferait sur le côté nord.

On sait qu'une compagnie a commencé les travaux récemment pour l'établissement d'une station-service sur le côté sud du boulevard projeté.

Première construction au Nord

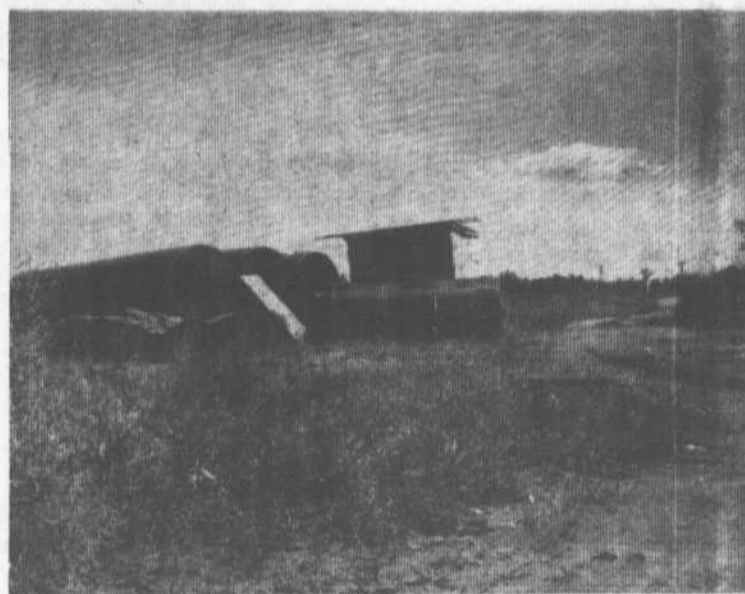
Texaco Canada Ltd construit sur le Grand-Boulevard une station de service

LA COMPAGNIE PETROLIERE TEXACO CANADA LTD a l'honneur d'être la première entreprise importante à s'établir sur le nouveau boulevard de 80 pieds au nord de notre ville. Elle sera située entre les rues Oimet - Mathieu. Selon les informations que nous avons recueillies mardi sur le chantier, du contre-maitre général M. Marcel Laliberté, il s'agirait d'un investissement de \$100.000, si on comprend le prix du terrain.

La nouvelle station-service de 48 pieds de façade par 30 pieds de profondeur, est construite par l'entrepreneur général N. San' Co. Limited, du 11.655 rue Letellier, à Montréal. Le permis de construire avait été émis le 12 février dernier par notre ville. Les terrains sont de 167 pieds en façade par 133 pieds en profondeur. Trois réservoirs à gazoline seront enfoncés, dont un de 5.000 gallons et deux de 4.000 gallons. Il y aura aussi un réservoir de 1.000 gallons d'huile à chauffage et un autre de 500 gallons pour l'huile usagée.

L'entreprise sera louée à M. Jean-Paul Fortin, notre concitoyen du 206 rue Léon-Martel.

Un plan spécial a été dessiné pour cette construction: la façade sera en bois naturel et les autres murs seront en pierre et en brique. La bâtisse sera située à



LES IMMENSES RESERVOIRS, l'abri de chantier et le tracé sommaire du grand boulevard, voilà les premiers éléments de l'étape importante: la construction commence sur cette future artère. Nos lecteurs feraient bien de conserver cette illustration afin de la comparer avec celle qui sera publiée dans quelques années.

64 pieds de la ligne de rue et tous les espaces seront recouverts en asphalte. Selon le contre-maitre général, l'entreprise serait terminée vers le 16 novembre prochain.

L'entrepreneur cherche autant que possible à acheter localement tous les matériaux nécessaires. Déjà M. Dieudonné Godard et ses fils ont obtenu le contrat

pour l'excavation et le remplissage. Les entrepreneurs et sous-entrepreneurs de notre ville sont invités à soumettre des prix pour leurs services, sauf pour l'électricité et la plomberie-chauffage.

Quant aux travaux mêmes du grand boulevard, l'entrepreneur général Pine Beach Sand, doit les commencer d'ici peu.

Le conseil rencontrera la S.C.H.L. pour l'aménagement de la basse-ville

Expropriations par Québec

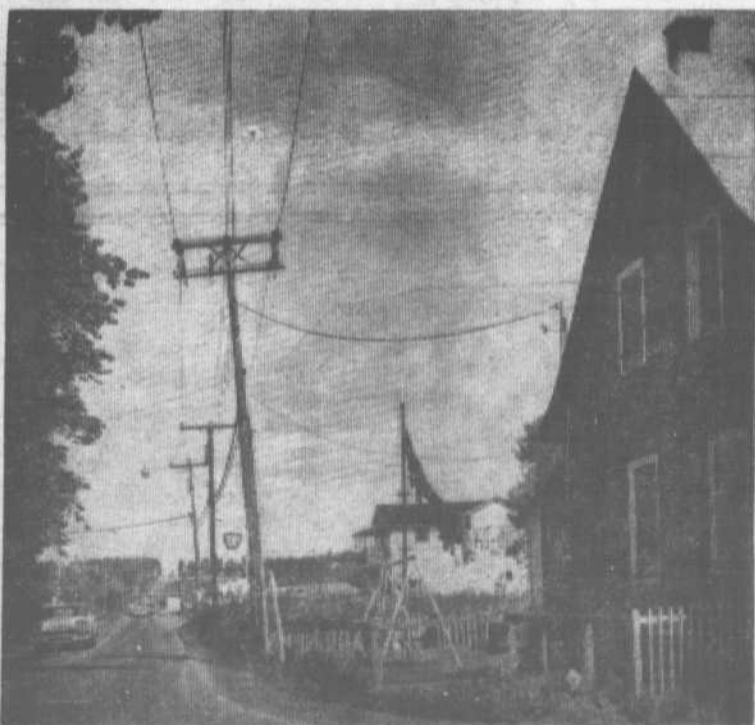


PHOTO "LA REVUE" PAR LE STUDIO TERREBONNE

LE COIN ST-LOUIS ET MOODY ROAD sera transformé lorsque le Gouvernement provincial expropriera les propriétés que nous voyons sur ce cliché, soit la petite maison à toit pointu à droite et le garage Kit-Kat plus au nord. Les terrains pour la voie d'accès secondaire à la route 18 permettront d'élargir cette intersection très achalandée. En plus, la V île de Terrebonne n'aura pas à exproprier les garages pour continuer le grand boulevard vers la route 18.

Une idée a été lancée lundi soir: réaménager les terrains du Centre municipal de la rue St-Pierre et faire de l'île du Moulin un centre récréatif communautaire.

Rambler au garage Houle

Le concessionnaire RAMBLER pour Mascouche et la région demeurera au Garage André Houle, 154 boulevard St-Henri, Mascouche, et la franchise pour l'année 1966 sera la même que par le passé. Des rumeurs avaient couru dans la municipalité voisine et M. Houle tient à faire cette mise au point. Il n'a jamais été question de changement et les bruits que des personnes intéressées font courir sont sans aucun fondement. — (Ann.)

Attention au klaxon!

Le service de la police distribue depuis quelque temps aux automobilistes qui participent aux mariages un avis cordial leur demandant de s'abstenir de klaxonner dans les limites de (voir Klaxon page 2)

Verra-t-on un jour le Centre municipal de la rue St-Pierre transformé en bâtiments commerciaux et maisons d'appartements alors que le centre récréatif sera situé dans l'île du Moulin? C'est là l'idée qui a été émise par S.H. le maire Paquin lors de la séance de lundi au Conseil. Notre premier magistrat a dit que la vente par la ville des terrains dépasserait le prix d'achat de l'île.

A ce propos, l'échevin Marcel Beaudoin a demandé que le Conseil fasse venir ici les représentants de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logements qui pourraient faire des études assez poussées du réaménagement du bas de la ville. L'échevin de St-Louis a expliqué que la SCHL pourrait recommander le versement de subventions et obtenir des prêts très avantageux au Conseil. Il sera demandé à la SCHL de rencontrer le Conseil en comité le 23 août, sur une proposition Daunais-Dubé.

Assemblée de la Ligue des Propriétaires, mardi le 24

Les membres actuels et tous les propriétaires de notre ville sont convoqués à une assemblée générale spéciale qui aura lieu en la salle supérieure de l'hôtel de ville, mardi soir prochain le 24 août, à 8 h. Il y aura lecture du rapport des activités à cette date des membres-fondateurs, recrutement et élection des membres du bureau de direction.

Une assemblée préliminaire des directeurs provisoires était tenue mardi de cette semaine

afin d'organiser la réunion générale du 24.

LETTRES PATENTES

La Ligue des propriétaires de la Ville de Terrebonne Inc. a obtenu ses lettres patentes du Secrétaire de la Province en date du 29 juillet. Les requérants étaient MM. Arthur Jobin, François-Xavier Boutin et Fernand Larivière de notre ville. Le montant (voir Ligue page 2)

Optimiste...

(suite de la page 1)

Terrebonne, vice-présidents: Jules Demers, secrétaire; Jean-Paul Legris, trésorier; Jean-Jacques Hamel, C.R., conseiller juridique; et les directeurs, MM. Lionel Grenier (aide aux petits gars), Jean-Noël Aubin (voies et moyens), Henri Dumas (concours d'art oratoire) et Lionel Varin, président de comité.

La constitution du club a été adoptée sur une proposition de M. Varin, appuyé par M. Jean-Paul Sigouin.

Le nouveau président s'est dit convaincu, dans son allocution, que les membres de l'Optimiste Terrebonne seconderaient ses efforts dans le but de faire le plus de bien possible dans la ville et la paroisse de Terrebonne en aidant plus particulièrement les jeunes à se mieux préparer à la vie.

Le représentant international, M. Logan, a présenté l'insigne traditionnel au secrétaire, M. Demers, et lui a remis un porte-documents en cuir ainsi que la documentation nécessaire. M. Paul Courey, de Montréal, avait remis l'insigne au nouveau président.

Une soirée officielle de présentation du club, à laquelle les épouses et amies des membres seront invitées, aura lieu d'ici quelques semaines.

Le club de Terrebonne fera partie de la région Laval qui comprend les clubs d'Ahuntsic, Laval-Duvernay, Ste-Thérèse, Laurentien de Montréal.

On estime qu'au 1er avril 1965, la population du Canada était de 19,516,000 habitants, soit une augmentation de 342,000 ou de 1.8 pour cent par rapport au 1er avril 1964 et de 1,278,000 ou de 7 pour cent depuis le recensement du 1er juin 1961. C'est l'Ontario qui a vu sa population augmenter le plus depuis le mois d'avril de l'année dernière. Le Québec vient au deuxième rang, suivi de la Colombie-Britannique.

A LOUER

DEUX PIÈCES, bachelors meublés, chauffés, éclairés pour 1 ou 2 personnes. Cuisine moderne: poêle, réfrigérateur, éventail. Salle de bain céramique. Balcon. Au 45 St-Pierre. Tél.: 666-3231.

Klaxon...

(suite de la page 1)

notre ville. Nos policiers souhaitent sur ce petit billet leurs "meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux".

L'invitation à plus de décence dans l'usage de l'avertisseur sur les autos devrait être écoutée à 100%. Nous nous demandons encore pourquoi les noces tiennent à tout prix à nous avertir qu'ils accompagnent des nouveaux mariés. C'est là une coutume de petit village qui ne cadre plus avec notre statut de ville moderne. Il faut comprendre aussi que dans une ville comme la nôtre il y a des institutions hospitalières devant lesquelles l'usage du klaxon ne devrait pas être permis. En plus, les malades et les personnes travaillant la nuit ont droit au repos le plus complet.

Donneront les gens des noces doivent-ils faire le grand tour de Terrebonne en klaxonnant alors qu'il serait si simple de se rendre directement à la salle de réception sans faire de bruit. La mariée n'en sera pas moins belle!

Ligue...

(suite de la page 1)

tant annuel sont limités les biens immobiliers de la corporation ou qu'elle peut acquérir et posséder, est de \$50,000.

Les buts de la nouvelle ligue sont bien définis dans la charte, soit: 1) Grouper en association les propriétaires de résidences à Terrebonne et les environs; 2) Promouvoir les intérêts culturels et sociaux de ses membres; s'occuper du bien-être social et matériel des résidents, soit par la création et l'opération d'un centre de loisirs; soit par la promotion de services en commun, soit de toute autre manière; 3) Promouvoir et défendre les intérêts des propriétaires, faire à cet effet des représentations aux corps publics et prendre tout autre moyen utile; 4) Développer l'esprit civique.

La corporation sera administrée par un bureau de direction composée de sept membres.

L'élection des membres de ce bureau aura lieu mardi soir prochain. Les membres doivent élire un président, un vice-président et cinq directeurs. La cotisation des membres a été fixée à \$5. par année. Tous les propriétaires sont cordialement invités à en faire partie.

La convention collective des policiers était renouvelable le 1er août

La Fraternité des policiers de Terrebonne qui groupe huit membres, a envoyé récemment au Conseil municipal un avis pour le renouvellement de son contrat de travail qui venait à échéance le 31 juillet dernier.

C'est à la CSN que la Fraternité a confié le travail de préparation du nouveau contrat et les agents d'affaires de ce syndicat ont commencé à préparer un projet de la future convention pour approbation par les membres puis par nos édiles.

Il est entendu que le contrat à signer sera rétroactif au 1er août. La nouvelle convention sera pour une période de deux ans. Il s'agira du troisième contrat que la Fraternité signe avec la Ville de Terrebonne.

Les Créditistes en congrès à St-Jérôme

Plusieurs représentants de notre ville participeront en fin de semaine au ralliement créditiste de St-Jérôme. Cette dernière ville a été choisie grâce à l'intervention de M. Jean-Marc Fontaine, trésorier provincial du parti. Quelque 600 personnes de tous les coins de la province sont attendues pour participer aux délibérations.

UN CHEF PROVINCIAL ?

Y aura-t-il un choix pour la chefferie provinciale en vue de

participer aux élections provinciales? C'est la grande question qu'on se pose et des noms ont déjà été avancés. Laurent Legault, président provincial du Ralliement; Lucien Richard, de Trois-Rivières; Robert Beaulé, député de Québec-est; Gilles Grégoire, député de Lapointe; Fernand Borette, etc.

ELECTIONS

Dimanche après-midi, vers 3 h. il y aura élection des officiers pour la nouvelle année. Il est à peu près certain que M. Fontaine sera réélu à la trésorerie.

DE TERREBONNE

Outre M. Fontaine, MM. Richard Lavigne et André Archambault participeront aux débats. M. Lavigne, directeur de la Jeunesse créditiste, serait proposé à la vice-présidence.

CLOTURE

Pour clore le congrès, il y aura assemblée publique dimanche à 8 h. au Centre diocésain. Les principaux orateurs, outre les officiers du Ralliement, seront MM. Gilles Grégoire et Réal Caouette.



**Richelieu
SUPER
MARCHÉ**

**LE SUPER-MARCHE IDEAL DE TERREBONNE
OU L'ON TROUVE DE TOUT**

- LES MEILLEURES VIANDES A BAS PRIX
- UN CHOIX INCOMPARABLE D'ÉPICERIES
- LES PROVISIONS POUR LA FAMILLE
- UN ASSORTIMENT DE FRUITS ET LEGUMES
- LES MEILLEURS FROMAGES: ST-PAULIN - BRIE - ROQUE-FORT - CEMBERT - GRUYERE - GOUDA - OKA, etc.
- UN ACCUEIL CORDIAL
- UNE ATMOSPHERE DETENDUE PROPICE A VOS EMPLETTES.

Toutes vos marques préférées de

BIERE et PORTER

Livraison gratuite | TÉL.: 666 3792
45 rue St-Joseph

DANCOSE

la nouvelle OLDS

(La voiture représentée est le sedan Celebrity Dynamic 88)

Venez dès maintenant durant la campagne "échangez la vieille, roulez neuf" vous glissez au volant d'une Oldsmobile. Prenez un moment pour l'admirer. Puis roulez au soleil! Elle vous accueille dans le luxe et le confort, puis vous transporte puissamment, sûrement, silencieusement.

Elle sait séduire — cette nouvelle Oldsmobile '65. Allez voir votre concessionnaire Oldsmobile aujourd'hui même. "Échangez la vieille... et roulez au soleil au volant d'une magnifique Oldsmobile".

Nouvelles du tout au tout pour 65... les Chevrolet, Chevelle,

Chevy II, Corvaire et Corvette chez le concessionnaire

CANUEL AUTOMOBILE INC.

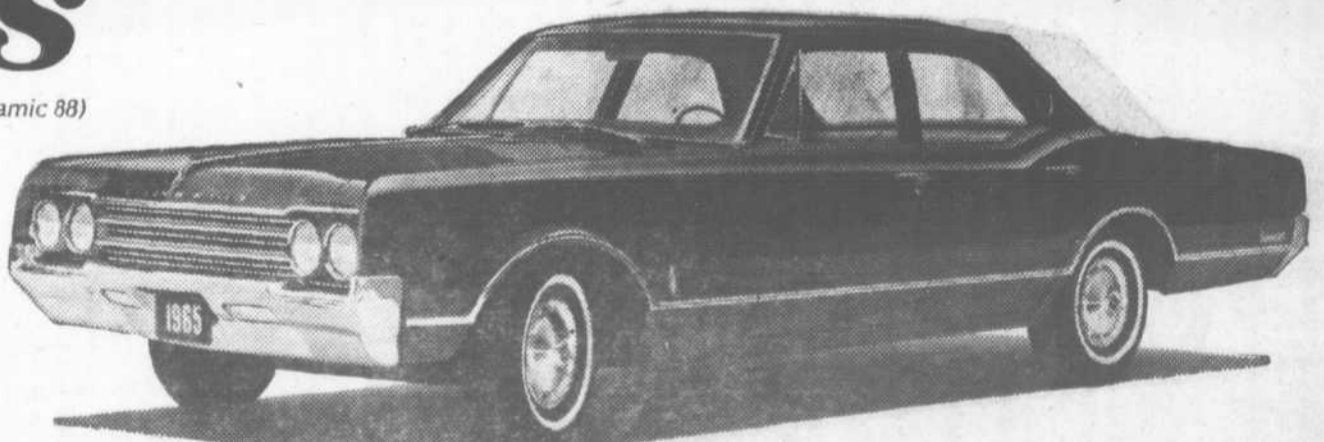
Concessionnaire autorisé:
CORVAIRE - OLDSMOBILE - CAMIONS CHEVROLET
CHEVROLET - CHEVELLE - CHEVY II - ENVOY

129 rue Masson

Lucien CANUEL, propriétaire

Tél. 666-3766

Terrebonne



POUR NOTRE REGION, UN AMENDEMENT A

La nouvelle loi des Alcools

● Un amendement de l'hon. Lionel Bertrand, C.L., favorisera la ville et la paroisse de Terrebonne.

Président de "Someca"



M. HENRI DUMAS, notre concitoyen de la rue St-André, a été élu récemment président des ENTREPRISES SOMECA LIMITEE, société dont le siège social est au 62 rue St-André, à Terrebonne. Nos félicitations.

Maire suppléant



M. ARTHUR DUBE, échevin de St-Joseph, sera le maire suppléant pour août, septembre et octobre.

En congrès

Le président de la Commission scolaire, Me Léopold Gravel, N.P. et le commissaire Gérard St-Yves, ont participé au congrès de l'Association Canadienne des Educateurs de langue française (ACELF) qui avait lieu du 15 au 20 août à Halifax.

A la Caisse

Les administrateurs de la Caisse Populaire et le gérant, M. Roland McKay, désirent aviser la population que trois caissiers sont maintenant à la disposition des déposants les jeudi et vendredi soirs afin d'accélérer le service. Les autres jours, deux caissiers sont en service.

Mlles Nicole Lajeunesse et Francine Charette sont maintenant à l'emploi de la Caisse Populaire.

L'actif au 31 juillet était de \$1,376,241.00, à comparer à \$1,055,858.00 pour le même mois l'an dernier, une augmentation substantielle de \$320,383.00.

Le Conseil législatif a voté sur division vendredi le 6 août le bill qui modifie la loi de la Régie des Alcools.

Un seul amendement au texte approuvé par l'Assemblée législative a été proposé, et il le fut par l'hon. Lionel Bertrand, membre du Conseil pour la division des Mille-Iles et ancien député de Terrebonne.

Par cet amendement les salles à manger, les restaurants et les bars situés dans un rayon de cinq milles de l'île Jésus auront les mêmes privilèges que ceux accordés dans l'île Jésus, dans l'île de Montréal et dans un rayon de cinq milles, dans la cité de Québec et dans un rayon de cinq milles, et dans les cités ayant une population de plus de 50,000 âmes.

Ce rayon de 5 milles de l'île Jésus englobe Saint-Eustache, la ville et une partie de la paroisse de Sainte-Thérèse, Sainte-Thérèse Ouest, Rosemère, Lorraine, Bois-des-Filion, la paroisse et la ville de Terrebonne.

M. Bertrand a exposé qu'il comprenait mal que la zone de 5 milles ne fut réservée qu'à l'île de Montréal, et non pas également à l'île Jésus. Il a exposé que les établissements opérant dans les municipalités mentionnées plus haut seraient, à cause de la rivière des Mille-Iles seulement, dans une situation désavantageuse vis-à-vis ceux de l'île Jésus, et de Sainte-Rose en particulier. Cette zone de 5 milles, à cause d'un développement industriel intensif et à cause de l'Expo. tout proche, est appelée à posséder de nombreux autres établissements hôteliers ou de restaurants de choix.

M. Bertrand n'a pas demandé cependant que la réglementation concernant les cabarets s'applique à cette zone de cinq milles.

L'hon. Olier Renaud, au nom de l'Opposition, a souscrit aux remarques de son collègue des Mille-Iles. L'amendement a été accepté par le premier ministre et approuvé par l'Assemblée législative, sans discussion. La veille, M. Denis Hardy, député actuel de Terrebonne, avait tenté sans succès de faire adopter un amendement du genre.

Le règlement sur l'affichage est-il oui ou non observé ?

Au début du printemps dernier, un homme d'affaires installait son nouveau commerce dans la basse-ville et, avant de commander une affiche, s'informa au secrétariat des dimensions permises et des autres clauses du règlement d'affichage à Terrebonne. L'inspecteur des bâtiments, M. Asselin lui donna toutes les précisions, spécifiant qu'une enseigne ne doit pas dépasser au-dessus du trottoir de plus de 12'. Doté de sens civique, notre homme d'affaires obtint et installa son enseigne devant sa devanture, en conformité du règlement.

Un bon jour, notre homme s'aperçoit qu'un autre commerce non loin de chez lui fait installer une grande enseigne qui dépasse non seulement de 12' au-dessus du trottoir mais qui rejoint même la rue. Il en fait la remarque au secrétaire-trésorier, à l'inspecteur des bâtiments et finalement enregistre une plainte auprès de la police.

Puis notre homme d'affaires constate en parcourant les rues de la ville que plusieurs enseignes ont été installées en plein-au-dessus des trottoirs. Il se demande alors ce que fait le règlement municipal dans tout ce fatras.

Le conseil a pris l'affaire en main à sa séance du 5 août. M. Daunais qui a parlé au nom de ses collègues, a dit que le conseil tenait à l'observance des règlements d'affichage. Une lettre a même été adressée à M. Asselin afin qu'il voit à la plainte enregistrée, dans les trois jours.

- Quelques questions :
- Qui doit faire la surveillance du règlement d'affichage ici ?
 - Si une enseigne non-conforme au règlement est installée

Remerciements

Une lettre de remerciements a été envoyée récemment au député de Terrebonne, Me Denis Hardy, pour la coopération qu'il a apporté au Conseil municipal de Terrebonne-Paroisse pour obtenir les entrées et sorties sur la nouvelle route 18. Ces améliorations ont été accordées le 28 juin.

Ce qui se passe dans notre comté

LE PENITENCIER DE SAINTE-ANNE

Le Gouvernement fédéral a demandé la semaine dernière des soumissions pour la construction de l'immeuble qui logera les services de chauffage et de l'électricité au futur pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines. D'ici une couple de semaines, on demandera des soumissions pour l'aménagement général des services d'aqueduc, de canalisations, etc., et vers le 30 septembre, des soumissions pour la construction des immeubles.

Ces nouvelles ont été confirmées par l'hon. Léo Cadieux, ministre adjoint de la Défense nationale et député du comté.

La construction et l'aménagement de ce vaste ensemble pénitentiaire prendront près d'un an et demi. Ils donneront du travail à un grand nombre de personnes dans tous les corps de métiers. Quand le tout sera terminé en 1967, des centaines d'autres personnes y trouveront des emplois à la fois stables et rémunérateurs.

L'EDIFICE J. L. BLANCHARD

Les Immeubles Blainville Inc., dont les propriétaires sont les enfants de feu le notaire J. Léonard Blanchard, construisent actuellement, dans la cité de Sainte-Thérèse, un immeuble de quatre étages qui sera terminé le premier janvier prochain. Cette construction sera sur le site de l'ancienne résidence du notaire Blanchard, ex-député de Terrebonne à la Législature provinciale, un endroit bien connu de tout le comté. L'immeuble portera son nom.

L'année 1965 marque le 50e anniversaire de la fondation de l'étude notariale Blanchard à Sainte-Thérèse. Me Blanchard s'établit dans cette ville en 1915. En 1948, son fils Guy devenait son associé et, en 1955, un autre de ses fils joignait l'étude. Décédé le 9 mars 1964, le notaire J.L. Blanchard avait, dès 1960, laissé à ses fils la direction de son bureau.

nulle-t-il pas tout simplement cette partie du règlement ?

De deux choses l'une : ou le règlement est observé ou il ne l'est pas !

S'il n'est pas nécessaire, si on ne peut faire de surveillance continuellement, si on croit que ça va déplaire à un marchand, ou si on veut tout simplement fermer les yeux, qu'on l'enlève du livre des règlements. S'il est nécessaire et adéquat, qu'on le fasse observer !

par un marchand, qui l'obligera à l'enlever ?

● La personne chargée de l'observance du règlement fait-elle rapport au conseil des affiches qui ne sont pas conformes ?

● S'il n'y a pas de surveillance CONTINUELLE des affiches pourquoi le conseil n'an-



Le Salon Gilles

Gilles LORRAIN, prop.

COIFFURE
CREOLE ET TOUTES
COIFFURES MODERNES

COUPE DE CHEVEUX
DECOLORANT - TEINTURE
MISE EN PLUS

Soyez "dans le vent" en fréquentant

Le Salon Gilles

76, rue Saint-Joseph

TERREBONNE

Rendez-vous
666-6262

*Légereté étonnante,
soutien parfait
qui vous rend
plus svelte*



Faite de "Lyra Power-net" avec élastique double sur l'abdomen le siège et les hanches. Vous réduira d'au moins 2 pouces.

Disponibles en noir style 1607 ou blanc style 1609. Taille et jambes longues Petite, moyenne et grande à \$14.00.

Taille et jambes plus courtes style 1619 blanc, 1627 noir à \$12.00.

Une autre création

Corsette

Chez MICHEL

OU L'ON PEUT HABILLER TOUTE LA FAMILLE

A MEILLEUR COMPTE

69, RUE ST-PIERRE

TEL. 666-3391

TERREBONNE

Pourrait-on abréger les débats du Conseil ?

Une analyse d'Aimé DESPATIE

Les débats au conseil municipal de notre ville peuvent être abrégés au point qu'une couple d'heures suffiraient aux édiles pour terminer l'assemblée? Il semble que oui si on suit une certaine méthode et si tous les échevins veulent coopérer à cette oeuvre de saine administration. On a d'ailleurs déjà commencé à amorcer cette politique chez nous.

Il est certain que six échevins et un maire ne peuvent avoir le même tempérament; un peu être loquace, l'autre plus disert. A quelques-uns il faut cinq minutes pour exprimer leur pensée alors que d'autres ont amplement d'une minute.

Nous avons connu dans le passé des séances de conseil interminables. Il fallait dans le temps lire tous les procès-verbaux ainsi que l'exigeait la Loi des cités et villes, énumérer chaque virgule des règlements et lire chacune des factures du mois avant de les payer. Avec les amendements à la loi, nos édiles peuvent adopter le procès-verbal en cinq secondes car le texte intégral est remis à chaque échevin deux jours avant les assemblées. En ce qui concerne les règlements, le secrétaire-trésorier lit seulement les principales parties. Enfin, depuis février dernier, l'interminable liste des factures est évitée: les contribuables peuvent la consulter dans notre journal chaque mois.

Ces nouvelles modalités ont abrégé les séances d'au moins une heure, ce qui est appréciable. Alors pourquoi s'arrêter en si bonne voie ?

S. H. le maire Paquin tient à donner aux débats une allure d'hommes d'affaires qui savent où ils vont. Il faut convenir qu'il a raison en un certain sens. En effet, chaque lundi le Conseil se réunit en assemblée privée à l'hôtel de ville et prépare la séance à venir. On y lit la correspondance et on discute chaque problème avant de le rendre public. Lors de ces assises nos représentants peuvent s'exprimer librement et d'abondance s'ils le désirent. Enfin, les études qui s'y font devraient contribuer à abréger considérablement les débats devant le public.

ET LA LIBERTE DE PAROLE ?

Nous convenons qu'un homme qui représente en moyenne 1000 électeurs a le droit de se faire entendre. Loin de nous la pensée de vouloir léser les droits des échevins et du maire.

Certaines personnes croient encore que si les affaires municipales sont expédiées à la vapeur (un proposeur, un second et tout est accepté!) on dira que tout est cuisiné en comité privé et qu'on s'entend comme des larons en foire pour faire croire ce qu'on voudra aux citoyens. Nous ne voudrions pas, par exemple, que l'on procède à la manière de certains conseils et commissions scolaires où l'on n'apprend rien qui vaille parce que les débats ont lieu en comité et qu'on se présente devant le public seulement pour entériner la décision.

Nous aimons que nos échevins expriment leur opinion sur chaque sujet apporté à l'ordre du jour sans tomber dans des considérations qui ne s'y rapportent pas. Ainsi, il serait plus facile de se comprendre et cela permettrait d'éviter des prises de bec disgracieuses. Un échevin peut avoir une opinion différente de ses collègues ou une optique absolument opposée mais tous les autres doivent la respecter en ne cherchant pas à la combattre. De toute manière, la majorité fait loi, là comme ailleurs.

ENTRE DEUX EXTREMES...

Les habitués des assemblées de conseil savent combien étaient harassantes les séances qui se terminaient à une heure du matin. Ils connaissent maintenant des réunions où tout est habituellement terminé vers 11 heures. Nous espérons que très bientôt il sera possible de régler les problèmes en deux heures. Si jamais les séances du conseil étaient tenues à grande vitesse, nous serons les premiers à prier nos édiles de mettre un frein.

Afin d'en arriver à une solution pratique, il faut de toute nécessité que nos représentants à l'hôtel de ville puissent compter sur un secrétariat qui lui procure en temps voulu tous les renseignements dont il a besoin. C'est là le rôle d'un greffier. Le poste n'existe pas encore ici mais il faudra bien un jour le créer. Actuellement le secrétaire cumule les fonctions de trésorier. Nous suggérons que le conseil étudie la possibilité de séparer ces postes en deux entités distinctes. Ce faisant, le trésorier pourrait rendre plus de services à la population en s'occupant de la perception des deniers de la ville. Le greffier de son côté serait au service de nos édiles et pourrait lui, préparer beaucoup mieux son travail.

L'ingénieur municipal peut lui aussi aider le conseil à écourter les séances publiques en préparant des rapports et en accumulant la documentation au'il soumet au conseil avec ses suggestions. Actuellement, l'ingénieur doit tout mettre sur pied dans son service. Dans quelques mois il pourra donner sa pleine mesure si tous les départements coopèrent avec lui.

... UN JUSTE MILIEU

En bref, nous aimons les séances courtes durant lesquelles on abat de la bonne besogne. Si, par exemple, l'ordre du jour contient vingt questions différentes, il est clair que la séance sera plus longue que s'il en contenait dix, mais il reste que les comités bien remplis où on s'est bien expliqué, préparent une plus courte assemblée.

Il faut comprendre aussi que le conseil d'une petite ville apporte une couleur locale à tout ce qu'il touche. Tout le monde connaît tout le monde et on se comprend entre nous autres. On apporte aux débats des touches personnelles qui seraient impensables dans une grande ville comme Montréal, avec ce résultat que les discussions ou les exposés risquent d'être truffés d'anecdotes ou de traits que seuls com-

NOUVELLES MUNICIPALES

ASSEMBLEE DU 5 AOUT

PRESENTS : S. H. le maire François Paquin, M.D.; MM. J. Edouard Vaillancourt, Arthur Dubé, Marcel Beaudoin, Alexandre Grenon, Antonio Daunais et Léopold Bélisle, échevins. Le secrétaire-trésorier, M. Jean-Jacques Lauzon. L'ingénieur municipal, M. André Lamy.

FACTURES DE TAXES

Les factures de taxes des propriétaires ont été envoyées en grande majorité. Celles des locataires suivront bientôt. S. H. le maire a lancé un appel à la collaboration des citoyens pour payer ces factures aussitôt que possible afin que la ville paye le moins d'intérêts sur emprunts temporaires aux banques.

BATISSE INDUSTRIELLE

Trois soumissions ont été reçues pour la construction d'une usine pour la Windsor Furniture qui désire s'établir ici :

• KEDANAC CONSTRUCTION LTEE, à \$274,319.00;

• PROULX & FRERES LTD, à \$292,507.65;

• SESTOCK CONSTRUCTION Ltee, à \$259,928.00.

Ces soumissions, après approbation par le propriétaire, seront envoyées au ministère de l'Industrie et du Commerce pour étude et rapport.

APPEL DU MAIRE

S. H. le maire Paquin a demandé que ses collègues cherchent à abréger le plus possible les débats du Conseil en ne parlant qu'une fois sur le même sujet, à moins d'attaque de la part des autres membres. Il a demandé aussi de s'en tenir au sujet en cours sur l'administration générale et de ne pas insister sur des questions secondaires qui relèvent de la compétence du secrétaire ou de l'ingénieur municipal.

ENTREES SUR LE BOULEVARD

Seul l'entrepreneur J.-P. Charbon a soumis un prix pour les entrées d'égout et d'aqueduc sur le grand boulevard. Il en coûtera \$130.00 aux propriétaires pour une entrée de 30 pieds et \$200.00 pour 50 pieds, ce qui a été trouvé raisonnable par nos édiles et l'ingénieur, M. Trottier. La soumission a été acceptée sur proposition Daunais-Bélisle.

SONDAGES

Sur une proposition Daunais-Grenon, le Conseil a accepté d'engager M. Maurice Delisle, ingénieur, pour faire des sondages du terrain où s'établirait Windsor Furniture. Le rapport sera présenté au ministère de l'Industrie et du Commerce à Québec.

FELICITATIONS

L'échevin Daunais a présenté les félicitations du Conseil à l'ingénieur, M. Lamy, pour son rapport mensuel et pour le travail qu'il a exécuté jusqu'à mainte-

nant. M. Lamy a fait réparer les véhicules-moteurs de la ville et cet entretien nécessaire permettra d'économiser plusieurs centaines de dollars aux contribuables.

REGIE DES EAUX

La Régie des Eaux du Québec a recommandé dans une lettre du 20 juillet, que Terrebonne et Lachenaie s'entendent pour l'égouttement de leurs territoires adjacents. Une usine d'épuration serait prévue qui serait située de l'autre côté du chemin de fer, sur le territoire de Lachenaie. Copie de cette lettre a été envoyée au Conseil de la municipalité voisine.

D'autre part, la Régie a étudié le projet d'une usine d'épuration qui serait située près de la propriété de M. Omer Geoffrion, rue St-Louis. La Régie trouve que le site n'est pas appropriée à cause de la proximité des maisons à cet endroit. La question sera étudiée.

BIBLIOTHECAIRE

Le comité de la Bibliothèque municipale a fait rapport au Conseil qu'après étude des dossiers, il recommande l'engagement de Mme Onésime Bourassa, du 44 rue St-Sacrement, comme bibliothécaire jusqu'en décembre. Mme Bourassa travaillera 22 heures à cet endroit au salaire de \$2.00 l'heure. La suggestion a été acceptée sur proposition des échevins Daunais-Beaudoin, membres du comité.

SUBDIVISION SOMECA

M. l'ingénieur Hubert Murray, de St-Jérôme a déposé au Conseil le plan de subdivision des Entreprises Someca Limitée, qui ont acheté récemment plusieurs dizaines de terrains au nord du grand boulevard des frères Jean-Jacques et Albert Ouimet. La société entreprendrait la construction de maisons multifamiliales à cet endroit et le règlement de zonage serait changé pour le permettre à certains points. Le Conseil entend mener rondement cette affaire afin de n'en rien retarder. Les avis de motion nécessaires ont été déposés et le contrat de donation des rues sera fait très bientôt.

A TERREBONNE EN 1967

La Commission du Centenaire de la Confédération a demandé au Conseil la permission d'utiliser les terrains du Centre municipal de la rue St-Pierre, les 7, 8 et 9 juin 1967, pour présenter la caravane de la Confédération ici. Il s'agit de 8 roulettes qui contiendront l'Histoire du Canada. Une aire centrale sera réservée à l'histoire régionale.

Terrebonne a été choisie pour toute la région qui s'étend jusqu'à L'Assomption. M. Daunais a suggéré la formation d'un comité qui s'occuperait particulièrement de cette question.

REMERCIEMENTS

M. le maire a obtenu de qua-

tre contribuables le don de coins de rues de MM. Gaston Desroches, A. Léard Fortier, Lucien Canuel et Roger Desjardins afin de permettre d'arrondir certaines intersections. Le tout a été obtenu pour la somme nominale de \$1.00. Le Conseil a apprécié ce geste à sa juste valeur et des lettres de remerciements ont été envoyées à ces citoyens.

SUBDIVISION

MM. Jacques Corbeil et Denis Desroches propriétaires de terrains près de la rivière, à l'est de la rue Léon-Martel, ont présenté un plan de subdivision préparé par l'ingénieur M. Alfred Trottier. S. H. le maire a suggéré qu'une rencontre réunisse les représentants des marchands de la rue St-Pierre, les membres du Conseil et les propriétaires afin de discuter de l'aménagement du secteur.

PLAN D'ANNEXION

M. Trottier a également fourni aux membres du Conseil un plan détaillé du secteur Lachenaie que Terrebonne annexerait bientôt à notre ville.

OU L'EXPERIENCE EST VOTRE GARANTIE

BELISLE AUTO ELECTRIC

Produits 'Prestolite' Tél. 666-4082

10 Lepage Terrebonne



Les fameuses PEINTURES

Benjamin Moore paints

AU PRIX DU GROS

Léopold Bélisle

10, Lepage Terrebonne

dépositaire

Tél. 666-4082

CONFORT SECURITE

AUTOBUS

A LOUER

EXCURSIONS PELERINAGES GROUPES

Tarifs spéciaux pour les écoliers

Voyagez en toute sécurité avec

J. P. Meunier

666-8807

4075, Côte Terrebonne Terrebonne



prennent les citoyens de Terrebonne, qui sont très intéressants, mais qui allongent, qu'on le veuille ou non, les séances.

Faudrait-il décolorer ces débats en faisant une sèche énumération des chiffres et de brefs exposés qui ont leur place dans un conseil d'administration. Nous ne le croyons pas.

De là à parler seulement pour faire des phrases, il y a un fossé qu'il ne faudrait pas franchir. Si S. H. le maire met nos édiles en garde contre le verbiage, c'est uniquement pour apporter plus d'ordre aux assemblées et pour cela nous approuvons sa politique.

GRANDE VENTE

d'achat spécial

à prix imbattable

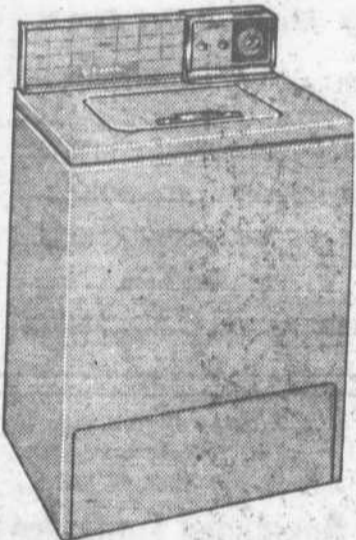
POULIN & FRERES ENRG.

A
ST-VINCENT-DE PAUL

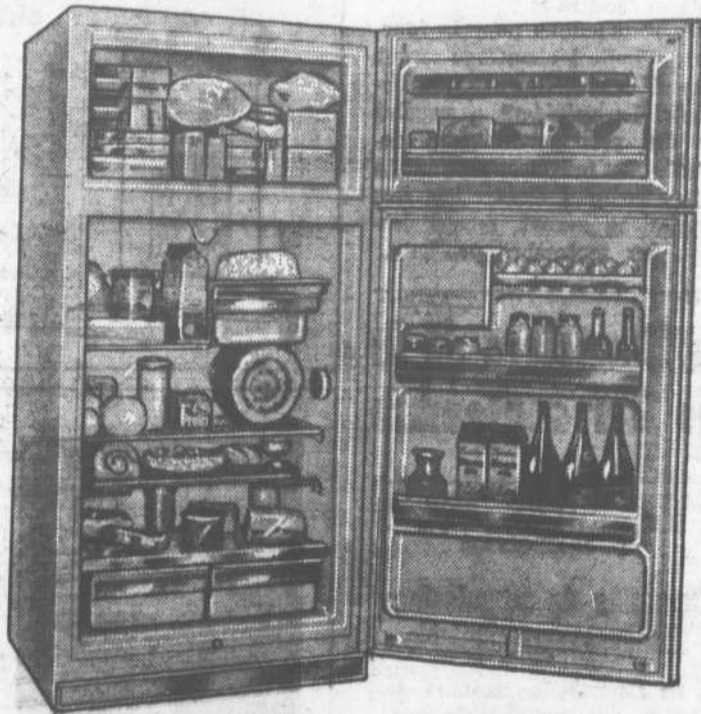
Vente spéciale
RCA VICTOR



RCA VICTOR



RCA WHIRLPOOL
SPECIALE SOIXANTE-DIX
LESSIVEUSE
MODELE LNA-730
● Sécheuse jumelée disponible
● 4 cycles incluant Super Lavage
● 5 cycles rinçage d'eau
Sélections de température
Sélections de température

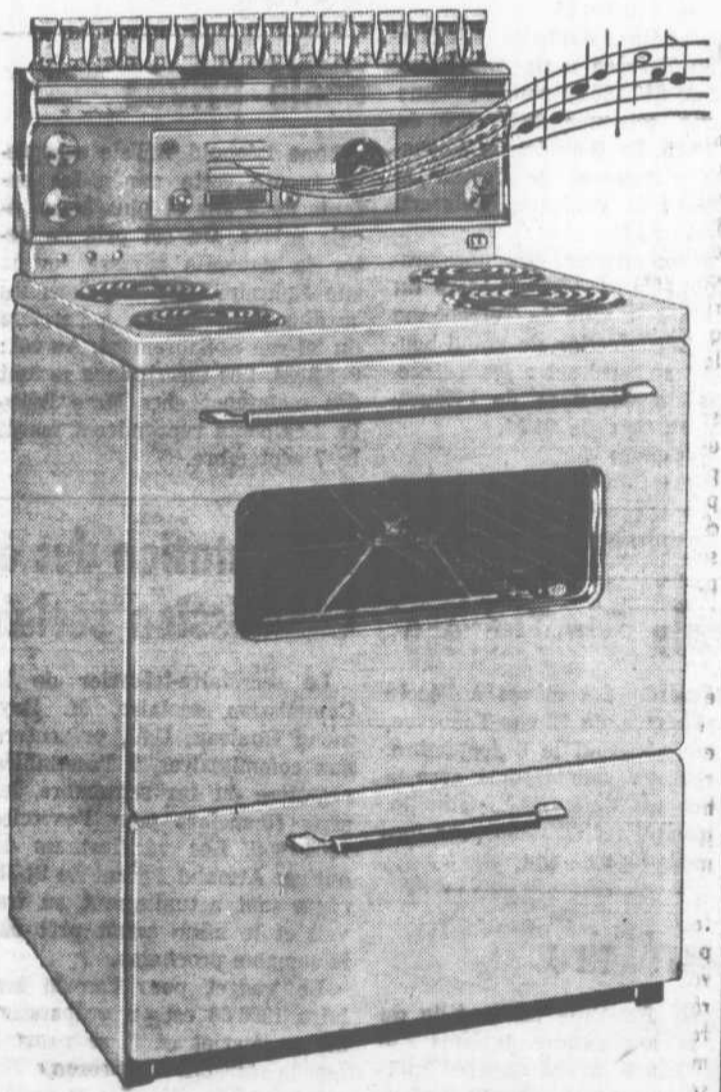


POUR LA COMMODITE ET LA CAPACITE
LES REFRIGERATEURS - CONGELATEURS RCA
OT-140

Capacité de 14.1 pi. cu. ● Congélateur à "zéro-degré" d'une capacité de 128 lbs ● réfrigérateur à dégivrage automatique ● exclusive tablette "Carousel" ● large garde-viande recouvert ● légumes jumeaux à grande capacité ● porte à emmagasinage maximum ● Beurrier et étagères à oeufs encastrés ● porte au scellé "Million-Magnet".

VOYEZ "WHIRLPOOL": Les appareils qui font toute la différence

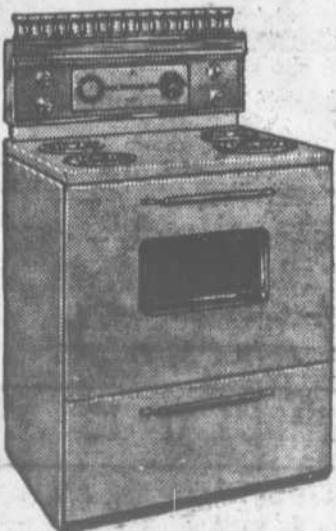
Toutes nos ventes comportent l'assurance service et une garantie écrite. Nous sommes dépositaires des plus importantes compagnies canadiennes.



POELE ELECTRIQUE N648 - RCA

Tous les éléments pour une meilleure cuisson et complètement automatique! Se réchauffe plus vite et se refroidit rapidement. Voyez cette aubaine maintenant. Un achat spécial en grande quantité nous permet de vous offrir cette vedette à prix incomparable.

Une valeur de : \$279.95
Moins échange : 70.00
Vous payez : \$209.95



POELE ELECTRIQUE
RCA — N644
PRIX EXTRA-SPECIAL :
Une valeur de \$249.95
Echange : 70.00
VOUS PAYEZ : \$179.95



LE MAGASIN DE MEUBLES

POULIN & FRERES ENRG.

REMBOURRAGE — ESTIMATION GRATUITE

3602 DE LA CONCORDE St-Vincent de Paul

661-7353

NOUS ACCEPTONS LES ECHANGES
EVALUATION A DOMICILE GRATUITE

Un siège de première rangée à la

COMMISSION SCOLAIRE

Assemblée du 11 août
Terrebonne a payé
ses dettes!

La Commission scolaire de Terrebonne a payé ses redevances à la régionale Duvernay jusqu'au dernier sou, soit \$209,298,63, telle qu'elle fut cotisée, pour les 486 élèves sous sa juridiction. Tel n'est pas cependant le cas d'autres commissions scolaires qui appartiennent à cette régionale et qui doivent encore toutes leurs cotisations. Lors d'une assemblée de la régionale récemment, un commissaire demandait comment il se faisait que la régionale pouvait réussir à administrer quand certaines commissions locales ne payaient pas leurs dettes. Après vérification, il fut constaté que la commission scolaire de ce même commissaire délégué n'avait pas encore payé un seul sou de cotisation!

Contrat d'asphalte

Le contrat pour la pose de conduits d'égouts pluviaux et d'asphalte dans une partie de la cour de récréation de l'école St-Louis et sur la rue St-Sacrement entre les écoles St-Louis et Léopold-Gravel, a été octroyé aux Entreprises P. A. Boisvert, du 33 rue St-Paul à Terrebonne, au prix de \$10,768.75.

Desjardins Asphaltée Limitée de Ste-Thérèse avait soumis un prix de \$12,488.00 pour ce même contrat, soit une différence de \$1,719.25. Le commissaire Lachapelle a proposé de donner le contrat à M. Paul-Aimé Boisvert.

Terrain cédé

La commission, sur une proposition de M. Clark, cédera du terrain à la ville de Terrebonne pour la confection du grand boulevard au nord selon les instructions du ministère de l'Éducation, au prix de \$1.00.

Recensement

Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne la demande de soumissions pour le recense-

ment scolaire du territoire, divisé cette année en deux sections: Terrebonne ville et municipalités de la campagne.

Cautionnement

Le cautionnement de \$2,000 du secrétaire-trésorier sera souscrit par la Cie d'Assurance Royal et la prime de \$25 acquittée par la Commission, sur une proposition du président.

Échéance

Un emprunt temporaire sera effectué pour rencontrer l'échéance de \$12,152.50 du 1er octobre, pour l'emprunt de \$355,000 d'octobre 1954. Proposition du commissaire Clark.

Loyer de la régionale

D'après un calcul du secrétaire-trésorier, notre commission chargera un loyer d'environ \$150 par local, par mois, à la régionale Duvernay, pour les locaux utilisés par celle-ci à l'école Léopold-Gravel. Le président a insisté pour que la bibliothèque et la salle des activités dirigées, en plus des 16 classes utilisées, soient incluses dans le contrat de location.

Sur une proposition du commissaire St-Yves, une lettre sera envoyée à la régionale Duvernay pour confirmer cette prise de position.

Ecole privée

Mme Léopold Bélisle acceptera encore cette année les enfants de 5 ans et plus à son école privée. On est prié de noter la nouvelle adresse sur la rue Ephraïm-Raymond, dans les Jardins du Seigneur, à l'arrière du 20 rue St-Sacrement. Au tél.: 666-3524. Les inscriptions se font dès maintenant chez Mme Bélisle. Les cours reprendront mardi le 7 septembre.

Présentation des états financiers de la Commission scolaire le 1er septembre

Le secrétaire-trésorier de la Commission scolaire, M. Raymond Rouleau, C.A., présentera aux commissaires, à l'assemblée régulière du 1er septembre, les états financiers pour l'exercice 1964-1965. Les vérificateurs du bureau Armand Parent de St-Jérôme sont actuellement au travail et le bilan serait prêt dès la semaine prochaine.

Le budget pour l'année scolaire 1965-66 est en préparation au secrétariat et il se pourrait que le secrétaire le présente aux commissaires dès les premiers jours de septembre si toutes les données lui sont remises par la régionale Duvernay.

D'après un relevé sommaire, les arrérages de taxes au 30 juin se chiffraient à \$57,000, dont \$12,000 pour les années antérieures à 1964-65, laissant un solde de \$45,000 pour ce dernier exercice, ce qui représente environ 25% du montant total cotisable, soit \$241,516.00.

Secrétariat

L'ex-commissaire, M. Philippe Sanscartier, présent à l'assemblée, a demandé si le secrétaire à l'école Léopold-Gravel, Mme Fleurette Papineau, commanderait le même salaire que l'an dernier vu la réduction de la demande de locaux par la régionale, soit 16 au lieu de 21. M. Clark a répondu que la commission a demandé aux Clercs de St-Viateur un directeur pour la section primaire à cette école et qu'on attend une réponse de la communauté.

On sait que le salaire de Mme Papineau est payé par la C.S. de Terrebonne alors que cette dame est engagée par la régionale au salaire fixé par celle-ci.

M. Clark a précisé que si notre commission obtient les services d'un directeur (à un salaire plus élevé que celui commandé par Mme Papineau), le salaire de cette dame devra être payé par la régionale.

Résultats d'examen

M. Sanscartier a également fait état du retard dans l'arrivée des résultats d'examen pour les élèves du secondaire. Il a suggéré une motion de blâme à qui de droit. Les commissaires ont répondu que la Fédération des Commissions scolaires se chargerait, lors du congrès de septembre, de ces représentations auprès du ministère de l'Éducation.

Il a aussi été question des résultats lamentables de certaines classes ici, plus particulièrement une 11e année dont tous les élèves ont bloqué. Dans une autre classe, 25 élèves sur 32 auraient bloqué.

Huile à chauffage

Des soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage seront demandées aux fournisseurs habituels. Le président a suggéré que des prix soient aussi demandés aux fournisseurs pour le service complet d'entretien. Les soumissions seront reçues jusqu'au 1er septembre prochain.

LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE LA VILLE DE TERREBONNE

Demande de soumissions Recensement scolaire

La Commission scolaire demande des soumissions pour effectuer le recensement des enfants d'âge scolaire dans son territoire. Le travail consiste à visiter chacun des foyers catholiques du territoire scolaire, à compléter les formules fournies par le ministère de l'Éducation, à compléter et classer les fiches individuelles. Ce travail devra être terminé au plus tard le 30 septembre 1965.

Pour fins de recensement notre territoire scolaire est divisé en deux secteurs:

TERRITOIRE "A":
La Ville de Terrebonne;
TERRITOIRE "B":
Les municipalités de campagne.

On pourra obtenir les limites de ces territoires en s'adressant au secrétaire-trésorier soussigné.

Toute personne intéressée pourra soumissionner pour effectuer le recensement soit du territoire "A", soit du territoire "B", soit des deux territoires.

Les soumissions devront parvenir au secrétariat, 45 rue St-Sacrement, Terrebonne, C.P. 130, le ou avant le mercredi 1er septembre 1965, à 5 h. p.m., sous pli cacheté portant la mention "Soumissions recensement territoire "A" ou "B" selon le cas.

Raymond ROULEAU, C.A.,
le secrétaire-trésorier.

Les professeurs se rapporteront aux écoles le 1er septembre

Tous les professeurs sous la juridiction de la Commission scolaire de notre ville devront être présents aux différentes écoles le matin du mercredi 1er septembre prochain. Une lettre en conséquence sera adressée par le secrétaire-trésorier aux instituteurs et institutrices; le ministère de l'Éducation a fait cette recommandation aux différentes commissions cette année afin que les professeurs préparent leurs classes AVANT la rentrée des élèves.

Le président de la C.S. de Terrebonne, Me Léopold Gravel, a rappelé que dans le passé les professeurs se rendaient aux écoles en même temps que les élèves et qu'il se perdait énormément de temps avant de commencer les classes. Les professeurs commenceront donc leur année scolaire quelques jours avant les élèves et ils auront au moins trois jours pour préparer leurs classes.

L'entrée des élèves: le 7 septembre

Les élèves sous la juridiction de la Commission scolaire de Terrebonne commenceront leur année scolaire 1965-1966, mardi matin, le 7 septembre prochain. On s'attend à un nombre record d'élèves dans nos classes cette année.

MME LUCIEN ARCHAMBAULT ET SON FILS GILES de même que M. et Mme W.S. Cherry, M. et Mme R. Archambault, M. et Mme R. Braut, remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Lucien Archambault, le 9 juillet, à l'âge de 53 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites ou assistance aux funérailles. Les personnes qui ont omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

JOS GUAY & FILS

Directeurs de funérailles

Salons funéraires modernes — Air climatisé

Membre de la Corporation des Directeurs de Funérailles

et Embaumeurs du Québec

144 St-Louis - Etablie depuis 25 ans - 666-3832



Granby Memorial Art Reg'd.

EVERLASTING BEAUTIFUL

MARBLE Monument GRANITE

D'UNE BEAUTE ETERNELLE

LETTRAGE ET REPARATIONS

W. PICARD, prop.

172 CHARTRAND TERREBONNE

A votre disposition
en tout temps:
le directeur de la

Résidence Funéraire St-Louis Inc.

demeure maintenant au 193
St-Louis et on peut communi-
quer avec lui à toute heure du
jour et de la nuit.

Le directeur: Roland Thuot.

193 St-Louis

Terrebonne

666-4092



La pharmacie la mieux
assortie à Terrebonne.

Aux mêmes prix
qu'à Montréal...

MEDICAMENTS — CADEAUX

PRODUITS DE BEAUTE — SERVICE DE PHOTOS

SERVICE D'AMBULANCE

LIVRAISON GRATUITE — 9.30 A.M. à 9.30 P.M.
pour toute commande de \$2.00 et plus

Pharmacie

Dr François Paquin

96 ST-JOSEPH

NO. 6-3762

TERREBONNE

Ecole Ste-Thérèse

L'entrée des élèves à l'école Ste-Thérèse, du 72 rue Théberge, aura lieu jeudi le 9 septembre. On pourra communiquer avec la directrice, Mme L.-A. Drainville, en composant 666-3380 pour toute autre information.

Secrétaire

Mlle Angéline Clark, fille de M. le commissaire et Mme Robert Clark, a été engagée mercredi soir par le conseil d'administration, comme secrétaire au Centre de Loisirs.

Initiation

L'initiation des Ecuyers Colombiens aura lieu à une date qui n'a pas encore été déterminée en septembre. Treize jeunes hommes de la région y participeront.

Assemblée spéciale de la Comm. scolaire

Les commissaires d'écoles de Terrebonne se réuniront mercredi soir le 25 août prochain pour étudier la répartition des élèves sous leur juridiction dans les différentes écoles de notre ville. Les directeurs et directrices seront invités à cette réunion.

D'après les renseignements obtenus à l'assemblée du 4 août, il ne semble pas qu'il y aura pénurie de locaux à la rentrée du 7 septembre. La Commission scolaire n'utilisera pas de classes dans la Maison Marguerite-Bourgeoys de la rue St-Louis à moins d'un changement de dernière heure.

Formation des Ecuyers Colombiens



PHOTO STUDIO TERREBONNE

LES ECUYERS COLOMBIENS ont été officiellement fondés la semaine dernière et le groupe des dirigeants se réunissait récemment pour la remise des cartes de membres honoraires au local des Chevaliers de Colomb. Sur notre document, M. Jacques Dancose remet sa carte au président honoraire, M. Aimé Charron alors que M. Richard Limoges fait le même geste envers M. Arthur Dubé, v.p. honoraire. A l'arrière, MM. Jacques St-Amour, Gérard Chaussé, Marcel Chapleau et Denis Morisseau.

Treize adolescents de Terrebonne et la région se sont groupés récemment, sous l'égide du Conseil 3483 des Chevaliers de Colomb de notre ville, dans le but de fonder ici les Ecuyers Colombiens, organisme spécialisé dont l'un des buts est de servir Dieu, l'Eglise et la Patrie.

MM. Richard Limoges, Claude Chapleau, Jacques Dancose, Michel Chapleau, Laurent Dancose, Pierre Rivet, Pierre Veilleux, Jacques Rivet, Jacques Locas, Yvan Bolduc, Raynald et Miville Tremblay et Serge Brisson sont les membres fondateurs. Le chef écuyer élu est M. Richard Limoges alors que M. Jacques Dancose est l'écuyer économiste.

L'origine de ces cercles remonte en août 1925 alors que le mouvement des Ecuyers Colombiens était fondé par les Chevaliers de Colomb.

Les buts de ces cercles sont de former des chefs, offrir à l'adolescent catholique, l'opportunité de faire partie d'une association

fraternelle catholique, servir Dieu, l'Eglise et la Patrie et coopérer avec les mouvements déjà existants.

L'organisation se compose du conseil-patron formé ici de MM. Aimé Charron, président; Arthur Dubé, vice-président; Denis Morisseau, conseiller; MM. Marcel Chapleau, chef conseiller, Jacques St-Amour, Maurice Quesnel et René Rivet.

Les activités des Ecuyers Colombiens sont spirituelles, civiques et culturelles, sociales et physiques. Au cours de l'année les écuyers participeront à diverses manifestations dans tous ces secteurs.

TIRAGE

L'organisme a lancé un grand tirage à son profit et dans le but de financer ses activités. Il sera clôturé en décembre par le tirage d'une télévision portative de 23" avec base. Des cartes de membres honoraires seront offertes d'abord aux Chevaliers de Colomb puis au grand public.

Ltée, \$117.79; Station Roger Henley, \$64.04; Dieudonné Godard, \$123.00; Marché Bruno Lauzon, \$1.90; Ste-Thérèse Lumber Enrg., \$93.32; Terrebonne Fleuriste, \$18.88; Moderne Electricque, \$3.71; Matthew Moody division CBC, \$17.98; Pâtisserie Richard, \$14.80; Pharmacie Messier, \$20.83; Plomberie Terrebonne Enrg., \$106.40; Edouard Renaud, \$100.00; Ferronnerie Jean Raymond, \$45.21; M. Fernand Richard, \$1.35; Revue de Terrebonne, \$63.50; Plomberie COP Ltée, \$103.56; Terrebonne Ornemental, \$35.00; Terrebonne Transport, \$6.75; Terrebonne Auto Parts, \$597.21; Roméo Vaillancourt, \$35.00; Lucien Vézina, \$21.31; Ferronnerie M.

Corps de Cadets

L'Amicale des Vétérans de Terrebonne annonce que la revue annuelle des cadets de l'Armée canadienne aura lieu dimanche le 22 août prochain à Farnham, sous la présidence de S. Em. le cardinal Roy. On sait que plusieurs des nôtres qui font partie du Corps de Cadets de notre ville, participent cette année aux exercices militaires à Farnham.

Merci à tous !

A titre de président, au nom de mes collègues de l'administration et des membres de l'Amicale des Vétérans, je désire remercier bien sincèrement toutes les personnes de Terrebonne et de la région qui ont contribué au succès de la tombola de juillet. Les fonds recueillis nous permettront d'aider les familles dans le besoin parmi nos vétérans et pour ce geste généreux posé par la population, je réitère mes remerciements.

Eddy PILON, président.

Jacques, \$13.28; R. Laverdure, \$8.64; Plomberie Terrebonne, \$24.25; Ferronnerie Jean Raymond, \$15.71; Ste-Thérèse Lumber, \$15.57; Terrebonne Ornemental, \$11.00; Roméo Vaillancourt, \$2.00; Lucien Vézina, \$4.24; Lucien Charbonneau & Fils, \$387.92; Dieudonné Godard & Fils, \$150.00; Ste-Thérèse Lumber, \$13.16; Revue de Terrebonne, \$30.00.

DE L'EXTERIEUR : Ed Archambault, \$56.07; Agence de distribution populaire, \$13.15; Bilets et imprimerie Régal, \$38.87; Philippe Beaubien Cie, \$34.75; Fides, \$17.10; Services Champplain, \$37.85; Canada Dactylo, \$271.89; Cartier Chemical, \$50.25; Cité Electronique, \$9.75; Daigle & Frère, \$44.32; Georges Dubois Ltée, \$173.63; Foyer du Livre français, \$23.40; Ludger Gravel & Fils, \$331.72; Grolier Ltée, \$2.30; Gagnon Sports, \$236.55; L. Dagenais & Fils, \$186.24; Laboratoires Choisy, \$55.75; Librairie Dussault, \$14.05; J.-A. Lapointe, Inc., \$108.75; Mailhot Hydrolique, \$140.86; Marando Inc., \$14.25; National Typewriter, \$10.60; Office Stationers, \$52.88; Ohio Chemical, \$2.82; Rosco Metal Products, \$603.066; Yvon Roy Sports, \$26.08; Cie d'Electricité Shawinigan, \$1,746.76 et \$1,072.26; Albert St-Pierre, \$250.00; Snap-On Tolls, \$78.02; Sanfax Corp., \$162.43; Stop-Fire, \$6.89; Stencils Ltd., \$56.98; Zurich Insurance, \$110.63; Terrebonne Quarries, \$788.23 et \$17.36 et \$1,454.63; Aluminium Co. of Canada, \$530.20; S.M. Bouchard Ltd, \$19.68; Francis Hancins, \$450.81; Prud'Homme & Frères, \$1,775.93; The Gazette, \$143.55; La Presse, \$272.70.

NO 6-3201

MERCERIE pour HOMMES

DONAT ST-YVES INC.

Marchand de Chaussures

Tous genres de prélatrs — Valises et sacs de voyage

31 ST-FRS-XAVIER

TERREBONNE

Le Salon

JEAN-GUY

Jean-Guy Crépeau, propriétaire

est maintenant situé
au 41 rue St-Joseph

(voisin du Supermarché Richelieu)

GRANDE FACILITE DE STATIONNEMENT

BIENVENUE A TOUS!



SERVICE COMPLET D'IMPRIMERIE

- Circulaires ● Cartes d'affaires
- Entêtes de lettres ● Enveloppes

Imprimerie
COMMODORE ENR.

Albert Daigle, prop.

159, Boulevard (coin Théberge)

666-3746

- Finition ● Armoires de cuisines
- Panneaux de toutes sortes

TERREBONNE FLUSHDOOR Enr.

Roland Lachapelle, prop.

Manufacturiers de portes plaquées

5, 2e AVENUE

NO. 6-8574

TERREBONNE

Le magasin du chic...
à prix raisonnables...

Tél.: NO. 6-3102

Chez OSCAR

MERCERIE POUR HOMMES

LINGERIE POUR DAMES ET ENFANTS

Spécialité: Habits faits sur mesures

70, rue ST-PIERRE

TERREBONNE

BIERE
PORTER

NO. 6-8047
Livraison gratuite

MARCHE BRUNO

Bruno Lauron, propriétaire

Epicierie - Boucherie - Restaurant

215, GAGNON

TERREBONNE



Réparation de T.V. à domicile
Vente - Installation d'antennes

CLINIQUE DE TV BEAULIEU

A. BEAULIEU, Prop.

666-8066

19, MARTEL

TERREBONNE

Factures à la ville

Factures approuvées à l'assemblée du Conseil, le 5 août.

DE TERREBONNE : Bergeron Transport Ltée, \$2.25; Léo Chapleau, \$38.81; Clermont Auto Electric, \$17.08; Canuel Auto Ltée, \$2.35; Courrier de Terrebonne, \$50.00; Entreprises LPR Ltée, \$2.39; Garage Hervé, \$56.30; Garage E. Leroux, \$31.08; Me Jean Geoffrion, \$35.00; J.-B. Gauthier Enrg., \$176.44; Les Entreprises Boisvert Enrg., \$176.44; Lionel Grenier Auto Inc., \$191.76; Les Huiles de Terrebonne, \$12.72; Imprimerie Commodore, \$1,381.60; Ferronnerie M. Jacques



- Ambiance select
- Diner d'hommes d'affaires
- Goûters
- Casse-croûte
- Tous vos mets préférés
- Décor unique

... pour le plaisir des fins gourmets

LIVRAISON
REGULIERE

ses STEAKS
ses PIZZAS
ses METS CANADIENS

CHARLES LAPOINTE vous y invite

17 ST-PIERRE

voisin de la
Banque Canadienne

Mariage Roberge-Péloquin samedi



MARIAGE ROBERGE-PELOQUIN SAMEDI

• Mlle CAROLE ROBERGE, fille de M. et Mme J-Raymond Roberge, et M. YVES PELOQUIN, fils de M. et Mme Jean-Charles Péloquin, dont le mariage sera célébré en l'église St-Louis-de-Terrebonne, samedi le 21 août à 9 h. Une réception suivra à l'école Léopold-Gravel. Mlle Roberge recevait récemment son diplôme de garde avec un résultat de 85% de l'hôpital Maisonneuve de Montréal, conservant un des premiers rangs de sa promotion.

LES CAHIERS DE SAINTE-CLAIRE

mes notes... sans menottes!

DES JOUETS ATROCES

Nous livrons à l'attention de nos lecteurs cet extrait d'un article du "Nouvel Observateur", journal français, sur les nouvelles armes employées par les forces américaines au Vietnam. On comprendra, après sa lecture, que tous les moyens sont bons pour l'homme d'être cruel pour ses semblables.

"Mais ce sont surtout les armements qui changent la face de la guerre. L'énumération des nouvelles armes utilisées au Vietnam fait honneur à l'imagination des briseurs de révolution et promet de beaux jours aux guérilleros panaméens ou guatémaltèques. Les ingénieurs américains ont mis au point un appareil portatif de détection à l'infrarouge qui décèle la présence de tout être humain dans un rayon de 200 mètres, si bien caché soit-il. Ils ont inventé le "chien paresseux", shrapnell géant, bombe de 2 tonnes bourrée de fléchettes qui explose à 10 mètres du sol en causant de terribles blessures aux hommes tout en lardant le terrain de pièges dangereux. Ils ont fait don aux aviateurs de la bombe "oeil de serpent", à chute lente, dirigeable à volonté, doté les hélicoptères U.S. d'une sorte de sac de 200 grenades accroché à leur ventre, qui fait le vide sur plus de 2000 m², et du "bull pup", engin de 200 kg de T.N.T. téléguidable, capable de détruire des abris souterrains — sans parler du nouveau napalm, perfectionné au point d'être à son prédécesseur ce que les nouveaux engins thermonucléaires sont à la bombe d'Hiroshima.

"Les fantassins n'ont pas été oubliés dans cette distribution de jouets fous: ils disposent maintenant d'un engin automatique ultra-léger (moins d'une livre) qui tire des projectiles si meurtriers et à trajectoire si rapide que toute blessure provoque presque automatiquement la mort, en faisant littéralement éclater la chair et en ébranlant le squelette tout entier. Ils disposent maintenant de radars portatifs qui sont peut-être l'arme antiguérilla la plus efficace."

JEAN VEZINA A L'HONNEUR

Le journaliste Serge Brousseau a publié dans les "Nouvelles Illustrées" du 31 juillet un article fort élogieux et bien documenté sur la galerie d'art de notre concitoyen Jean Vézina, dans l'île du Moulin. D'autres journaux de la métropole ont aussi rendu hommage à M. Vézina pour son initiative fort heureuse. C'est là une publicité de bon aloi pour notre ville.

Nous l'avons toujours dit: Terrebonne se fera connaître à l'extérieur de ses frontières par la qualité de son niveau culturel et les manifestations à caractère artistique.

M. Brousseau mentionne avec plaisir que Terrebonne compte dans ses murs Eva Dionne-Petit, une artiste de grand talent dont plusieurs des oeuvres ont été acquises par le Museum of Arts de Newark dans le New Jersey.

L'article fait aussi état des préoccupations artistiques de Jean Vézina qui rêvait depuis plusieurs années de fonder un tel centre d'art ici. Le rêve est devenu une réalité pour le plus grand bien de la population et il est à se demander si les gouvernements ne jugeront pas à propos de subventionner une telle entreprise culturelle, comme cela se fait ailleurs.

Nous l'avons déjà fait dans le journal à maintes reprises mais nous revenons à la charge avec joie: il faut que nos concitoyens aident par tous les moyens une telle oeuvre. Ils ont prouvé qu'ils aimaient les belles choses et qu'ils avaient le sens artistique en assistant nombreux aux représentations de théâtre et de musique offerts par l'Association Culturelle de Terrebonne. A eux maintenant de secondar les aspirations généreuses de Jean Vézina dans son atelier de l'île du Moulin.

Nominations ecclésiastiques

Parmi les récentes nominations faites par S. E. Mgr Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme, notons les suivantes:

M. le curé Georges Duquet (autrefois vicaire à Terrebonne): vumônier diocésain des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc;

M. l'abbé Jean d'Avila Prévost secrétaire du vicariat forain Terrebonne-St-Eustache et aumônier du conseil régional d'apostolat laïque.

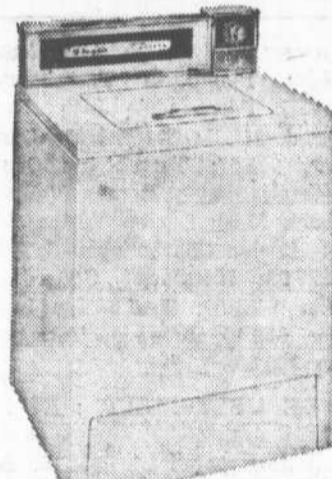
Sont nommés curés: M. l'abbé Yvon Mailloux, v.f. à Ste-Anastasia; M. l'abbé Jacques Lépine, à

Ayersville; M. l'abbé Philippe Labossière, à St-Rédempteur; M. l'abbé Louis-Philippe Boulanger, à St-Canut; M. l'abbé Emile Lauzon, à St-Hermas; M. l'abbé Jean-Louis Maisonneuve, à St-Augustin. Sont nommés vicaires: MM. les abbés Jean-Marie Pageau, à St-Janvier; Anthony LaFemina, à Holy Family de Rosemère; Pierre Valois, à Bois-des-Filion; Luc Guénette, à Ste-Paule.

LESSIVEUSES ET SECHEUSES AUTOMATIQUES 'INGLIS'



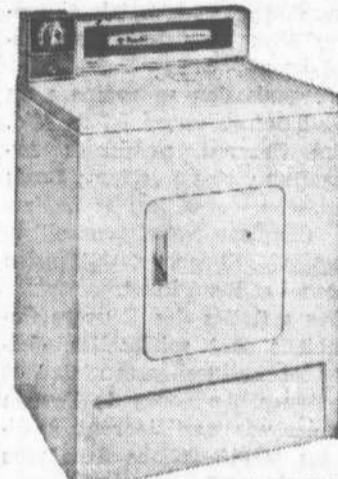
... UN MODELE
APPROPRIE A CHAQUE FAMILLE



LAVEUSE AUTOMATIQUE SUPERB

- 4 cycles - 2 vitesses
- Filtre distributeur
- Lampe germicide Sani-Sun
- Capacité de 12 livres
- Réglage automatique des températures et du niveau d'eau

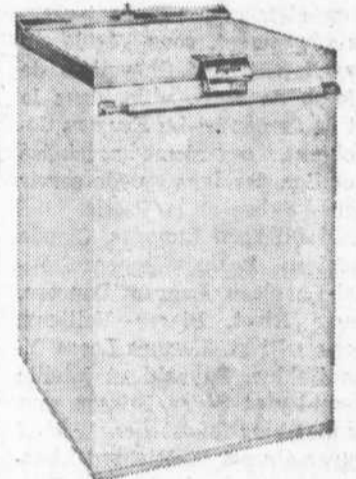
Prix régulier \$404.50



SECHEUSE AUTOMATIQUE SUPERB

- 4 cycles automatiques
- Sélection de températures multiples
- Sélecteur du degré de séchage
- Filtre à charpie
- Séchage ultra-rapide

Prix régulier \$279.50

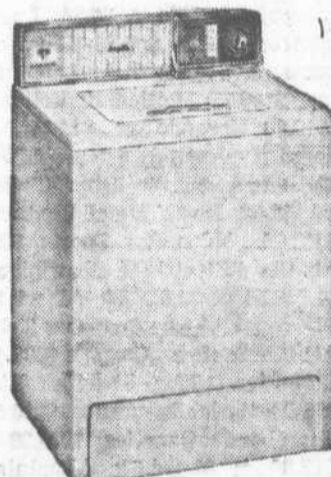


LAVEUSE DE VAISSELLE CITATION

Capacité de 17 couverts. Interrupteur de sécurité. Séchage par radiation. Chargement par le dessus. Montée sur roulettes elle se déplace partout facilement. Distributeurs automatiques de détergers.

Prix rég. \$349.95

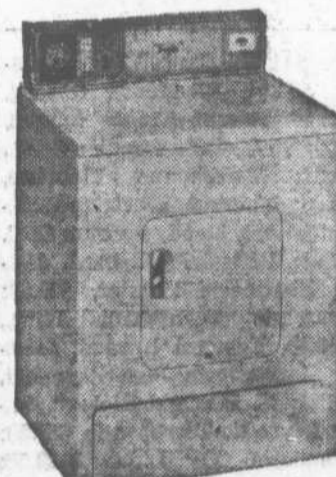
EN VENTE A PRIX DE DEFI



LAVEUSE AUTOMATIQUE CITATION

- 5 cycles - 2 vitesses
- 2 cycles de super-lavage. Filtre auto-nettoyeur. Réglage automatique des niveaux d'eau à 3 positions. Réglage des températures d'eau du lavage et du rinçage.

Prix régulier \$429.50



SECHEUSE AUTOMATIQUE CITATION

- Cycles automatiques et chronométrés.
- Sélection de températures par boutons poussoirs
- Cycle spécial pour laver-portier
- Lampe germicide Sani-Sun
- Filtre à charpie.

Prix régulier \$319.50

EN VENTE A PRIX DE DEFI

EN VENTE A PRIX DE DEFI

QUALITE

Oui, qualité et service sont les caractéristiques des Ameublements Roger Quimet Inc.

En toute connaissance de cause pour la même qualité et le même excellent service après la vente, le plus bas prix et les meilleures conditions sont celles des Ameublements Roger Quimet Inc.

Lessiveuses et sècheuses INGLIS... les appareils de buanderie familiale ultra-modernes

Les Ameublements
roger quimet inc.

68, rue St-Pierre

Terrebonne

666-4296

LE PLUS
IMPORTANT
MARCHAND
DE MEUBLES
DE LA
REGION

Jusqu'au 15 septembre pour payer vos taxes avec escompte de 2%

Quelques changements pour les autos '66



● LA NOUVELLE VOLKSWAGEN 1966 à toit profilé (série 1500) qui serait exportée bientôt d'Allemagne en Amérique du Nord. A l'arrière-plan, l'indestructible petite VW (beetle) qui représente encore 67% des ventes VW à travers le monde. Volkswagen est le quatrième plus important manufacturier d'autos au monde après GM, Ford et Chrysler.

Selon le magazine Time, les manufacturiers d'automobiles s'attendent à une année record de ventes en 1966; les experts parlent même de 9,100,000 autos aux Etats-Unis seulement ce qui dépasserait le chiffre de 1965 de 18% et, en comparaison de 1961, de 65%! Il ne semble pas que des changements majeurs soient incorporés aux nouvelles autos '66. Des options seront disponibles sur demande — par exemple: un bouton-poussoir qui permet à l'automobiliste de choisir une vitesse de croisière sans toucher à l'accélérateur. On verra des moteurs plus puissants, des carrosseries plus longues et moins de chrome.

Tous les manufacturiers allongeraient leurs modèles intermédiaires et s'éloigneraient ainsi des modèles compacts. Chevrolet, Pontiac, Dodge, n'auraient que de légères altérations aux grilles et les décorations extérieures. Chevrolet et peut-être Pontiac mettraient sur le marché

des autos sports durant 1966 pour entrer en compétition avec la Mustang. Aux seuls Etats-Unis, en 1965, Ford a vendu 445,000 Mustang!

Maison modèle

La maison modèle de A. Poulin Construction Ltée sur la rue St-Antoine est maintenant ouverte pour inspection. Vous pourrez vous y rendre dès ce dimanche, la rue St-Antoine étant ouverte à la circulation automobile.

Construction

JBL Construction mettra en chantier au début de septembre un bungalow pour M. Léopold Caron, à l'angle des rues Masson et Théberge, sur un terrain acheté récemment de M. Albert Pagé. L'habitation doit être terminée pour le 1er novembre.

Le nouveau frigidaire

La compagnie Frigidaire vient de mettre sur le marché le réfrigérateur qui flotte sur un coussin d'air et qu'on peut faire glisser aisément sans se fatiguer. Le nouveau Frigidaire est maintenant en montre aux Ameublements Roger Ouimet Inc., 68 rue St-Pierre, et toute personne peut constater par elle-même le bien-fondé de cette invention révolutionnaire.

La seule pression de l'air venant d'un aspirateur suffit à faire lever le réfrigérateur à 2 millimètres au-dessus du plancher. Le principe a déjà été mis en valeur sur d'autres appareils mais Frigidaire est le premier à le présenter au public sous cette forme. La démonstration aux Ameublements Roger Ouimet est faite sans aucune obligation.

Les contribuables de notre ville auront jusqu'au mercredi 15 septembre prochain pour verser leurs taxes à l'hôtel de ville; jusqu'à cette date, un escompte de 2% sera déduit de la facture; après le 15 septembre, un intérêt au taux de 6% l'an sera chargé.

La plupart des factures des propriétaires de terrains et pro-

priétés ont été mises à la poste, lorsque vous lirez ces lignes; celles des locataires suivront.

Plusieurs propriétaires ont déjà payé leur écot au trésor municipal afin de bénéficier de l'escompte mais il est impossible de savoir quel montant sera perçu d'ici le 15.

Des échos sont parvenus à notre bureau au sujet de l'augmentation de la taxe foncière de \$0.25% à \$0.80%. Certains ont été surpris: ils ne doivent pas lire notre journal qui a déjà publié, il y a plusieurs mois, le budget contenant la nouvelle taxation ainsi que l'augmentation de la valeur des terrains. A ces personnes il faudra répéter que le pont payant ne rapporte plus, comme par les années passées, des sommes mirobolantes qui se chiffraient dans les \$250,000. (en 1964: \$330,000!).

Malgré cette baisse considérable de revenus, les services municipaux continuent de fonctionner afin de procurer le bien-être à la population et ces services se traduisent par des taxes que nous devons payer, vous et moi.

Pique-nique

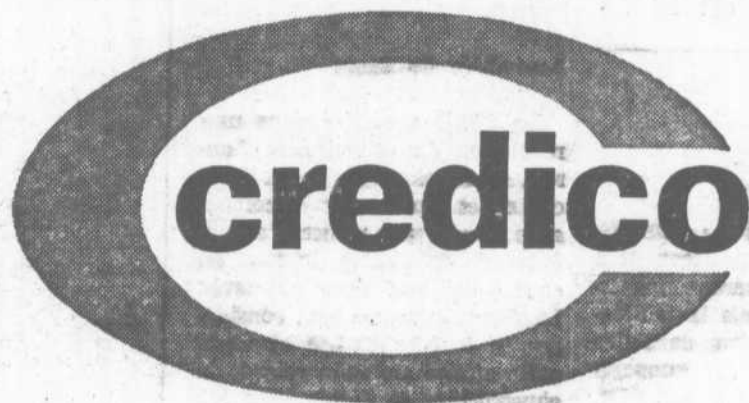
Le pique-nique annuel de l'Harmonie de Terrebonne se tiendra dimanche le 22, sur les terrains de M. Paul Dubois, dans le Rang Sud de la paroisse de Terrebonne. Les membres et leurs familles sont cordialement invités.

A la grotte

Selon des estimés conservateurs, plus de 700 personnes ont participé le 15 août à la fête de L'Assomption à la Grotte du côté. Un drapeau marial donné par M. et Mme Marcel Jacques, a été hissé pour la première fois.

A COMPTER DE MAINTENANT

Nous honorons la carte



- LE MOYEN SUR, MODERNE, PRATIQUE ET EFFICACE pour faire tous vos achats d'une certaine valeur
- LA CARTE CREDICO VOUS PERMET PLUS DE FLEXIBILITE car vous pouvez obtenir du crédit sur achat à plus d'établissements commerciaux
- LE RELEVÉ DE COMPTE MENSUEL EST TRES PRATIQUE car il donne tous les achats effectués durant le mois précédent
- LES ACHATS PEUVENT ETRE BUDGETES si vous le désirez en s'échelonnant sur plusieurs mois pour tous vos achats importants ou autres.

LES MARCHANDS DE TERREBONNE SUIVANTS

VOUS OFFRENT LES AVANTAGES DE LA CARTE CREDICO :

Les Ameublements Roger Ouimet Inc.

68 rue ST-PIERRE 666-4296 TERREBONNE

Moderne Electrique Enrg.

43 rue ST-PIERRE 666-3331 TERREBONNE

La Ferronnerie M. Jacques Ltée

Angle St-Pierre et Ste-Marie 666-3333 TERREBONNE

G. RICARD & FILS

maitres-horlogers ● bijoutiers
37 rue STE-MARIE 666-3065 TERREBONNE

TOUJOURS UN SERVICE PARFAIT!

- TUNE-UP
- GAZOLINE - HUILE
- PNEUS
- BATTERIES Atlas
- ALIGNEMENT de roues et de lumières
- DEBOSSAGE

LEVEILLE



SERVICE

Meteor - Mercury - Comet
Camions Mercury

Ouvert tous les jours
de 7h. a.m. à 10 h. p.m.

121 Boul. TERREBONNE

Tél. 666-4117

LES ASSEMBLES DU MOIS

Conseil de la Paroisse St-Louis	1er lundi
Conseil de Lachenaie	1er lundi
Conseil de Mascouche	1er lundi
Cercle Lacordaire (conseil)	1er mardi
Commission scolaire (ville)	1er mercredi
Filles d'Isabelle	1er mercredi
Conseil de l'Harmonie	1er mercredi
Conseil municipal (ville)	1er jeudi
Commission scolaire (Lachenaie)	2è mercredi
Commission scolaire (Mascouche)	2è lundi
Amicale des Vétérans	2è mercredi
Chevaliers de Colomb (conseil)	1er jeudi
Chevaliers de Colomb (membres)	2è jeudi
Société St-Jean-Baptiste (conseil)	2è jeudi
Chambre de Commerce	3è lundi
Régionale Duvernay	3è mardi
Cercle Lacordaire (membres)	3è mardi
Etat-major de l'Harmonie	3è mercredi
Commission scolaire (Paroisse)	4è lundi
Ligue Sacré-Coeur : Dim. précédant le 1er ven. du mois	

UN SERVICE PUBLIC OFFERT PAR

Lionel Grenier Automobile Inc.

VENTE - SERVICE - PIECES
Pontiac - Buick - Acadian - Vauxhall
Camions G.M.C. - Handi-Van

TERREBONNE

93 ST-LOUIS (angle Théberge)

666-3747-48

\$216,700 pour le transport des élèves cette année à la Commission scolaire régionale Duvernay

La Commission scolaire régionale Duvernay a octroyé les contrats pour le transport des élèves aux différentes écoles durant l'année académique 1965-66 à une séance du 10 août dernier. Le montant à déboursé sera de

\$216,700 et comme les contrats seront signés pour cinq ans, le grand total sera de \$1,083,500.

Voici la liste des soumissionnaires ainsi que leurs prix pour les différents circuits:

Transporteurs	Trajet 1	Trajet 2	Trajet 55
Autobus Laurentides	\$183,290		\$ 9,450
E.J. Ellis		\$63,200	8,800
Autobus Intem. Enrg.	295,925		
Arch. et Meunier		80,100	10,800
Noël Malo	166,975	73,290	11,250
Autobus Concorde Ltée	146,300	73,600	7,200
M.G. Urbain	163,400		8,000
Les Autobus Guérard		76,800	8,100

Les contrats ont été accordés à Autobus Concorde Limitée à \$146,300, (circuit no 1), E.J. El-

lis, à \$63,00 (circuit no 2) et Autobus Concorde Ltée à \$7,000 (circuit no 55).

A la régionale Duvernay

Assemblée du 20 juillet

Les commissaires ont demandé des soumissions pour le transport des élèves; elles doivent être ouvertes à la séance du 3 août.

Un montant de \$107,203.43 a été voté pour payer les salaires et les factures, dont \$4,977.96 pour l'administration du 21 mai au 11 juin; \$5,203.74 pour les activités dirigées; \$3,876.82 pour l'éducation physique et \$48,839.02 pour le personnel enseignant du 20 mai au 3 juin.

Des soumissions ont été de-

mandées pour travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial pour l'école secondaire. Elles seront reçues jusqu'au 24 août à 5 h. p.m.

Il a été proposé que des cours de conduite automobile soient organisés pour les élèves des 10e, 11e et 12e années, garçons et filles, en septembre prochain. Le régisseur du transport, M. Jean-Guy Crevier a été autorisé à participer à un congrès du Club Automobile de Québec, du 9 au 20 août et ses frais de séjour et de voyage lui seront remboursés.

Assemblée du 3 août

La CSRD a réitéré dans une résolution du commissaire Lauzon, sa décision de s'en tenir au choix des fenêtres de la compagnie Prodal pour l'école secondaire de 48 classes, le tout en conformité aux plans et devis. La Commission ne peut considérer la fenêtre Bo-Lac et toute cette affaire ambiguë retarde la construction de l'école secondaire.

M. Achille Corbo a été engagé comme secrétaire-trésorier administrateur au salaire de \$11,500 par année plus \$1,000 en dépenses.

Le Gouverneur-Général G. Vanier, qui posait dernièrement la pierre angulaire de la Bibliothèque nationale et de l'immeuble des Archives à Ottawa, a rappelé aux Canadiens que leur histoire est fascinante, passionnante et souvent vivifiante.

Décès Beaupré

TERREBONNE-PAROISSE — Mme Vve Marcel Beaupré, née Gracia Morin, demeurant au 2300 chemin Pincourt, est décédée le 17 à l'âge de 62 ans. Elle laisse pour la pleurer sa fille Madeleine et ses fils Jean et Pierre, son frère, Louis Morin, et M. et Mme Charles Beaupré. Les funérailles avaient lieu ce matin, 20 août, à 10 h. en l'église paroissiale et l'inhumation au cimetière ici. Les funérailles étaient sous la direction de Jos Guay & Fils, 144 rue St-Louis, Terrebonne.

AUTOMOBILISTES - CAMIONNEURS



VOYEZ **STATION SERVICE**
TOUJOURS **SERVICE**
VOTRE
GARAGISTE
B P
D'ABORD **BP**

GARAGE H. PAQUET Enrg.

GAZ — MECANIQUE — OUVRAGE GENERAL
MECANICIENS D'EXPERIENCE

Téléphone : 666-3345

19 MONTEE PINCOURT

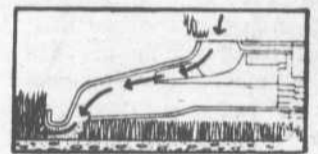
TERREBONNE

Pas de roues! La nouvelle Flymo de Toro se manoeuvre comme pas une... puisqu'elle flotte sur un coussin d'air.

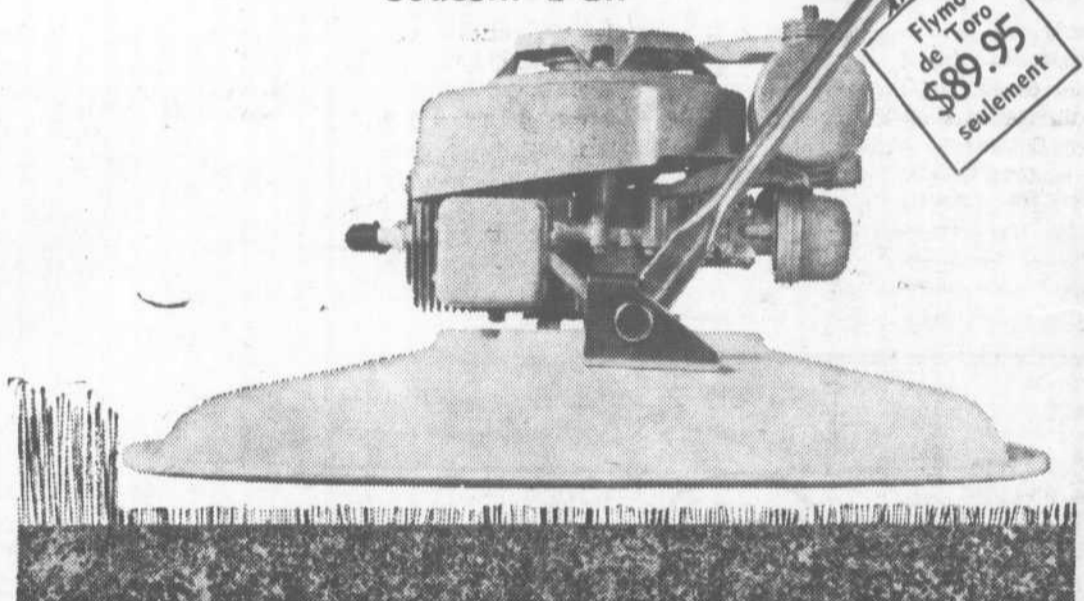
Une petite poussée et la nouvelle Flymo va où vous voulez, en avant, en arrière ou de côté, ou en va-et-vient. Le concept le plus sensationnel depuis le début de la tondeuse motorisée! La Flymo flotte sur coussin d'air comme le célèbre "hovercraft" militaire.

Aussi sûre et facile d'usage sur les pentes et terrasses que sur le terrain plat. Pas d'éjecteur! Rognures d'herbe et débris sont renvoyés en bas dans l'herbe sous la tondeuse. La Flymo coupe sur 19" de large, pèse seulement 30 lbs et son moteur de 2½ c.v. est de départ rapide.

ELLE FLOTTE SUR LES AIRS. Une hélice tournante provoque un remous d'air qui soutient la Flymo à ¼" du sol, si bas qu'elle glisse sous les arbustes et buissons. La hauteur de tonte se règle aisément à ½", 1" et 1½".



Une nouvelle tondeuse **TORO(r)** flotte sur coussin d'air



Voyez la FLYMO flotter en l'air chez

Fortin Equipement

55, RUE ST-PIERRE
TERREBONNE

Téléphones : Jour 666-6531
Soir 666-3270

Merci des marguilliers

Les marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique St-Louis tiennent à remercier les généreux paroissiens qui ont permis la fabrication et l'installation dans les bancs de l'église des supports pour livres de messe, soit MM. Wilfrid Bezeau, Alphonse Bourgoïn, Georges L'Hheureux et les compagnies Héroux & Fils Inc. et Canada Flushwood Door Mfg Ltd. MM. L'Heureux, Héroux et Langlois ont manufacturé gratuitement les boîtes alors que MM. Bezeau et Bourgoïn les ont vernis sans frais pour la Fabrique.

Soyons généreux!

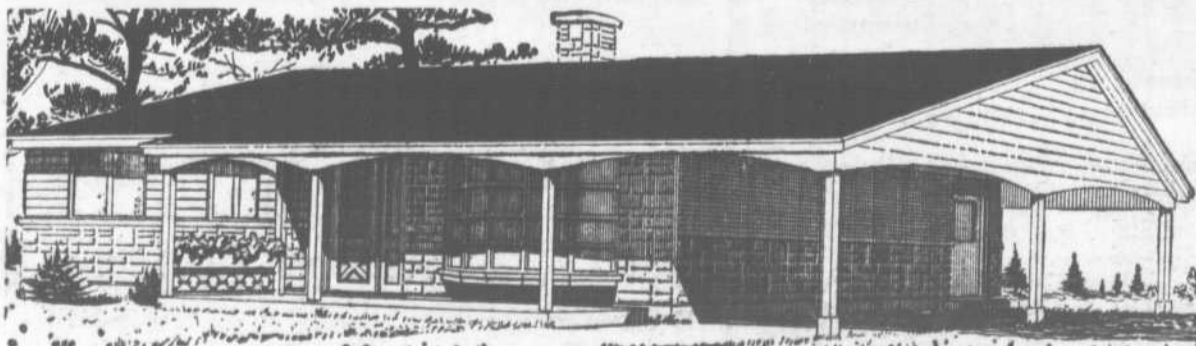
Des livres contenant les prières de la messe dialoguée sont disponibles pour les paroissiens gratuitement. La Fabrique St-Louis a dû payer pour ces livres et il serait dans l'ordre que les généreux paroissiens de Terrebonne fassent leur part en déposant leurs offrandes dans les troncs à l'arrière de l'église. Même la plus petite offrande a une valeur inestimable.

Nouveau commerce

NOUVEAU COMMERCE
M. Yvon Langlois vient d'établir au 6 rue St-Jean-Baptiste un atelier pour la vente et le service des radiateurs d'automobiles et camions de toutes marques et modèles, sous la raison sociale: Terrebonne Radiateurs.

Notre concitoyen fera la vente du neuf de même que les réparations. Les heures d'affaires seront de 8 h. à 6 h. du lundi au samedi inclusivement. Des conditions spéciales seront faites aux garagistes et ateliers de réparation.

Réouverture de la maison modèle rue St-Antoine



A. POULIN
CONSTRUCTION
VOUS INVITE
A VISITER
CE MAGNIFIQUE
BUNGALOW !

LA RUE ST-ANTOINE EST MAINTENANT OUVERTE A LA CIRCULATION AUTOMOBILE ENTRE LES RUES ST-LOUIS ET ST-SACREMENT

Nouveau boulevard commercial bientôt en construction — A quelques minutes des écoles, églises, magasins — Accès facile à la nouvelle route 18.

NOUS AVONS UNE TRES GRANDE VARIETE DE MODELES.

PC **CONSTRUCTION LTÉE**

78, RUE OUIMET

TEL. 666-3420

TERREBONNE

L'omnium Félix Leclerc au Club de Golf Mascouche

Clôture de l'OTJ dimanche après-midi

Propos Sportifs

Jean-Guy Lavigne vainqueur en 12.35



Photo "La Revue" par Studio Terrebonne

● **JEAN-GUY LAVIGNE**, fils de M. et Mme Joseph Lavigne de la rue St-Pierre, a remporté les honneurs de la course à pieds sur une quinzaine de concurrents, mardi soir dernier. Le directeur de la police, M. Aimé Charron, lui a présenté la bourse et les trophées.

Quinze courseurs avaient pris le départ devant la Taverne des Sportifs de M. Louis Crépeau, pour un parcours de 2 1/5 milles. M. Charron a donné le signal du départ. Une foule évaluée à 2,000 personnes a assisté à toutes les péripéties sur les rues parcourues. Voici le résultat officiel des chronomètres:

- JEAN-GUY LAVIGNE : 12.35;
- MARTIAL RHEAUME : 12.57;
- REJEAN LACHAPELLE : 12.59 ;
- YVON BOLDUC : 13.11 ;
- CLAUDE GRISE : 13.23 ;
- MANUEL FOREST : 13.47 ;
- MAURICE JUTEAU : 14 ;
- JEAN-PAUL BOURGOIN : 14.23 ;
- PAUL JOBIN : 14.50.

Une deuxième course réservée aux professionnels a été remportée par Roland Michaud en 32-18; G. Bourdon en 35.10 et Alph. Ouellette en 37.34. Il s'agissait d'une course de 6 3/10 milles.

M. Marcel Chartrand de la Taverne des Sportifs était l'organisateur général, les juges de lignes : MM. André Therrien, Roger Godard et Vianney Delorme; les chronomètres : MM. Fernand Moreau assisté de Maurice Sarrazin et Philippe Dauvais.

Les organisateurs remercient les personnes qui ont vendu des billets de même que la Garde

Le troisième omnium de golf Félix Leclerc aura lieu au Club de Golf Mascouche, les 27 et 28 août prochain. Comme par les années passées, \$5,000 en prix y seront distribués et plus de la prime de \$1,000 pour un trou d'un coup.

En plus des activités habituelles, il y aura cette année une lutte entre quatre pros: Claude Brisebois de Mascouche, André Lecours de New-Glasgow, Charlie Giraldeau de Terrebonne et Paul Labonté de L'Épiphanie.

Gala sportif

Mercredi soir, le 25 août prochain, les nombreux amis de RAY COUTURE, champion mlourd du monde à la lutte, fêteront ses 20 ans d'activités au Riverside Speedway, à Duvernay-Est.

De nombreux invités du monde de la lutte, de la boxe et du sport seront au rendez-vous: Yvon Robert, Johnny Rousseau, Tony Lanza, Larry Moquin, Bob Lortie, Emile et Henri Dufresne, Maurice Richard, Jean Béliveau, Yvon Durelle, etc. Des artistes de la radio et de la TV participeront aux fêtes: Jean Roger, Fernand Gignac, Yvan Daniel, Franckie Jarraud, Joel Denis, Les Classels, etc.

Il y aura attractions continues, concours de danse en plus de cinq combats de lutte et de nombreux pris de présence. L'admission sera de \$2.00. Pour toute réservation: 665-4737.

Encouragez nos annonceurs

Les directeurs de l'Oeuvre des Terrains de Jeux 1965, MM. Gilles Lauzon et Jean-Claude Vailancourt, invitent la population aux Olympiades qui seront tenues sur les terrains du Centre municipal dimanche après-midi, le 22 août, à compter de 1 h. 30. Des courses, sauts et lancers sont au programme dans toutes les catégories. Cette année, les gagnants seront par équipes de

quatre participants.

La remise des prix aux vainqueurs aura lieu vers 4 h. 30. Les membres du Conseil municipal ont été invités à cette cérémonie.

Au moment de mettre sous presse il nous a été impossible de savoir si un feu d'artifices sera fait le soir du 22 août le Conseil n'ayant pas fait connaître sa décision.

Course de bicycles le 6 septembre

Le lundi après-midi de la Fête du Travail, à 2 h. une grande course de bicycles pour une quinzaine de participants sera organisée par la Taverne des Sportifs de M. Louis Crépeau. La course est limitée aux hom-

mes de 40 ans et plus. Le parcours de 6.3/10 mille comprendra le quadrilatère Lapage, St-Jean-Baptiste, Léon-Martel et St-Pierre et il y aura 14 tours à exécuter.

102 chopines de sang à la clinique de la Croix-Rouge

La population de Terrebonne et des environs a assez bien répondu à l'appel de la Croix Rouge et 102 chopines de sang ont été remises à l'organisme lors de la clinique du vendredi 3 août dernier. La responsable de la clinique nous a fait parvenir le message suivant:

"Je profite de l'occasion que me donne La Revue de Terrebonne pour remercier les 102 donneurs de sang qui se sont rendus le 13 août dernier au Centre de Loisirs. Le jour de la clinique, les services volontaires sont inestimables pour l'efficacité et le bon fonctionnement de l'organisation. La Croix-Rouge est reconnaissante envers ceux

qui ont apporté leur concours.

"Au nom de la Croix-Rouge, de M. René Grenon et de moi-même, un grand merci à tous les bénévoles qui de près ou de loin ont contribué au succès de cette clinique. La prochaine clinique aura lieu la première semaine de février".

Mme Fleurette Boisvert

Le produit national brut du Canada a atteint 47 milliards de dollars en 1964, comparativement à 43.2 milliards l'année précédente. Ce gain de 9 pour cent est le plus élevé depuis 1956.

Vous recherchez ce qu'il y a de mieux?

Y a pas d'erreur, MOLSON c'est la meilleure!

Construction

JBL Construction, M. Jean-Baptiste Loignon, propriétaire, mettra en chantier au début de novembre une dizaine de bungalows sur la rue Léon-Martel au nord de la ville. Ces maisons seront construites sous l'empire de la loi des travaux d'hiver avec boni de \$500 et seront terminées pour le 1er mai. M. Loignon nous a dit que six de ses maisons sont vendues d'avance.

EN QUELQUES LIGNES

Expropriation de terrains pour le Grand Boulevard

M. ROLAND FORGET de la Côte de Terrebonne a reçu une lettre qui l'avise de l'expropriation de sa terre par l'Hydro-Québec pour la ligne à haute tension laurentides-Duvernay, qui viendra de la Manicouagan pour se diriger vers Montréal. Une partie des terrains de M. Alcide Labelle seraient aussi expropriés.

L'INGENIEUR MUNICIPAL, M. André Lamy, complétera en septembre le travail de numérotage des habitations de notre ville. Une liste doit être remise à la Cie de Téléphone Bell, et autres intéressés, dont notre publication: Le Guide des Adresses.

DES TROTTOIRS seront confectionnés sur la rue Masson au nord de la ville, de la rue Henri-Desjardins jusqu'aux limites de Terrebonne; une somme de \$10,000 a été prévue au règlement 695 pour ces trottoirs, côté est et ouest.

Mme JOSEPH GUAY, Mme DONAT VALIQUETTE, Mlle RAYMOND, Mme OUMET, de la côte de Terrebonne, sont par-

ties mardi pour un voyage au Saguenay en bateau et seront de retour aujourd'hui.

M. LAURENT PAPINEAU, du Super-marché Papineau, fait refaire l'extérieur de sa propriété rue St-Louis par M. Marcel Desnoyers, entrepreneur en revêtements extérieurs.

M. et Mme ROSAIRE OUMET, Claudette et M. Clément Ouellette ont fait le tour du Lac St-Jean cette semaine et ils étaient de retour jeudi.

TERREBONNE FLEURISTE est maintenant agent pour le photographe MAJAK Jean et Madeleine Hébert de Montréal.

S. H. le Maire et Mme JOS. EDOUARD SARRAZIN, de Lachenaie, ont participé en fin de semaine dernière au congrès des maires de la province à Drummondville.

M. DONAT OUMET, du 20 rue Mathieu, a pris définitivement sa retraite ces jours derniers. Il a quitté l'emploi chez Matthew Moody (Canadian Bowl-Mor) où il travaillait depuis 50 ans. M. Oumet est âgé de 68

ans et il pourra maintenant laisser les chiffres après en avoir additionné des milliers au cours de ces 50 années de travail sérieux.

Le R. Fr. BERNARD MILOT sera encore cette année directeur de l'école St-Louis et les RR. FF. Léopold Fournier, Rosaire Desrosiers, Marcel Quintal seront professeurs. A l'école Léopold-Gravel, le R. Fr. Urgel-Pierre sera directeur et les frères Albert Bougie, Ivanhoe Forest, Gilbert Brisebois, professeurs. Le R. Fr. Roland Wilford reviendra à Terrebonne.

UN GROUPE DE TERREBONNE campait en fin de semaine dernière à Rougemont: les familles Claude Vézina, Jean-Jacques Hamel, Gilles Héroux, et Jean-Marc Fontaine.

JACQUES NORMAND sera en vedette ce soir, samedi, à La Crémaillère de l'Île du Moulin.

LE PONT DE TERREBONNE (l'ancien) a fait l'objet d'un reportage de La Presse et d'une nouvelle illustrée au canal 2 de Radio-Canada.

Le Conseil demandera à la Régie des Services publics la prise de possession préalable des terrains appartenant à Mme Thérèse Chartrand-Giroux tout près du nouveau boulevard de 80 pieds au nord de la ville. Telle a été la décision de nos édiles

à leur séance de lundi, après lecture d'une lettre de Me Rosaire Chartrand, N.P., qui avait énuméré les conditions afin que la ville prenne possession des terrains. Celles-ci ont été jugées inacceptables par le Conseil.

Le maire qui avait eu un entretien avec Mme Giroux a expliqué que les termes employés dans cette lettre ne cadraient pas avec l'entente verbale. Notre premier magistrat, appuyé par les membres du Conseil, a dit qu'il était temps de procéder dans cette affaire et que la période des "bâtons dans les roues" était terminée. Il a ajouté que plusieurs craignent l'établissement de nouveaux commerces au nord de la ville mais il a tenu à rassurer ces personnes: il n'y aurait pas surplus de commerces à cause de la population grandissante dans toute la région.

Voeux perpétuels

Le R.F. Marcel Gascon, Clerc de St-Viateur, a prononcé ses voeux perpétuels à Joliette, dimanche le 15 août. Il est le fils de M. Denis Gascon de la rue Laurier. La famille assistait à la cérémonie.

Jacques Normand à "La Crémaillère"

L'ENFANT TERRIBLE DES ONDES, le fantaisiste Jacques Normand, sera l'invité à la boîte à chanson "La Crémaillère", samedi soir le 21 août. Son sens inné de la scène, ses blagues à l'emporte-pièce et ses chansons, ne manqueront pas de plaire à tous ceux qui viendront à "La Crémaillère" samedi.

L'échevin Antonio Daunais a remis un avis de motion afin qu'un règlement soit préparé pour exproprier les terrains de Mme Giroux et qu'un montant ne dépassant pas \$7,000 soit déposé. Me Jacques Guérin, avocat, fera les représentations nécessaires auprès de la Régie.

Déjà la fin de l'année pour l'auto 1965

C'est le temps d'échanger votre voiture

5-966 PONTIAC STATION-WAGON

4 portes, moteur V-8, Turquoise. — Pare-brise teinté, Siège avant en Air-Foam, Lave-vitre, transmission automatique, grand disque de roue, lumière de recul. **3,246.**

5-991 PONTIAC PARISIENNE

4 portes Hard-Top, 8 cylindres. Gris métallique. — Pare-brise teinté, Lave-vitre, Servo-freins, Transmission automatique, Servo-direction, Grand disque de roue, Lumière de recul. **3,309.**

5-995 PONTIAC STATION-WAGON

4 portes, Laurentian, 8 cylindres, Capri Gold. — Lave-vitre, transmission automatique, Suspension Heavy Duty. **3,250.**

VOUS AVEZ L'EMBARRAS DU CHOIX CHEZ GRENIER AUTOMOBILES

5-1012 PONTIAC PARISIENNE

4 portes, Hardtop, 8 cyl., Gris métallique. — Pare-brise teinté, lave-vitre, servo-freins, Servo-direction, Transmission automatique, Grand cap, Pneus blancs, Lumière de recul. **3,313.**

5-1018 PONTIAC PARISIENNE

Convertible, 8 cyl. Engin 327. Blanc. — Pare-brise teinté, lave-vitre, Servo-freins, Transmission automatique, Servo-direction, Lumière de recul et radio. **3,673.**

5-1024 PONTIAC PARISIENNE

4 portes, Hardtop, 8 cyl. Capri Gold. — Lave-vitre, Servo-freins, Transmission automatique, Servo-direction, Grand disque de roue, Lumière de recul, Pneus blancs. **3,309.**

5-1025 PONTIAC PARISIENNE

Convertible, 8 cyl., Satin Silver. — Pare-brise teinté, lave-vitre, Servo-freins, Transmission automatique, Servo-direction, Lumière de recul, radio, Pneus blancs. **3,582.**

5-1028 PONTIAC PARISIENNE

4 portes, 8 cyl., Tahitian Turquoise. — Lave-vitre, Servo-freins, Transmission automatique, Servo direction, Grand disque de roue, Lumière de recul, radio et pneus blancs. **3,307.**

5-1029 PONTIAC PARISIENNE

2 portes, Hardtop, 8 cylindres, Blanc. — Pare-brise teinté, Lave-vitre, Transmission automatique, Servo-direction, Grand disque de roue, Pneus blancs et lumière de recul. **3,218.**

5-1030 PONTIAC STRATO-CHIEF

2 portes, 8 cylindres, Sierra Satin. — Siège avant en Air-Foam, Lave-vitre, Transmission automatique, grand disque de roue et lumière de recul. **2,781.**



JOURS D'AUBAINES

5-1038 PONTIAC PARISIENNE

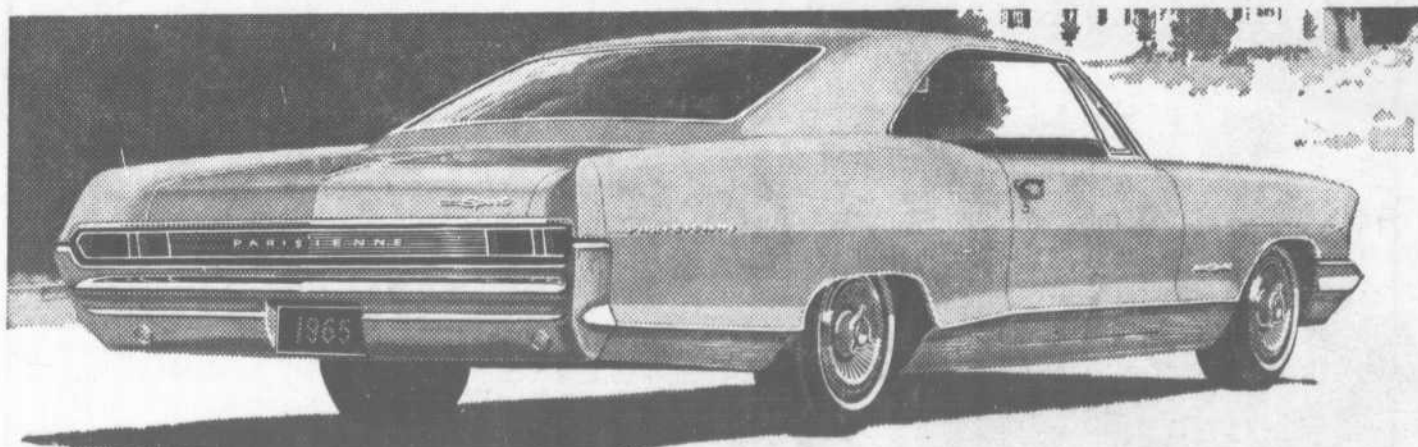
4 portes, 8 cyl., Hardtop, Satin Silver. — Lave-vitre, Transmission automatique, Grand disque de roue, pneus blancs **3,195.**

5-1041 PONTIAC PARISIENNE

Custom Sport, convertible, 8 cyl., Engin 327, Marron. — Pare-brise teinté, Vitres électriques, Lave-vitre, Positraction, Servo-freins, Transmission automatique, Servo-direction, Pneus blancs, Lumière de recul et radio, Haut-parleur arrière. **3,969.**

5-1045 PONTIAC PARISIENNE

Convertible, 8 cylindres, Marron. — Lave-vitre, Servo-freins, Transmission automatique, Servo-direction, Grand disque de roue, Pneus blancs, lumière de recul et radio. **3,579.**



LIONEL GRENIER AUTOMOBILES INC.

Vente — Service — Pièces : PONTIAC — BUICK — ACADIAN — VAUXHALL — CAMIONS G.M.C. et BEDFORD

93 rue St-Louis (angle Théberge)

Terrebonne

Tél.: 666-3747 et 666-3748

Un début formidable à "La Crémaillère", mais...

Vous êtes déjà allés à un banquet où les hôtes n'étaient pas présents? Non... Moi, si... Où ça? A la Crémaillère. Tiens, direz-vous, une nouvelle salle où l'on donne des banquets! Oui, mais pas dans le sens où on l'entend ordinairement. A la Crémaillère on y déguste des mets rares et combien succulents: poésies, chansons, art, culture, finesse d'esprit, en un mot, un menu qui, à Terrebonne, est fort apprécié, mais des visiteurs seulement.

Combien de fois nous a-t-on reproché, à nous Canadiens-français de laisser les autres découvrir nos propres valeurs, nos talents: nous pensons, par exemple à Félix Leclerc que la France a découvert avant nous, et combien d'autres encore. Cependant, depuis quelques années, ça semble avoir changé pour le mieux au Québec; mais sûrement pas à Terrebonne.

Deux spectacles de choix ont déjà été donnés à la Crémaillère, et Terrebonne ne semble pas avoir découvert cette mine de culture à la portée de sa main. Il y a quinze jours (soit le 6 août), une pluie torrentielle accompagnait l'ouverture de la Boîte à Chansons. Ceci n'a pas empêché Claude Gauthier, l'invité, de combler l'assistance en la délectant de ses chansons hautes en couleurs, de sa poésie enchantée. Tous repartaient la tête pleine des résonances exaltantes qui faisaient oublier la pluie, la boue, le tonnerre, les éclairs. Les uns repartaient pour St-Lambert, Montréal, St-Jérôme; d'autres se dirigeaient vers Repentigny, L'Assomption, Joliette, etc.; quelques-uns se faufilèrent dans les rues de Terrebonne.

Une deuxième soirée le 14 août avec les "Quatre 20", groupe dont la réputation n'est plus à faire. Quatre jeunes dont la versatilité n'a d'égal que leur entraînement et leur bonne humeur. Chansons folkloriques ou d'inspiration folklorique, de tous les pays, dans toutes les langues, de toutes les époques: Québec, France, Israël, Etats-Unis, Allemagne, Russie, Pérou, Afrique, etc. L'univers à Terrebonne. Des admirateurs de partout dans un rayon de trente milles; d'ici, quelques égarés, gênés dans leur désespérante solitude. Une salle pleine de visiteurs à la première représentation; une salle quasi vide à la seconde, ce qui nous a valu le célèbre mot d'ouverture d'un membre du quatuor: "Bonsoir madame, bonsoir monsieur". Spirituel, n'est-ce pas?

Mais, Bon D... qu'est-ce qui faut à Terrebonne pour faire bouger? Faut-il, pour nous satisfaire, que des étrangers viennent s'établir et nous exploiter? Faut-il que d'autres nous sortent de notre médiocrité quand on a des moyens pour s'en sortir nous-mêmes? La Boîte à Chansons, qui fait partie d'un Centre d'art, est un moyen à notre portée qui peut nous permettre de rayonner, de faire rayonner la culture, de montrer que Terrebonne peut être une ville d'avant-garde. On parle des Centre d'art de Repentigny, d'Eastman, de Percé; on y va, on aime ça, et on laisse tomber ce qui est dans notre domaine.

Le mérite du mouvement est d'autant plus grand que ce sont des jeunes d'ici qui en sont les promoteurs. La vieille garde dénie la jeunesse, mais elle ne sait pas encourager ce que les jeunes peuvent faire de bien et de beau. De la critique on peut au moins construire; de l'indif-

férence-critique on ne récolte rien sinon les ruines de ce qui a pu être ébauché.

On a coutume de dire que ce ne sont que les jeunes qui aiment les Boîtes à chansons et leur atmosphère. Ce n'est qu'un faux prétexte qui dissimule mal le besoin qu'on a de s'asseoir sur son indifférence. A un spectacle je n'hésite pas à affirmer que, au moins 50% de l'assistance est formée par des gens âgés de plus de vingt-cinq ans; on rencontre même des personnes qui ont plus du double de cet âge. Ceux-ci ne sont certainement pas des "croulants". Ils savent apprécier ce que les autres, même les jeunes, peuvent apporter à un éternel épanouissement de l'esprit. Des gens de cette dernière catégorie, en trouve-t-on à Terrebonne? Il faut espérer que les apparences sont trompeuses!

Ceux qui pensent assister à un spectacle de Yé-Yé doivent se détromper. La brève description des spectacles qui a été faite au début montre bien qu'on est (voir Crémaillère page 19)

M. E. Vaillancourt blessé dans un accident hier soir

M. Edouard Vaillancourt, échevin de notre ville, a été légèrement blessé hier soir vers 8h. alors qu'il conduisait son auto, devant le restaurant Yvette, au 51 boul. St-Charles, à Lachenaie, à environ 500 pieds de la voie ferrée du Pacifique Canadien.

Notre concitoyen allait rencontrer M. Henri Lavoie qui demeure à cette adresse et au moment d'entrer dans le passage de cour, il fut frappé par un automobiliste dont nous n'avons pu obtenir le nom.

Sous la violence du choc la voiture de M. Vaillancourt fut projetée sur la façade du restaurant. M. Vaillancourt put quand même sortir de son auto avec l'aide de M. Lavoie qui accompagna le blessé à l'hôpital Saint-Louis. Par mesure de prudence on le transporta ensuite dans l'ambulance de M. Joyal à l'Hôpital des Vétérans de Montréal.

Hier soir, à 9h., l'état de M. Vaillancourt n'inspirait aucune crainte. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

BUVONS
TOUS LES
JOURS



Le bon, le pur
lait Raymond

LAITERIE RAYMOND INC.
LAIT — CREME
Brevage au chocolat
Beurre — Oeufs
Crème glacée Leclerc
TEL. 666-4472
227 Principale Lachenaie

Soyez le premier à admirer

Le Premier Réfrigérateur

dans le monde entier

qui

Glisse sur l'air!

Démonstrations
maintenant

Les Ameublements
roger ouimet inc.

RIDE-AIRE par Frigidaire glisse sur un coussin d'air. Un plein réfrigérateur donne l'impression de peser une plume. Une seule personne peut le faire glisser très aisément, sans secousses. Le réfrigérateur Ride-Aire de Frigidaire n'a aucune roue, appui ou glissières pour marquer les planchers. Vous pouvez manoeuvrer le réfrigérateur Ride-Aire si aisément que le nettoyage à l'arrière ou au-dessous ne pose aucun problème! Vous devez le voir pour le croire.

Vous pouvez vous faire montrer cette merveille d'ingéniosité maintenant. Vous pourrez faire glisser vous-même le réfrigérateur. Vous en serez émerveillé. Venez maintenant... voyez et comparez!



FRIGIDAIRE

Refrigérateur

RIDE-AIRE

Les Ameublements
roger ouimet inc.

LE PLUS
IMPORTANT
MARCHAND
DE MEUBLES
DE LA
REGION

68, rue St-Pierre

Terrebonne

666-4296

La nouvelle loi des fabriques

La fabrique de Terrebonne devra disposer, d'ici le 31 décembre 1966 du Centre de Loisirs

LE BILL 76, intitulé "Loi des fabriques" a été adopté par la législature provinciale ces jours derniers. Il transforme la loi désuète et peu claire qui régissait jusqu'à maintenant nos fabriques paroissiales. Comme le texte est très important pour chaque paroissien, nous avons cru qu'il serait bien accueilli par tous nos concitoyens. (Un article de "Faits & Tendances").

Tous les hommes de loi qui ont travaillé le droit fabricien et paroissial ont constaté que ce droit est très complexe et très difficile. Dans son traité de droit fabricien et paroissial, un de nos hommes les plus compétents dans ce domaine, le sénateur Jean-François Pouliot écrivait: "Quiconque s'aventure dans le labyrinthe du droit paroissial risque de s'y égarer: pour en avoir un clair aperçu, il faut remonter au passé".

Quand on tente de s'y reconnaître à travers les nombreux textes de lois qui forment notre actuel droit des fabriques et des paroisses, on ne peut que corroborer les affirmations du sénateur Pouliot. Notre système nous est venu de France au XVII^e siècle alors que la législation de l'Eglise était une législation publique reconnue par les tribunaux comme étant loi du Royaume. Après la conquête et le traité de Paris en 1763, la situation juridique de la paroisse fut totalement renversée. En effet, si sous le régime français, la législation de l'Eglise faisait force de loi devant les tribunaux, sous le régime anglais ce fut la nette séparation de l'Eglise et de l'Etat.

A partir de cette date, donc depuis près de 200 ans, des ordonnances et des lois sont venues préciser et définir le statut de la paroisse et de la fabrique en face de l'autorité civile. Inutile de dire que le statut de nos paroisses a subi de nombreux changements depuis 2 siècles. Il est facile de comprendre qu'en droit constitutionnel par exemple, il existe de nouvelles situations qui s'adaptent mal ou ne trouvent pas place dans le contexte de ces anciennes lois.

Le Bill 76, intitulé "Loi des fabriques" que la législature a adopté au cours de cette session répond, par conséquent, à la nécessité d'un rajeunissement et d'une modernisation de la loi actuelle des paroisses et des fabriques, chapitre 308 des Statuts révisés du Québec 1941 (1964 S.R.Q. 303). Cette nouvelle loi est le fruit des recherches menées par le comité des affaires canonico-civiles de l'Assemblée législative, mis sur pied depuis près de douze ans et elle a reçu l'approbation des archevêques et évêques de la province de Québec.

Puisque cette législation affectera non seulement les évêques et les curés mais également et surtout les paroissiens de la province, il est d'une importance primordiale que ceux-ci en prennent une connaissance au moins générale.

Les anciennes fabriques seront dissoutes: Une des premières modifications apportées par le bill 76 porte sur le mode d'érection et de dissolution de la paroisse et

de la fabrique. On sait qu'actuellement, une paroisse, doit être érigée canoniquement par un décret de l'évêque puis civilement par le lieutenant gouverneur en conseil après enquête menée par des commissaires nommés à cette fin. Désormais, le décret d'érection canonique aura l'effet de constituer la fabrique en corporation pour toutes fins civiles dès que l'avis du décret aura été publié dans la Gazette officielle de Québec. Il en ira de même quand il s'agira de dissolution d'une paroisse dont les biens seront administrés par une fabrique sauf que le décret prendra effet 60 jours après la publication d'un avis dans la Gazette officielle de Québec. Cette mesure amènera des répercussions sur les fabriques déjà existantes. En effet, celles-ci seront dissoutes et remplacées par de nouvelles que régira la nouvelle loi.

2. Les anciens marguilliers n'auront aucune fonction.

Le bill 76 prévoit deux sortes de fabriques, celle de paroisse et celle de desserte: cette dernière est nouvelle. La fabrique de paroisse comptera six marguilliers. La fabrique de desserte sera formée pour sa part du prêtre desservant, président ex-officio et de 3 marguilliers (6 avec permission de l'évêque diocésain). Il faut remarquer que désormais, les anciens marguilliers n'auront plus aucune fonction. Cette disposition s'applique par toute la province, même dans les villes de Québec et de Montréal où les marguilliers sont actuellement élus par l'Assemblée des marguilliers anciens et nouveaux.

Selon la nouvelle loi, les marguilliers seront élus par une Assemblée des paroissiens sur proposition de 2 paroissiens. Cette charge est gratuite et volontaire et le mandat est de trois ans, le tiers des marguilliers sortant de charge chaque année. Pour se conformer à la loi, dans toutes les paroisses existantes et administrées par une fabrique, au mois de décembre de cette année, il devra se tenir des élections de marguilliers; tous ceux qui auront été élus antérieurement devront affronter le vote des paroissiens une nouvelle fois, même si leur terme d'office n'est pas encore terminé.

Enfin, la nouvelle loi veut mettre fin à plusieurs litiges quand elle détermine les qualités requises pour voter à l'Assemblée des paroissiens et pour occuper la charge de marguillier. Il suffira d'être paroissien. Et selon l'article 1-P du Bill 76, est paroissien: "Une personne majeure de religion catholique romaine appartenant à une paroisse ou à une desserte". Par conséquent, une femme et un locataire sont des paroissiens au sens de la loi, contrairement à l'ancien texte qui exigeait que ceux-ci "occupent feu et lieu", (résidents et propriétaires) et à la jurisprudence qui ne reconnaissait pas à la femme le droit d'être marguillier.

3. Pouvoirs et devoirs de la fabrique.

Les pouvoirs de la fabrique sont précisés dans le projet. Ces pouvoirs sont, règle générale

exercés par le Conseil de la fabrique. Cependant, les actes qui ne relèvent pas de l'administration courante devront être approuvés par l'évêque. Ce sont les prérogatives suivantes:

- a) ester en justice;
- b) hypothéquer ses immeubles, donner en gage ses meubles;
- c) vendre, échanger ses immeubles, émettre des obligations;
- d) faire des placements;
- e) faire des dons;
- f) acquérir, administrer, gérer toute oeuvre en relations avec ses fins;
- g) acquérir des terrains par expropriation;
- h) ériger, détenir, réparer toutes constructions;
- i) contracter avec toute autorité publique;
- j) approuver, obtenir, demander, tout statut, ordonnance, ordre, règlement ou autorisation législative ou administrative;

Certains actes de la fabrique devront en outre être approuvés par l'Assemblée des paroissiens ou l'Assemblée des paroissiens-proprétaires.

L'approbation de l'Assemblée des paroissiens sera requise pour les emprunts dont le montant excède le quart des recettes ordinaires de la fabrique pour l'année financière précédente. En ce qui concerne les paroissiens propriétaires leur autorisation sera nécessaire si la fabrique désire imposer une cotisation.

Parmi les devoirs imposés à la fabrique, il faut remarquer qu'ils sont limités, comme ses pouvoirs, à ceux nécessaires pour fin de religion seulement. En conséquence les fabriques devront, d'ici, le 31 décembre 1966 disposer des entreprises de loisirs qu'elles exploitent présentement. Une autre disposition stipule que tout immeuble qui n'aura pas servi pendant sept années consécutives pour fins de religion catholique devra être vendu ou donné. Enfin, les fabriques devront préparer annuellement un budget pour l'année financière suivante et le soumettre à l'approbation de l'évêque.

4. Les cotisations (répartitions)

Le régime actuel, en ce qui concerne l'imposition de cotisations, sera substantiellement modifié; une cotisation ne pourra être imposée que dans des cas exceptionnels, pour permettre à la fabrique de payer des dettes contractées pour fins de construction ou de réparation d'une église ou d'un presbytère. (Plus pour les cimetières) De plus, cette cotisation sera imposée par la fabrique elle-même et non plus par une corporation de syndics. Selon le projet, il n'y aura plus de syndics pour la construction d'églises.

En vertu du projet, la cotisation devra être imposée annuellement et non pour une période pouvant aller jusqu'à 30 ans et révisée tous les 5 ans. Les propriétés cédées à des non-catholiques seront affranchies des versements à échoir. Le rôle d'évaluation pour fin de cotisation, sera basé sur le rôle d'évaluation de l'année en cours de la municipalité dans le territoire duquel il s'érige la paroisse.

Comme nous pouvons le constater le bill 76 apporte de l'ordre et de la nouveauté dans le domaine du droit des paroisses et des fabriques. La première

caractéristique de ce projet est celle d'être un projet organique, c'est-à-dire une loi bien charpentée, une loi simplifiée, beaucoup plus précise et complète que l'ancienne loi des paroisses et des fabriques qui était au contraire très incomplète. Cette loi est aussi, moderne en ce sens qu'elle est adaptée à la situation qui existe en 1965 et à l'esprit de l'oecuménisme qui anime actuellement l'Eglise catholique.

Gagnant au programme "B-A"

M. Marcel Migneault, directeur des relations extérieures et industrielles à la Matthew Moody & Sons, division Canadian Bowl-Mor, a participé lundi dernier au programme "B-A" au canal 10 et a gagné un ensemble de lessiveuse-sècheuse automatique. M. Migneault est un client de Garage Ernest Leroux de la rue Masson.

Il est maintenant éligible pour le grand prix "B-A" qui sera attribué à la mi-septembre au canal 10.



FRAICHEUR ET SAVEUR
BONBONS

Laura Secord

Agence exclusive

Pharmacie Ouimet

LIVRAISON RAPIDE
666-3415

PRESCRIPTIONS
SERVICE DE PHOTOS
PRODUITS DE BEAUTE

50 rue St-Pierre Terrebonne



Les plus nouvelles coiffures
et un excellent service
dans un salon moderne...

SALON GILLES LAVIGNE

Mesdames, mesdemoiselles, consultez-nous pour

COIFFURES, COUPES DE CHEVEUX, TEINTURES

31 RUE ST-ANDRE — TEL. : 666-3341 — TERREBONNE

Le gérant du Centre à une clinique à Rivière-du-Loup

SUR VOTRE Carnet

SAMEDI LE 21 — Jacques Normand à "La Crémaillère" à 9h. et 11h.

DIMANCHE LE 22 — Clôture des terrains de Jeux. Au Centre municipal, à 1h.30. Distribution de prix à 4h.30.

DIMANCHE LE 22 — Assemblée publique du Ralliement créditiste à 8h. Centre diocésain St-Jérôme. MM. Grégoire et Caouette, orateurs.

DIMANCHE LE 22 — Pique-nique de l'Harmonie de Terrebonne.

LUNDI LE 23 — Souper du Club Optimiste à 6h.30 au Motel Le Sommet.

MARDI LE 24 — Assemblée publique de la Ligue des Propriétaires de Terrebonne. Salle de l'hôtel de ville (en haut), à 8h.

VENDREDI LE 27 — Omnium Félix Leclerc au Club de Golf Mascouche.

UN SERVICE PUBLIC OFFERT PAR



VENTE - REPARATION - ENTREPOSAGE -

Ainsi que le MAGASIN DE COUPONS 666-8592 37 St-André Terrebonne

Le gérant du Centre de Loisirs, M. Robert Ruel, participe depuis hier à une clinique pour gérants de centres organisée par l'Association des Centres de Loisirs, à Rivière-du-Loup. M. Ruel sera de retour à Terrebonne au début de la semaine prochaine.

Réunions au Centre

Une assemblée réunissait dimanche dernier au Centre de Loisirs un groupe d'enthousiastes des loisirs pour les jeunes, afin d'apporter des suggestions au gérant, M. Ruel, pour la programmation des activités de la prochaine saison.

M. l'abbé Laroche et les principaux organisateurs des loisirs des jeunes assistaient à la réunion. C'est là une innovation pour laquelle il convient de féliciter les responsables.

D'autre part, les présidents de ligues de quilles ont participé en présence du gérant à une réunion qui avait lieu mardi soir dernier et au cours de laquelle des suggestions pratiques ont été apportées pour la bonne marche de la salle au cours de la prochaine saison. Le comité des quilleurs se réunira chaque mois afin de faire le point.

D'après un informateur, la saison des quilles débute vers le 15 septembre et on inviterait des champions de l'heure des quilles pour l'ouverture officielle. Il serait question de François Lavigne et d'une autre vedette des quilles. Les présidents de ligues pourront cette année participer plus activement à l'organisation et déjà toutes les allées ont été organisées pour la saison. C'est un bon début.

L'Association libérale tiendra sa réunion plénière le 24 octobre

L'assemblée générale de l'Association Libérale du comté de Terrebonne qui devait avoir lieu dimanche le 19 septembre, a été reportée au dimanche 24 octobre.

Cette décision a été prise unanimement par le Conseil d'administration de l'Association lundi le 3 août, et pour de multiples raisons.

Plusieurs des délégués ont souligné au Conseil que le 19 septembre marquait la dernière journée de la saison de la pêche

à la truite en 1965, et que dans la même semaine s'ouvrait la saison de la chasse à l'original.

Il y avait aussi le fait que les 16, 17 et 18 septembre a lieu au Chantecler le congrès annuel de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada, et que les invités d'honneur aux deux banquets officiels du congrès sont l'hon. Guy Favreau, président du Conseil privé, et l'hon. Claude Wagner, ministre de la Justice de la province de Québec. Au cours de ce congrès, l'hon. Léo Cadieux, ministre associé de la Défense, recevra un

témoignage d'admiration de l'Association dont il a été membre plusieurs années comme représentant accrédité de "L'Avenir du Nord". Par ailleurs, l'hon. Lionel Bertrand assiste à tout le congrès, comme l'un des officiers de l'Association.

Puis le congrès libéral provincial annuel a lieu les 7, 8 et 9 octobre à Québec, et l'Association du comté de Terrebonne est assurée le 24 octobre de la présence de hauts officiers de la Fédération Libérale Provinciale.

Cette réunion du 24 octobre a pour but d'adopter une nouvelle constitution, et d'élire un nouveau Conseil d'administration. Même si des élections fédérales étaient annoncées, il semble que la réunion pourrait avoir lieu quand même.

Dans les neuf secteurs du comté on procédera au cours des prochaines semaines à remplacer les délégués qui sont décédés, qui ont manifesté le désir de ne plus l'être, ou qui doivent être remplacés pour de multiples raisons.

Indiquez toujours votre numéro de casier postal à vos correspondants

Le maître de poste, de même que son personnel, tient à remercier sincèrement les personnes qui indiquent à leurs correspondants leur numéro de casier postal. Il est demandé à tous de coopérer afin d'accélérer le service au bureau de poste. Pour les familles qui n'ont pas de casiers, avisez vos correspondants d'indiquer "Poste restante" sur l'enveloppe. Cette demande est faite dans le seul but de VOUS aider.



CHOIX COMPLET POUR LA "FASTBALL", LA BALLE MOLLE ET LE BASEBALL

GANTS	SOULIERS
PLASTRONS	CASQUETTES
UNIFORMES	BATONS

PRATIQUEZ LES SPORTS CET ETE



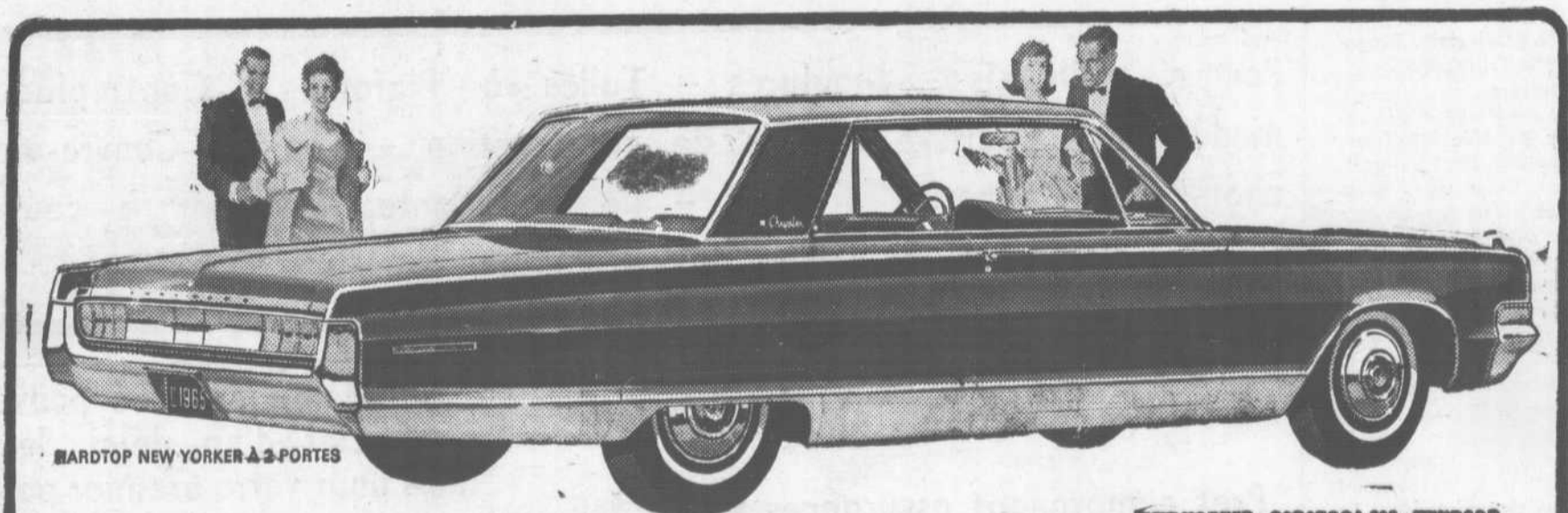
CHOIX COMPLET DE BICYCLETTES DE TOUS PRIX

Prix spéciaux aux institutions, clubs, collèges, industries et commerces.

Equipements complets pour tous les sports
FORGET SPORTS 42 Ste-Marie Terrebonne

Plan budgétaire

'65 — PLUS DE PLAISIR — PLUS DE CONFORT — PLUS DE VALEUR POUR VOTRE ARGENT!



CETTE ANNÉE, LA JOIE DE VIVRE VOUS ATTEND AVEC UNE CHRYSLER

Pour 1965, la Chrysler atteint un nouveau sommet de beauté, un nouveau degré de luxe et de nouvelles réalisations de style et de rendement.

Bref, Chrysler n'a pas négligé le moindre détail pour vous assurer, en 1965, l'excellence ultime... et la joie de vivre Chrysler.

NEW YORKER - SARATOGA 500 - WINDSOR
CHRYSLER

LES AUTOS AVEC LA GARANTIE DE 5 ANS — 50,000 MILLES DU ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT

La fameuse garantie Chrysler du rouage d'entraînement, unique dans l'industrie de l'automobile au Canada, vous indique deux facteurs importants au sujet de Chrysler: le degré de confiance que ces gens accordent à leurs produits et le degré de satisfaction qu'ils veulent donner à ceux qui achètent leurs produits.

CHRYSLER CANADA LTD.

VOYEZ ET CONDUISEZ LA SUPERBE DODGE '65 CHEZ

GARAGE ERNEST LEROUX

REPRESENTANT AUTORISÉ DODGE - VALIANT - CHRYSLER

53 RUE MASSON

TERRE BONNE

TEL. 666-4111

AU CONSEIL MUNICIPAL

... comme si vous y étiez

SEANCE D'AJOURNEMENT LUNDI LE 16 AOUT

PRESENTS: S. H. le maire François Paquin, M.D., MM. J. Edouard Vaillancourt, Arthur Dubé, Marcel Beaudoin, Alexandre Grenon, Antoin Daunais et Léopold Bélisle, échevins. Le secrétaire-trésorier, M. Jean-Jacques Lauzon. L'ingénieur municipal, M. André Lamy.

Maison - Prévost

M. Gustave Prévost, au nom de la succession, a adressé une lettre à M. Paul Gouin lui demandant son opinion au sujet de la maison située à l'angle de la rue St-François et du Boulevard au point de vue historique. Le Conseil avait demandé que l'on répare cette demeure ou qu'on la démolisse car elle est dangereuse pour la sécurité publique. On attendra maintenant la réponse de M. Gouin.

Perception

Une entreprise a offert ses services au Conseil pour la perception à 20% de commission des taxes municipales. Le Bureau de Crédit Labrador Enr. assumerait les frais légaux et ferait une remise mensuelle à la ville. Le maire a dit qu'il y aurait peut-être possibilité de confier les arrangements de taxes de locataires à cette maison. La question a été reportée en comité.

Rue Lanalois

Selon l'avocat de la ville dans l'affaire de la rue Langlois, Me Jacques Guérin, le jugement serait rendu d'ici 2 ou 3 semaines.

Achat

Le Conseil a acheté la propriété de M. Ovilla Martin, au 273 rue St-Louis afin d'y enfouir le tuyau d'égout pluvial qui viendra du grand boulevard. Le prix d'achat: \$4,000. M. Martin devra disposer de la propriété d'ici le 15 octobre. Le contrat sera signé devant Me Léopold Gravel, N.P., sur une proposition Daunais-Beaudoin.

Antenne

Un bail d'une durée indéterminée a été signé au coût de \$10 par année avec la Cie de Téléphone Bell pour l'installation d'une antenne près du réservoir d'eau sur le coteau. Cette antenne sert pour les communications de la Sécurité provinciale. Proposition Daunais-Vaillancourt.

Mise en demeure

Une mise en demeure a été adressée par Me Jean Geoffrion, C.R., avocat de M. Paul Valiquette, à Bigras Excavation, entrepreneur, qui a fait des travaux municipaux dans l'entrée de M. Valiquette rue St-Louis. Les excavations sont là depuis six mois et ce citoyen ne peut entrer son auto dans son garage. L'ingénieur Alfred Trottier a promis de régler cette affaire dès cette semaine avec M. Bigras.

Les trottoirs

Combien coûte exactement un pied de trottoir à Terrebonne? Les opinions sont partagées! Le Conseil a finalement décidé de demander des soumissions et de faire confectionner 500 pieds de trottoirs pour en avoir le cœur net. L'ingénieur municipal, M. Lamy, a accepté de tenter l'expérience et de fournir aux échevins un relevé complet de toutes les dépenses administratives et autres pour ce 500 pieds. Tous ont été d'accord pour qu'à l'avenir l'administration soit chargée aux riverains.

Les enseignes

Le Conseil a discuté durant au moins vingt minutes sur le règlement de zonage en ce qui concerne les enseignes commercia-

les, plus particulièrement celle installée chez Jos Guay & Fils, entrepreneurs de pompes funèbres, angle St-Louis et St-André. Nous avons compris que l'enseigne n'était pas conforme au règlement mais on enverra quand même M. Asselin, l'inspecteur des bâtiments pour vérifier les dimensions.

Nous avons aussi compris que la mesure de 4 pieds du trottoir, doit s'entendre de l'enseigne même dans sa plus grande largeur et non pas de la base. L'échevin Daunais a aussi mentionné la plainte reçue d'un citoyen marchand au sujet d'une enseigne qui a été installée au-dessus du trottoir rue St-Joseph chez M. Boudreault, marchand de chaussures. A ce propos, le directeur de la police a avisé le conseil qu'il avait mis en demeure M. Boudreault d'enlever cette enseigne non conforme au règlement.

L'échevin Daunais a aussi demandé que l'inspecteur des bâtiments fasse un rapport des enseignes qui sont posées un peu partout dans la ville lorsque le propriétaire demande un permis d'installation.

Rapport mensuel

M. Daunais a demandé que l'inspecteur des bâtiments, M. Louis Asselin fasse un rapport mensuel du nombre des permis de construction, de leur valeur et du nombre de logements ou autres détails. (NDLR: Il nous fera plaisir de publier ce rap-

port mensuel dans le journal lorsque le Conseil le rendra public).

Travaux à l'écluse

Sur une proposition Grenon-Daunais, l'ingénieur municipal verra à faire exécuter les travaux nécessaires pour la protection du public à l'entrée de l'île du Moulin, sur l'étang Masson. M. Grenon a aussi suggéré qu'un inspecteur du Gouvernement fédéral vienne à Terrebonne pour examiner les lieux des eaux. Une demande sera aussi faite pour que le pouvoir central fasse le nettoyage de la rivière des Millelles entre Bois-des-Filion et Lachenaie. L'appui des conseils de ces municipalités sera demandé.

Someca Ltée

Une entente sera prise avec les Entreprises Someca Ltée au sujet de la subdivision de lots présentée récemment pour une nouvelle distribution des terrains.

Cette compagnie qui a acquis récemment plusieurs dizaines de terrains de MM. Jean-Jacques et Albert Ouimet, serait prête à construire des habitations à logis multiples.

Subdivision

Un nouveau plan de subdivision qui laisserait au Conseil l'usage du bord de la rivière, sera demandé à MM. Jacques Corbeil et Denis Desroches, propriétaires de terrains à l'est de la rue Léon-Martel. M. le maire a dit que ce secteur se prêterait à un genre de construction à forte densité de population au lieu de bâtiments unifamiliaux. Une rencontre sera métagée à ce propos lundi.

Amendement

Un avis de motion a été déposé par M. Daunais pour amen-

der le règlement de zonage au nord du grand boulevard dans le secteur Bockler pour permettre la construction commerciale et multifamiliale, 3 étages et plus.

Travaux publics

L'ingénieur municipal a présenté le rapport suivant du département des travaux publics, au Conseil, pour le mois de juillet:

GARAGE MUNICIPAL: entretien du garage, \$486.06; entretien des véhicules, \$1,468.66; gazoline (596 gallons), \$239.98. Total: \$2,194.70.

AQUEDUC: entretien, \$524.65. **RUES:** entretien, \$613.31.

ENSEIGNES: achat et pose, \$735.78.

PARCS: entretien, \$291.88; piscines, \$316.58.



Meilleur Marché

En vous abonnant au journal le coût est de seulement \$1. par année alors qu'aux kiosques vous payez \$2.40 par année!

Naissances à Terrebonne

LECOMPTE — Le 7 août a été baptisé Joseph, Gilbert, Serge, fils de M. et Mme Claude Leconte (Patricia Poirier), né le 24 juillet. Parrain et marraine, M. Gilbert Leconte, Mme Rita Montplaisir.

BOUCHER — Le 8 août a été baptisée Marie, Christiane, Fernande, Joanne, fille de M. et Mme André Boucher (Ginette Desjardins), née le 29 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Desjardins.

McADAM — Le 14 août a été baptisé Joseph, Léo, Stéphane, Danny, fils de M. et Mme Ronald McAdam (Louise Lachapelle), né le 2 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Tétreault.

DUBOIS — Le 14 août a été baptisé Joseph, Georges, Gylvain, fils de M. et Mme Marcel Dubois (Cécile Gagné), né le 2 août. Parrain et marraine, Georges Dubois et Jeanne Gagné.

LATOUR — Le 15 août a été baptisée Marie, Gisèle, Thérèse, Manon, fille de M. et Mme Henri Latour (Gisèle Thibeault), née le 4 août. Parrain et marraine, M. et Mme Réal Lachapelle.

ROBILLARD — Le 17 août a été baptisée Marie, Patricia, Josée, fille de M. et Mme Yvon Robillard (Moiique Lefebvre), née le 22 juillet. Parrain et marraine, M. Guy Robillard, Patricia Allard.

ATTENTION

6 A 120 MOIS POUR PAYER

Financement du terrain — Main d'oeuvre et tous les matériaux de construction. Pour construire ou réparer, maisons et chalets.

Portes — Châssis — Moulures — Tuiles à Plafond — Contreplaqués modernes — Peinture — Bois de construction — Tapis — Couvre-planchers — Ferronneries diverses — Laine isolante — Papier à couverture — Plomberies — Tuiles de céramique.

AUCUN VERSEMENT INITIAL REQUIS

Prêt comprenant assurances vie et feu

SANS CHARGE ADDITIONNELLE

Venez — Téléphonez — Consultez toujours

Les Produits en Bois Lepage Inc.

625 - 1715

STE-ANNE-DES-PLAINES

Sur demande vous pouvez bénéficier d'un délai de 6 mois pour votre premier paiement.

UNE LEGERE CHARGE ADDITIONNELLE SERA FAITE POUR CE BENEFICE.

Notes de Voyage en France et en Allemagne

(suite de l'édition du 6 août)

Un piéton qui s'engage sur la chaussée, à Soest, a la priorité et tous les véhicules, mêmes les bicyclettes s'arrêtent pour le laisser passer. A peu près comme à Terrebonne ou à Montréal!

Das tout mon voyage, je n'ai rencontré qu'une seule jeune fille en pantalons. Ce devait être une américaine de passage. Les Allemands portent la robe en tout temps, jamais de pantalons ou de shorts. Les messieurs portent le veston en tout temps, même durant les grandes chaleurs. Les femmes sont coiffées à peu près comme nos dames et demoiselles en 1940. Les petits garçons portent en général la culotte courte en cuir de style tyrolien, si seyante.

Et, naturellement, on voit partout, même sur les murs et dans les échoppes les plus anciennes, l'éternel "Trink Coca-Cola".

Lorsqu'une personne décède, la dépouille mortelle demeure dans une bâtisse au cimetière. Le service religieux à l'église se fait sans le corps du défunt et après les obsèques, le prêtre et la famille se rendent au cimetière pour rendre les derniers hommages.

Il existe un certain problème de logement et des familles canadiennes doivent habiter dans des logements appartenant à des allemands.

Nos militaires peuvent voyager par toute l'Europe de l'Ouest. Ils ont deux semaines de congé pour 4 mois de service. Il y a des facilités de voyager qu'on ne connaît pas au Canada à cause des distances. Là-bas, on peut se rendre en deux heures en Hollande. Plusieurs ont vu l'Espagne, l'Italie, la France et les pays scandinaves.

Un militaire se tire-t-il bien d'affaires en service commandé en Europe? Nous avons posé la question à un caporal venant d'Edmundston, au Nouveau-Brunswick. Le caporal est marié et il a deux enfants. Il a une solde de \$410, par mois. Il doit payer \$80, par mois de loyer et son logis est meublé sommairement. Il dispose chez lui d'une chambre à coucher, d'un salon et d'une cuisine. La toilette est dans le sous-sol et il n'a pas de bain. Il a été obligé d'acheter un réfrigérateur. Il dit qu'il économise peu. D'autres, paraît-il, sont mieux lotis. En général, ils sont bien logés, un peu à l'étroit mais il se contentent de cela. C'est mieux que le baraquement où l'on s'entasse à la cinquantaine.

Le militaire moderne doit être spécialisé, à cause de l'équipement de plus en plus compliqué. Ainsi pour bien conduire un char d'assaut de 55 tonnes (qui coûte \$220,000) il faut un entraînement poussé et des qualifications.

Il n'est pas rare de voir les familles allemandes apporter leur nourriture au restaurant et de commander seulement de la bière. Les vieilles personnes vont chaque soir au "Gasthof" (établissements où on sert de la bière) après souper pour boire de la bière et jaser. Les jeunes gens ont un respect des vieillards qui touche à la vénération.

A la base de l'Aviation canadienne, à Zweibrücken, Allemagne, un relevé a permis de constater que seulement 7 familles Canadiennes-françaises sur 40, ont demandé l'enseignement bilingue pour leurs enfants. D'autre part 65 familles Canadiennes anglaises ont demandé que cet enseignement soit bilingue dans les écoles. A Zweibrücken, il y a trois écoles pour les niveaux primaire, intermédiaire et supérieur.

Il y a peut-être moins de propreté dans les villes françaises, mais c'est plus chaleureux. Sans doute un préjugé de Canadien français!

Arrivée à Paris à la gare de l'Est à 11 h. le jour de la St-Jean-Baptiste. Nous nous installons à l'hôtel Bedford, tout près de la Madeleine. Le lendemain, mon itinéraire est tout tracé. Avec Marc Fortin de "L'Echo du Nord" et Champlain Lépine de "L'Etoile du Nord", je visite le Louvre, surtout la salle des David. Le temps fuit avec la célérité d'un cerf. Il faut passer devant des centaines de trésors mais nous n'oublions pas la Joconde et la Victoire de Samothrace.

Dans l'après-midi l'île de la Cité et les quais où nous bouquinons n'ont rien de remarquable, après un déjeuner de deux heures dans un petit restaurant.

Le soir, "Folies-Bergères" dans une baignoire où nous sommes six et qui ne devrait contenir que quatre personnes. L'amphithéâtre est plein d'Américains. C'est tout un "show" et c'est chaud! A voir des nus plein la scène, pendant trois heures, on se prend à regretter que toutes ces demoiselles ne portent pas un bikini plus... révélateur ou plus provocant.

Le lendemain, "shopping" comme on dit à Paris aux Galeries Lafayette, puis métro Madeleine pour les Invalides. Il y a un mariage militaire dans la grande cour d'honneur que foula Napoléon et ses généraux de 20 ans. Le tombeau de l'Empereur est somptueux; celui de son fils, le Roi de Rome, est très simple, dans une chapelle latérale. Dans l'ancienne nef de l'église, en bas, les dizaines de drapeaux que les armées napoléoniennes enlevèrent à tous les pays d'Europe. Au passage, le tombeau de Lyautey, le héros du Maroc. Après le déjeuner à la terrasse d'un café, la tour Eiffel où il faut déboursier 5F (\$1) pour admirer le panorama de Paris du troisième étage (800 pieds environ). Le temps est admirable et la vue magnifique. On distingue les principaux monuments de la capitale. Deux millions de personnes y montent chaque année en plus de quelques Parisiens...

Puis, le palais de Chaillot de l'Arc de Triomphe sur la place de l'Etoile d'où l'on voit au sommet, la plus belle avenue du monde, celle des Champs-Élysées.

Le soir, "Rigoletto" à l'Opéra de Paris, la plus grande scène lyrique au monde. Le soir précédent on jouait "La Traviata".

Le château et les jardins de Versailles ne peuvent être décrits : il faut les voir pour admirer la richesse de l'ensemble. On se prend à rêver au Roi-Soleil, à Louis XIV qui désirait un cadre à la grandeur de sa gloire. A Marie-Antoinette qui vécut ici des heures tragiques. Au peuple écrasé d'impôts qui réclamait du pain. A la gloire de la France immortalisée dans ces murs.

Déjeuner à Versailles. Nous sommes de retour à Paris à 4 h. et nous prenons le métro pour la Sainte-Chapelle de St-Louis, véritable oeuvre d'art finement ciselée dont les murs sont si minces qu'on les dirait aériens. Nous montons 300 marches en pierre dans une des tours de Notre-Dame de Paris. L'escalade est très fatigante et on arrive tout essouffé au sommet mais le panorama en vaut la peine. Sur la place, des estrades ont été montées pour les représentations de la Passion qui dureront tout l'été.

Le soir, promenade sur un bateau mouche et dîner gastronomique. Nous goûtons la douceur de vivre en prenant trois heures pour déguster le repas tout en admirant les monuments visibles de la Seine.

Malgré tout le trajet parouru durant la journée, nous descendons les Champs-Élysées à pied et nous sommes de retour à l'hôtel à minuit. Au passage nous saluons quelques monuments familiers. Je vois en passant l'édifice du "Figaro" de Paris, un des plus influents quotidiens de France qui tire à 500,000 exemplaires. C'est notre dernière nuit dans la capitale du monde.

Raymond Douville, l'éminent historien de Trois-Rivières, était du voyage. Nous en avons profité pour parler de ses oeuvres. Il a publié l'an passé "La vie quotidienne en Nouvelle-France" en collaboration avec Jacques Casanova et remettra en janvier prochain le manuscrit de "La vie quotidienne des Indiens d'Amérique" à son éditeur, Hachette. Conversation extrêmement enrichissante dans un compartiment de chemin de fer alors que nous longions la Moselle et ses vignes à flanc de montagne.

Bibliothèque municipale

La Bibliothèque Municipale, actuellement fermée pour travaux d'inventaire et de classification, ouvrira à nouveau ses portes au début de septembre. Les clients voudront bien en prendre note et consulter le prochain numéro de "La Revue de Terrebonne" pour les détails concernant le nouvel horaire qui sera en vigueur à la bibliothèque.

Sur combien de voitures à prix modique obtient-on l'allumage à transistors sans supplément de prix?

Sur une seule... La STUDEBAKER!

La technologie automobile a fait un grand pas en avant avec la mise au point du système d'allumage à transistors.

Son utilité? Un allumage instantané, des démarrages infaillibles, une économie d'essence mille après mille, une durée prolongée des bougies et des pointes. Il en résulte des mises au point moins fréquentes. Son coût? Aucun supplément sur le Sedan Sport Daytona Studebaker à toit de vinyle. Très modeste supplément sur les autres modèles Studebaker. (Les autres marques de voitures en exigent un supplément de \$107 à \$133.)

L'allumage à transistors est la plus récente addition à l'imposante liste des merveilleuses caractéristiques de la Studebaker en 1965. Cette liste comprend tableau de bord capitonné, système de freinage double de sécurité, châssis Armor-Guard, grosses roues de 15", traitement anti-rouille aluminé, freins auto-ajustables, carrosserie d'acier épais et intérieurs luxueux. Sur chaque Studebaker '65, c'est équipement standard.

Venez y jeter un coup d'oeil... l'essayer... en prendre livraison.



Studebaker
LA CANADIENNE
"PAR EXCELLENCE"

Garage C. LAHAIE

CONCESSIONNAIRE STUDEBAKER, région Terrebonne et Lachenaie

271A, boul. St-Charles 666-8425 Lachenaie

HOMMAGE ET RECONNAISSANCE

L'autorité civile du Québec dévoilait récemment un monument de Mgr de Laval. Ce fut une marque d'estime pour le père de l'Eglise canadienne, fondateur du premier séminaire du Québec et de la première école des métiers à Saint-Joachim, Mgr de Laval s'est dépensé généreusement pour son clergé, pour les familles et les paroisses de son diocèse, pour l'éducation de la jeunesse et pour l'évangélisation des Indiens. Il mérite plus que nos hommages.

L'autorité civile nous a donné l'exemple pour que nous manifestions notre admiration et notre reconnaissance au premier successeur des Apôtres parmi nous. Dire merci à Mgr de Laval ne suffit pas, il faut lui prouver notre attachement par une confiance qui transporte nos montagnes d'indifférence, de tiédeur et de scepticisme.



LE COMITE DES FONDATEURS DE L'EGLISE CANADIENNE



De quoi causent-ils, les gamins du quartier, lorsqu'ils se rencontrent durant les vacances? Croyez-le ou non, très souvent, ils se surprennent à parler de l'école des professeurs, etc. Ils ne peuvent complètement oublier cette vie qui les fascine bien que pour supposément "intelligents" ils se doivent de critiquer et détester. Quand ils seront là, eux, à la tête de telle entreprise, au sein de tel organisme, tout changera: ce sera l'ère du progrès, de la paix, de la richesse, de la justice. En cinq minutes, ils régleront le sort d'un politicien, trouvent des solutions aux plus graves problèmes de l'heure.

— Je te jure, mon vieux, que lorsque j'aurai mon diplôme, rien ne pourra m'arrêter. Finie la misère, adieu les privations!

— Tu parles! Moi, j'ai déjà voulu quitter l'école. Mon père m'avait dit comme cela: "Tu étudies ou tu travailles". Tu vois ça d'ici, moi, travailler à mon âge? Dans l'ancien temps, ça se voyait, mais maintenant ce n'est plus la mode.

— Tu as raison. Il faut faire comme tout le monde... mais c'est pénible. Et dire que les professeurs nous cassent la tête en nous disant que c'est notre plus beau temps.

— Comment, tu ne le crois pas? Moi je pense qu'ils ont raison. Après tout, ils sont passés par là. C'est vrai qu'ils n'ont fait que passer... Mais faut pas s'en faire. Le monde est tellement peu raisonnable de nos jours.

— Le preuve: je me souviens qu'un jour, un professeur m'avait demandé ce que je ferais si l'on me donnait un million. Comme je semblais hésiter, il m'a dit, pensant m'aider: "Si tu le plaçais pour des recherches scientifiques..." Oh oui, dis-je, je le donnerais à un savant pour l'aider à découvrir un produit qui permettrait à notre asphalte de résister à tous les climats. Le prof avait esquissé un petit sourire en coin et m'avait collé un deux sur dix.

— Il faut croire qu'il était déjà rendu aussi stupide que les autres. Mais tu sais, il paraît que

Quand 2 écoliers se rencontrent

Par Nicole LAVIGNE

l'on change beaucoup en vieillissant. C'est là que l'on comprend qu'il faut beaucoup d'instruction pour avancer dans la vie. C'est pour cela que je veux étudier le plus longtemps possible. C'est peut-être la seule chose qui ne se démode pas.

— Quand je pense que je ne voulais plus retourner à l'école en septembre. Une idée, comme ça. Il fallait que je fasse le point, tu comprends. Maintenant je sais ce que je veux et il me semble que ce sera plus facile cette année.

— C'est notre plus beau temps, quoi! Celui où l'on se prépare pour l'avenir de la façon que l'on veut...

— Mais au fait, as-tu des nouvelles des horaires? Il paraît que le vieux X change de cours. Quelle chance!...

Pierre et Paul causeront encore longtemps de tout et de rien, oubliant presque leur âge leur indécision. Mais il y a dans leur voix beaucoup de sincérité, parfois de l'amertume. Enthousiastes de nature, ils s'interrogent souvent sur leur avenir et bénissent le jour où ils ont eu le courage de poursuivre leurs études. Ils vouent à leurs parents une grande reconnaissance pour les avoir stimulés dans leur travail, les avoir aidés à devenir des hommes. Même dans leurs critiques, l'on perçoit un brin de bonté, une lame d'idéal. Ces durs, ces intouchables sont là, dans dix ans, ils seront des chefs, des misérables, des meneurs d'hommes. C'est aujourd'hui qu'il leur faut choisir. Au milieu du modernisme, ils souhaitent cependant sentir une présence, ils ont besoin d'un gage de compréhension. Dans quelques jours, ils

retourneront constituer la gent écolière. Epaulons ces jeunes dont le Québec a besoin et sur qui nous comptons tous pour prendre la relève, demain...
Nicole LAVIGNE.

Il y avait au Canada, à la fin de février de cette année, 336, 548 fonctionnaires fédéraux, soit 0.1 pour cent de moins qu'en janvier, mais 1.2 pour cent de plus qu'en février 1964.

POUR DU LINGE VRAIMENT PROPRE!

DANIEL'S VALET SERVICE



POURQUOI PAYER PLUS

NOTRE NOUVEAU SERVICE AU COMPTOIR SEULEMENT VOUS PERMET D'ECONOMISER **20%** SUR NETTOYAGE

- Pantalon pressé et nettoyé 56¢
- Jupe 56¢
- Robes 1.12
- Costumes \$1.12

HEURES D'AFFAIRES

9 AM à 6 PM

tous les jours
Vendredi jusqu'à 9 PM

58 STE-MARIE Terrebonne

... voulez-vous garantir votre avenir financier?



De nos jours, la majorité des gens veulent être sûrs que leurs épargnes sont en sécurité, à l'abri de toute perte de capital. Un contrat d'assurance-vie avec valeurs garanties est le meilleur moyen pour une famille de se dresser un programme efficace de sécurité financière - sans spéculer.

Vous n'avez qu'à écrire ou téléphoner à:



Yvon MATHIEU

570 rue Principale
Tél. 666-8397
LACHENAIE

LA **Great-West**

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE



la clef qui garantit votre sécurité financière

LE CHIC MOTEL L'ACCUEILLANT LE SOMMET



TOUJOURS DES SPECTACLES DE CHOIX

EN VEDETTE LES 20-21-22 AOUT

Les improvisistes
chanteurs - fantaisistes

Aïna
danseuse

Yolande Claude, M.C.

CHAQUE VENDREDI SOIR :

Concours de Danse avec prix pour les meilleurs danseurs.

— Participez dès cette semaine ! —

HEURES DES SPECTACLES
VENDREDI — SAMEDI
10.30 — 12.30
LE DIMANCHE
5.30 — 9.30

VENDREDI SOIR :
Soirée des dames
Entrée et cocktail gratuits!
Bienvenue!

ORCHESTRE sous la direction de LEO DENIS en fin de semaine

TOUJOURS UNE AMBIANCE AGREABLE AU **Motel le Sommet**

JEAN-PAUL CLARK - PROPRIETAIRE

RESERVEZ MAINTENANT pour vos réceptions mariages et autres occasions en appelant **477-5496**



Bijoutiers Horlogers

● Réparation de montres dans nos ateliers

37 STE-MARIE ● 666-3065 ● TERREBONNE



J'aime...
Le Salon Jean
Confiez à nos artistes le soin d'accentuer d'encadrer votre votre charme... beauté naturelle d'une savante coiffure qui conviendra exactement à votre personnalité.

Salon Jean

Jean-Noël HEROUX, propriétaire

COIFFURE — COUPES DE CHEVEUX

TEINTURES — PERMANENTES

60 ST-ANTOINE 666-8262 TERREBONNE

Le péage sur le pont sera aboli le 31 août à minuit

Renseignements utiles sur les nouvelles lois

Cimetières d'automobiles

Une loi adoptée au cours de la dernière session provinciale concerne les cimetières d'automobiles et autres dépotoirs situés le long des chemins entretenus par le ministère de la voirie.

Le mot "dépotoir" dans la loi signifie un endroit destiné à recevoir les objets de rebut, et il comprend notamment les cimetières d'automobiles.

Par cette loi les cimetières d'automobiles et autres dépotoirs ne peuvent être érigés à moins de 500 pieds de toute route entretenue par le ministère de la voirie. Ceux qui sont présente-

ment établis à moins de 500 pieds — c'est-à-dire au 6 juillet 1965 — doivent disparaître d'ici dix ans, et les propriétaires ont un an pour les entourer d'une clôture conforme aux règlements adoptés par le cabinet provincial.

Depuis le 6 juillet 1965 on ne peut aménager un dépotoir à rebut ou un cimetière d'automobiles à moins qu'ils ne soient à 500 pieds d'un chemin entretenu par le ministère de la voirie, et ils doivent être entourés d'une clôture.

Panneaux-réclame et affiches

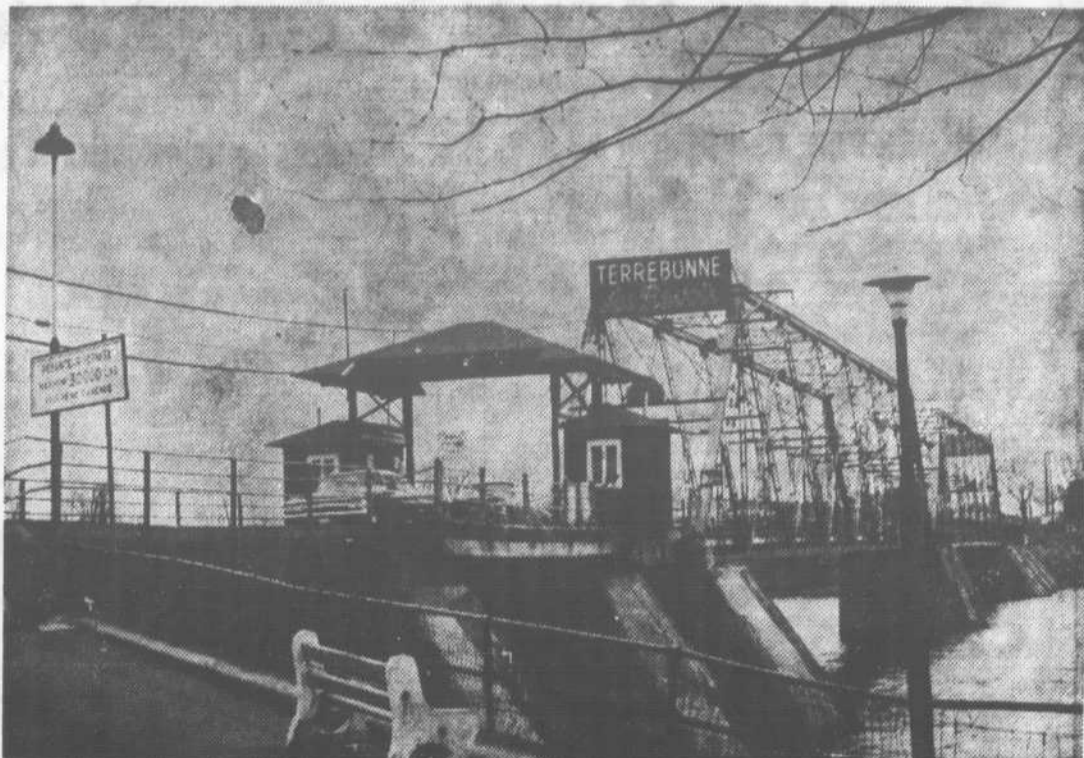
Une loi adoptée lors de la dernière session provinciale réglemente les panneaux-réclame et les affiches le long des routes.

La loi double la distance à laquelle des panneaux-réclame de diverses dimensions doivent être éloignés de la route; elle permet au ministre de la voirie d'en réglementer les dimensions, l'emplacement et l'apparence.

Si on a un panneau-réclame ou une affiche publicitaire à poser

le long des routes, on ferait bien de prendre contact avec les autorités du ministère de la voirie, aux fins de savoir exactement à quoi s'en tenir. Il y a un bureau du ministère de la voirie à Sainte-Thérèse.

Un délai est cependant accordé au propriétaire d'une affiche qui a été érigée conformément à la loi, et qu'une modification législative, un décret ou un règlement (voir Panneaux page 23)



A MINUIT, MARDI LE 31 AOUT PROCHAIN, un dernier automobiliste passera sur l'ancien pont Terrebonne et versera la dernière pièce de monnaie requise pour son passage. Le moment sera historique pour notre ville. A cette occasion le Conseil Municipal, les autorités civiles et religieuses, les dirigeants d'organismes sociaux et le grand public, se réuniront autour des kiosques à péage pour être témoins de cette minute qui passera à l'histoire de la région.

Nos lecteurs pourront lire dans notre édition du 3 septembre, un grand article sur l'histoire de cette structure désormais célèbre dans toute la province. Nous avons consulté plusieurs documents à ce propos et l'information constitue une page à conserver. L'article sera illustré par de nombreuses photos. Nous aurons également un article-souvenir de Me Amédée Jasmin, N.P., autrefois secrétaire trésorier à la Ville de Terrebonne.

Crémaillère...

(suite de la page 13)

quand même assez loin de ces chansons, vides de sens pour la plupart, et qui nous cassent la tête partout où l'on va, à longueur de jour. Ce n'est pas dans le même sens du tout.

Il faut espérer que Terrebonne saura, à l'avenir, montrer son intérêt. Prouvons-le dès samedi prochain (le 21 août) en nous rendant voir Jacques Normand dans un spectacle comme lui seul est capable d'en donner. Prouvons-le aussi en assistant aux représentations à venir qui nous réservent des talents du Québec, et quels talents! Ce sont les nôtres! Terrebonne pourra alors se vanter d'avoir contribué à leur épanouissement.

N.B. — Il faut préciser que cet article est librement consenti et que l'auteur n'a pas ses entrées gratuites à la Crémaillère, même s'il en vante mérites. Mais ne faut-il pas soigner ce qui est nôtre? Et la Crémaillère, c'est à

tout Terrebonne. Mon seul but est d'encourager l'épanouissement de notre ville.

GILLES MONETTE.



BEAUSOLEIL

METRO - A - SON - MEILLEUR

TOUTES LES MARQUES DE BIÈRE

TIMBRES "GRAND-PRIX"

**89, rue St-Louis
Terrebonne
Tél. 666-4158**

Toujours un bon service de 2 heures

- NETTOYAGE
- PRESSAGE
- REPARATIONS
- ENTREPOSAGE



NETTOYEUR

TERREBONNE

**666-3744
666-3745**

40, rue LEPAGE

Maintenant à votre service !

Terrebonne Radiateurs

Yvon LANGLOIS, propriétaire

6 rue St-Jean-Baptiste 666-3071

- SERVICE COMPLET DE RADIATEURS NEUFS DE MARQUE RENOMMÉE.
- REPARATIONS DE TOUS GENRES DE RADIATEURS POUR CAMIONS ET AUTOMOBILES
- PRIX SPECIAUX POUR GARAGISTES ET ATELIERS DE REPARATIONS

Tél. résidence: 666-8757

Venez nous consulter sans aucune obligation de votre part.

Vous vous épargnerez des ennuis.

VENTE - SERVICE - REPARATIONS
PAR UN EXPERT EN RADIATEURS



MASCOCHE

Le conseil a reçu le rapport du vérificateur au 28 mai

Lors du changement de secrétaire-trésorier le 28 mai dernier, le Conseil municipal de Mascouche a demandé à M. Raymond M. Rouleau, C.A., de faire la vérification complète des livres et pièces comptables à cette date. M. Rouleau a soumis récemment au Conseil les états financiers intérimaires ainsi qu'un rapport confidentiel de ses observations.

Les états financiers indiquent, au 28 mai 1965, que les taxes à percevoir, pour l'année courante, sont de \$47,276.52; celles des années antérieures de \$14,775.07, formant un total de \$62,051.59.

Le surplus des cinq premiers mois de 1965 a été de \$42,047.06 en tenant compte du fait que les "Revenus" ont été comptés pour l'année entière alors que les "Dépenses" ont été comptabilisées jusqu'à concurrence des déboursés au 28 mai.

LES "REVENUS" (pour toute l'année 1965) :

Taxe foncière générale	\$46,356.60
Taxe foncière spéciale (chemins, éclairage des rues)	\$20,683.05
Vidanges	5,266.00
Taxe de vente	3,372.00
Permis de commerce	3,950.00
Licences de chiens	774.00
Permis de construction	131.50
Autres revenus	395.09
Total	\$81,109.44

LES "DEPENSES" (de janvier à mai) :

Administration générale	\$ 5,092.02
Incendie	1,096.55
Police	5,289.91
Travaux publics	25,239.66
Vidanges	2,000.00
Haut-parleurs et micros	811.90
Autres	628.49
Total	\$39,061.98

À la section Aqueduc et Egouts pour le village, un déficit a été enregistré, comme suit :

Revenus	\$ 5,587.86
Dépenses	6,496.19
Total	\$ 908.33

L'actif à cette même section est de \$941,531.08.

Pour St-Henri de Mascouche et les environs,
notre représentant officiel est

BERNARD PATENAUDE

AVENUE LAPOINTE

TEL. 474-2568

Pour renouveler votre abonnement, pour toute nouvelle, pour la publicité commerciale ou petites annonces, voyez BERNARD PATENAUDE.

Naissances

Le 7 août a été baptisée Marie, Marguerite, Hélène, fille de M. et Mme Elphège-Léo Barabé (Thérèse Durocher). Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Laroche de Cap-de-la-Madeleine.

Le 14 août a été baptisé Joseph, Philippe, Georges, Normand, fils de M. et Mme Léo St-Denis (Louise Allard), né le 6. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Allard, oncle et tante de l'enfant.

Le 15 août a été baptisé Joseph, Hector, André, fils de M. et Mme Gaston St-Denis (Gisèle Bertrand), né le 2 août. Parrain et marraine, M. et Mme Jacques Bertrand, oncle et tante de l'enfant.

Décès Allard

Mme Philippe Allard (née Marie-Louise Archambault), est décédée à l'hôpital St-Louis de Terrebonne, le 6 août dernier à l'âge de 81 ans. Elle laisse dans le deuil ses enfants; ses gendres et sa bru: M. et Mme Roger Allard (Marie Tremblay), M. et Mme Lucien Riopel (Jeannette Allard), M. et Mme Henri Robert (Juliette Allard), De Terrebonne, M. et Mme Joseph Valiquette (Gertrude), M. et Mme Edouard Quevillon (Alice). L'inhumation à Mascouche suivit les funérailles le 10 août. Sincères condoléances à la famille.

SALON CLAUDE

Grande expérience
dans les coupes nouveaux styles

2 rue St-Jean-Baptiste (face à l'hôtel de ville) Terrebonne

Mascouche s'opposera-t-elle au projet d'annexion de Terrebonne-Heights?

Assemblée du Conseil le 16 août

— Approbation des factures.
— Avis de motion qu'un règlement sera présenté pour que les propriétaires puissent être tenus responsables des factures de taxes d'eau de leurs locataires.
— Que Mme Paquette fasse 25 heures additionnelles pour préparer les factures (pour aque-

duc et égouts) et taxes d'eau. Factures qui devaient être émises respectivement les 1er avril et 1er mai.

— M. le secrétaire sera rémunéré à raison de \$5. par soirée pour les assemblées spéciales, assemblées d'électeurs, comités privés.

Le Conseil actuel de Mascouche n'est pas nécessairement prêt à accorder la séparation de l'important territoire de Terrebonne-Heights pour l'annexer à la ville de Terrebonne. Les demandes du Citizens Council à nos édiles ont été référées à Mascouche et ce Conseil a répondu que le travail de réorganisation du secrétariat empêcherait le secrétaire de présenter un rapport dans cette affaire.

Terrebonne avait demandé la description des limites impliquées, l'évaluation imposable des immeubles et plusieurs autres renseignements.

Le Conseil précédent avait dit qu'il ne s'opposerait pas à l'annexion de Terrebonne-Heights à Terrebonne selon une résolution envoyée au ministère des Affaires municipales.

La question en est là pour le moment.

A la Commission Scolaire

SEANCE DU 12 AOUT

— Soumissions pour achat de pupitres et de chaises pour l'école La Mennais. Ces soumissions seront ouvertes le 19 août.

— Proposition de M. R. Robert: que les services du frère Elie, à l'école LaMennais soient retenus en qualité d'assistant du directeur à raison de \$2,000 par année.

— Proposition Patenaude: que le R. Fr. Directeur soit autorisé

à tenir des réunions mensuelles pour les professeurs à 2 h.45.

— Proposition Patenaude: que soient faites des demandes d'emploi pour l'entretien des écoles LaMennais et Holy Rosary (Terrebonne-Heights).

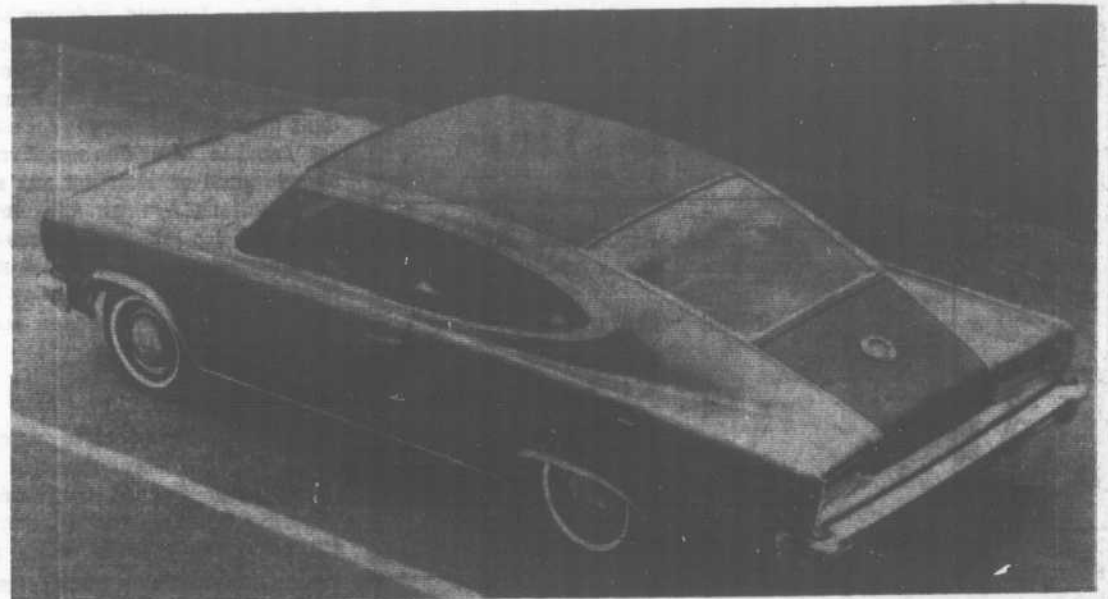
Mariage

M. Yves Mousseau, fils de M. et Mme Jos. Edouard Mousseau de St-Antoine de Lavaltrie, a é-

pousé Mlle Thérèse Chaput, fille de M. et Mme Dionis Chaput, le 14 août.

MARLIN de Rambler

La voiture sportive à toit profilé
alliant le confort et la spaciosité



La MARLIN avec sa ligne fuyante du devant jusqu'au pare-choc arrière a été conçue en vue de plaire aux personnes désirant une automobile sportive pleine de fougue. Elle possède comme équipement standard : servo-freins à disque, sièges individuels inclinables, chaufferette "Weather-Eye", système de ventilation ainsi que le moteur surpuissant "Torque-Command" 232. Son empattement est de 112 pouces et sa longueur totale de 195 pouces. Hauteur : 54 pouces. La carrosserie monocoque est en acier. L'intérieur est le plus luxueux jamais offert par RAMBLER. Choix de transmissions. Le coffre à bagages est de 11.7 pieds cube. Grand choix de couleurs.

Voyez la gamme complète des autos RAMBLER

André HOULE est toujours le distributeur RAMBLER pour Mascouche et la région malgré les rumeurs en sens contraire.

NOTEZ NOS NUMEROS
DE TELEPHONE :

666-6402 et 474-2291



Station-Wagon RAMBLER Cross-Country

GARAGE ANDRE HOULE

154 boul. St-Henri St-Henri-de-Mascouche 474-2291

Les Nouvelles de Mascouche

Sous le signe du Progrès

Voici un résumé des actes du Conseil municipal :

- Réorganisation du secrétariat dans un nouveau local où l'on peut travailler, recevoir les contribuables, étudier leurs problèmes et souvent les régler. Nouveau secrétaire qui fait un travail énorme pour tout mettre en ordre, étudier les problèmes, ne laisser perdre aucun revenu. Rapport financier, complet, précis, sûr, d'une scrupuleuse exactitude.

- Rôle d'évaluation : notre rôle prend sa 3^e année. La révision pour 1966 est commencée. Notre première tâche a été d'en faire déterminer le prix d'une façon précise et définitive : \$21.000, au lieu de \$26.984 qui était inscrit aux livres.

- Trottoirs du village : j'ai donné dans le dernier numéro de "La Revue" toute la chronologie des règlements. Je crois fermement que toute la procédure a été suivie et réalisée dans un délai minimum. Les travaux sont en voie d'exécution.

- Greenwich et Plateau Normandie : mise en marche des travaux d'une façon rapide en tenant compte le plus possible de toutes les remarques et suggestions des intéressés.

- Eddy Ellis Jr a été engagé pour 3 mois; il fait respecter dans la mesure du possible les règlements déjà passés. Il étudie avec nous les moyens d'améliorer la situation sans grever notre budget.

- Permis de construction émis depuis le 28 mai : 128 licences de chiens, environ 300; permis de commencer : 60 pour un montant de \$1500 environ. Il est inutile et ridicule de faire des règlements (nécessaires) et de ne pas prendre les moyens de les faire respecter.

- Subventions : \$26.000 pour les usines d'épuration, réclamée par notre secrétaire quelques jours après son entrée en fonction et reçue au début de juillet. Une subvention de \$23.000 pour travaux nous sera fort probablement accordée par suite de démarches nombreuses. Depuis le début des travaux l'été passé que les règlements d'aqueduc et d'égoût sont financés par emprunt temporaire en grande partie (intérêts : \$30.000) à 6% l'an à la Caisse régionale de Joliette. Notre secrétaire a fait tout en son pouvoir pour que nous parvenions les fonds du gouvernement pour un montant de \$330.000 environ à 5%. Sur les \$330.000, 25% soit environ \$82.000 doivent nous être laissées comme subventions. C'est donc dire que nous pouvons "sauver" les intérêts au complet sur \$82.000 et 5% sur \$248.000. Que celui qui peut comprendre, comprenne! Un secrétariat qui fonctionne, c'est absolument indispensable pour une administration.

- Assemblée publique : le 29 juin pour l'approbation du règlement No 160 : Plateau Normandie.

- Voyage à Québec : le 7 juillet, pour les règlements touchant les travaux du village.

- Assemblée publique : le 23 juillet pour les règlements 161, 163A, 163B, Greenwich ; trottoirs et égouts du village.

- Voyage à Québec : le 28 juillet pour l'approbation des règlements 161, 163A, 163B.

- Assemblée spéciale le 9 août pour appuyer la requête des cultivateurs demandant l'aide du gouvernement pour l'achat de foin et des moulées.

- Les travaux d'égoût de surface sont commencés et quand vous lirez ces lignes, les trottoirs le seront aussi. L'entrepreneur nous affirme qu'il sera en mesure de faire 1.000 à 1.200 pieds par jour.

- Depuis le 17 mai (élections), 11 séances du conseil, une vingtaine au moins de comités d'étude où le maire et les 6 conseillers ont fourni leur temps et leurs idées; 3 assemblées publiques des électeurs-proprétaires, 2 voyages à Québec et des visites régulières à M. le député Coiteux à L'Assomption.

Voilà un bilan incomplet des activités de vos représentants. Ils ont tous travaillé. Ils ont tous fait une fois ou l'autre des démarches pour leur paroisse.

Quatorze électeurs se sont opposés lundi soir à l'adoption du règlement visant à indemniser le maire et les conseillers. Le règlement accordait \$9.25 par semaine à chaque conseiller.

Je félicite les gens qui ont eu le courage de se prononcer ouvertement contre l'indemnité. Ils ont droit à leur opinion. Je la respecte. Mais... J'aurais aimé qu'ils motivent leur opinion, qu'ils l'étayent de quelques bonnes réflexions. Ils ont dit : "On est contre les salaires". Un "salaire" de \$9.25 par semaine! Pas une question n'a été posée. Pas une seule demande d'explications nous est parvenue. Pas une seule réflexion n'a été exprimée publiquement. Le 20^e siècle, c'est le siècle du "dialogue". "Pour qui aime la vérité, la discussion est toujours possible" (S.S. Paul VI).

Je suis prêt à discuter avec tous et chacun des contribuables de la paroisse. Mais quand je dis : DISCUSSION, j'entends discussion sur des FAITS et des IDEES. J'aimerais que ceux qui ont voté contre les "salaires" s'interrogent pour savoir si en faisant cela, ils ont contribué à l'amélioration de la situation...

NDLR — Les idées exprimées dans cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Tout lecteur peut en faire autant dans notre journal en nous faisant parvenir un texte.

Plus de \$1 million d'assurances en vigueur à la Mutuelle de Paroisse St-H.-de-Mascouche

DEPUIS SON AFFILIATION à la Fédération des Mutuelles-Incendie de la province de Québec, la mutuelle de la paroisse de Mascouche a vu le montant des assurances en vigueur grimper en flèche. Il était de \$637.810, au 1^{er} janvier 1961 et de \$1.109.660, au 1^{er} août dernier, une substantielle augmentation de \$471.850, en quelques années.

Les sociétaires ont compris la définition classique des coopératives : "une association de personnes qui possèdent, dirigent et contrôlent une entreprise économique". On y trouve nécessairement la dualité : association de personnes et entreprise économique. Par suite des exigences de la concurrence et comme effet de l'ambiance capitaliste qui nous imprègne, on est porté à songer plus souvent à l'entreprise économique qu'à l'association de personnes. Il reste que celle-ci est indispensable et qu'elle est par ailleurs, une différence essentielle qui distingue la coopérative de toute entreprise extérieure au mouvement.

• LA FEDERATION

En 1961, la Fédération des Mutuelles-Incendie de la province

comptait 81 mutuelles affiliées, sur 230 en province pour un total en vigueur de \$267.000.000. En 1965, elle en compte 118 sur 224.

• MOUVEMENT DES ASSURANCES ICI

Au 1^{er} janvier 1961, la mutuelle de Mascouche avait 243 con-

DATE	CONTRATS	ASSURANCES	REASSURANCE	RESPONSABILITE DE LA MUTUELLE MASCOUCHE
Janvier '62	222	\$ 773,940		
Décembre '62	228	822,815	\$134,800	\$688,015
Décembre '63	237	905,840	149,800	756,040
Décembre '64	244	1,024,360	212,500	811,860
Août '65	268	1,109,660		

• A L'ORIGINE

A ses tous débuts, la mutuelle de Mascouche exigeait sur un billet de dépôt l'engagement de ses sociétaires de payer les incendies au prorata et il n'y avait pas de réserves.

De nos jours la prime est de \$3.00 du \$1.000, d'assurance par année et les contrats échoient en juillet. S'il y avait trop d'incendies parmi les cotisants, une prime supplémentaire serait exigée mais il ne semble pas que cette clause du contrat ait été souvent mise en vigueur. Le taux est fixé

chaque 5 ans par les administrateurs suivant les circonstances.

La majorité des sociétaires sont des cultivateurs mais la mutuelle accepte aussi les contribuables du village de Mascouche. On peut obtenir toutes les informations nécessaires auprès du secrétaire-trésorier, M. Ludger Ethier, au 101 rue St-Pierre, à Mascouche.

Fait à noter, la Fédération des Mutuelles-Incendie apporte son aide à toute mutuelle affiliée, voit à la vérification et à la surveillance du secrétariat, sans charge supplémentaire.

(voir Assurance page 22)

Nouveau et ravissant "PUSH UP"

La mode l'exige, profitez-en!



Nouveau demi-buste "Push Up" ajustant à ravir. Confectionné en dentelle et élastique de nylon. Très bon support avec le nouveau "Fiberfill" plus léger. Dos bas croisé et bretelles de côtés ajustables.

Style 765
blanc
Grandeurs :
A - B - C
32 à 36

\$5.00

par **Corette**

Lingerie MICHE

Mme Maurice LOCAS, propriétaire

GAINES ET BRASSIERES "CORETTE"

60 rue St-Pierre

Tél. 666-8832

Terrebonne

Voyez-nous maintenant pour obtenir à prix spécial les produits renommés "CORETTE".

LACHENAIE

Soumissions pour le pont de l'autoroute de la rive nord

Deux entrepreneurs ont présenté des prix pour la construction de la superstructure d'un pont au-dessus de la rivière des Prairies entre la paroisse Rivière-des-Prairies, dans l'île de Montréal et la paroisse St-Charles-de-Lachenaie, sur l'autoroute de la Rive Nord Montréal-Québec. Les prix offerts sont: Standard Structural Steel Ltd, à \$4,394,249 et la Dominion Bridge, à \$3,996,843.

Hospitalisée

LACHENAIE — Mme Ovila Rochon, épouse de l'inspecteur municipal à Lachenaie, a été hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Montréal où elle a subi une intervention chirurgicale. Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement.

Le conseil veut prendre toutes les mesures nécessaires pour l'annexion de Lachenaie

Embellissement

LACHENAIE — S. H. le maire Jos. Edouard Sarrazin de cette municipalité nous communiquait récemment la nouvelle que le Conseil sera invité à participer à une grande campagne d'embellissement qui sera organisée à l'échelle de la province. La campagne récente a porté de bons fruits et les résultats sont là pour prouver que lorsque les citoyens le veulent vraiment, il est facile d'avoir une municipalité propre et accueillante.

Appel d'offres

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour la vente et le déménagement ou la démolition de deux propriétés appartenant à la succession Ar-

thur Poitras, à l'extrémité est de Lachenaie pour faire place aux voies de raccordement de la future autoroute Montréal-Québec. Les soumissions devront être reçues à 10 h. le 24 août prochain, à Québec.

Nomination

M. François Dugré, du 22 rue de la Gare, a été nommé agent du Pacifique Canadien à la gare de St-Vincent-de-Paul récemment. Notre concitoyen avait fait un stage de 18 années auparavant à St-Martin Junction. Nos félicitations à M. Dugré pour cette nomination.

ritoire de Lachenaie. Il s'agit des terrains situés à l'ouest de la voie ferrée du Pacifique Canadien; la superficie du territoire convoité doublerait facilement la ville de Terrebonne actuelle.

S.H. le maire Paquin a demandé où en était le conseil à ce propos. Il lui a été répondu que le plan final avait été déposé au secrétariat mais que la description technique n'était pas faite à ce jour. L'échevin Bélisle a suggéré d'obtenir plus de renseignements avant de s'engager dans cette voie, plus particulièrement le coût final à l'acquisition.

Finalement, il a été décidé sur une proposition Dubé-Grenon, que Me Claude Paquette, avocat, assiste aux délibérations privées qui seront tenues entre les deux conseils et prépare ensuite un projet de règlement d'annexion.



Installation et amélioration de systèmes à eau chaude, air chaud, hydronique ou vapeur

Roger Côté

Entrepreneur licencié
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
REPARATIONS

60 Ste-Marie Tél. 666-3155

NO. 6-3527

MENUISERIE GENERALE

Léopold Limoges & Fils Limitée

SPECIALITE: ARMOIRES - MOULURES

91 Montée Masson

TERREBONNE

NO. 6-8223

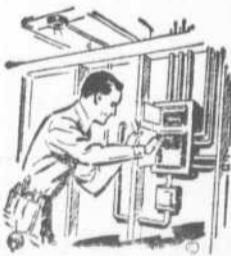
J. ROCH BEAUDOIN

ENTREPRENEUR GENERAL

Résidentiel — Industriel

34 ST-SACREMENT

TERREBONNE



TOUS TRAVAUX EN ELECTRICITE

J.R. LAPOINTE M.E.L.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Résidences - Commerces - Industries

TERREBONNE

Réservoirs à eau chaude à bas prix

45 STE-MARIE

666-3911



HEROUX & FILS INC.

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHASSIS
CADRAGES, PLINTHE, MOULURE

"Panneaux de tous genres et toutes dimensions"

USINE Tél. 666-3749

4 rue LANGLOIS

RESIDENCE Tél. 666-3592

TERREBONNE

Assurance...

(suite de la page 21)

• LES ADMINISTRATEURS

La Mutuelle de Mascouche est administrée présentement par le conseil suivant: Président, M. Albany Guilbault; vice-président, M. Lucien Cadieux; secrétaire-trésorier, M. Ludger Ethier (depuis 6 ans). Les directeurs sont MM. G.-L. Robinson (un pionnier) Freddy Perreault, Edouard Lachapelle, Fernand Archambault et Roland Quevillon.

• RAPPORT ANNUEL

D'après le rapport du Surintendant des Assurances de la province pour l'année se terminant le 31 décembre 1964, la Mutuelle de Mascouche a un actif de \$6,169.00; un passif de \$56.00 et un surplus de \$6,113.00.

Les recettes de 1964 se sont chiffrées à \$2,584.00 et les déboursés de \$1,973.00. Le solde non cotisé des billets de dépôts s'élevait à \$40,947.00.

Les Entreprises SOMECA Ltée

CASE POSTALE 837 TERREBONNE

- Achat de terres et terrains: comptant ou à termes
- Vente de terres et terrains: conditions faciles

Bureau du lundi au vendredi de 7h. à 9h. p.m.


62 RUE ST-ANDRE 666-8017 TERREBONNE

POUR VOS LAVAGES, MESDAMES!

A votre disposition:

17 lessiveuses à	25¢
12 lessiveuses à	35¢
17 sècheuses à	10¢

Buanderette Automatique



Eco-Lav Jean Raymond

3, RUE ST-ANTOINE, COIN ST-LOUIS

UTILISEZ AUTANT D'APPAREILS QUE VOUS LE DESIREZ



JBL CONSTRUCTION

ENTREPRENEUR GENERAL

VOUS OFFRE LA MAISON DE VOS REVES SUR LA RUE LEON-MARTEL
AU NORD DE BERNARD

118 BOUL. TERREBONNE, TEL. 666-8584 VENEZ CETTE FIN DE SEMAINE

LA REVUE DE TERREBONNE

JOURNAL BIMENSUEL

DEVOUE AUX INTERETS DE LA VILLE DE TERREBONNE ET DU DISTRICT

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Imprimé par l'imprimerie des Editions Joliette Ltée, Joliette

ABONNEMENTS: \$1.00 PAR ANNEE — DU PREMIER AOUT

REDACTION — PUBLICITE — ABONNEMENT: 83 RUE THEBERGE, TERREBONNE

LE DIRECTEUR: AIME DESPATIE

PETITES ANNONCES

Tarif: \$0.60 pour 20 mots. Chaque mot additionnel: \$0.03. Nous ne facturons pas les petites annonces: elles doivent être payées à notre bureau, au 83 rue Théberge, Terrebonne avant de paraître. Annonces encadrées sur une colonne: le double des annonces ordinaires. Tarif spécial pour contrat à l'année.

2 LOGEMENTS A LOUER: 1 de 3, 1 de 4 appts, près église de Terrebonne-Heights. Prix modique. Tél. 477-5278.

LOGEMENT A LOUER: 3 appts. 110 et 220V. Ménage et peinture fraîchement faits. \$35. par mois. Au 211e du Moulin, Terrebonne. Inf. 666-6550.

TERRAINS à vendre: pour construction duplex et triplex, près des écoles et de l'église, rue St-Sacrement. Taxes riveraines payées. Tél. 666-3684.

A VENDRE: duplex neuf, 2 logements de 5 pièces chacun, avec garage. Situé rue Léopold-Lachapelle, Terrebonne. Inf. à 666-4438.

A LOUER 2 pièces, bachelor, meublé, chauffé, éclairé, pour 1 ou 2 personnes. Cuisine moderne avec poêle, réfrigérateur, éventail; salle de bain en céramique, balcon; 45 St-Pierre. Tél. 666-3231.

TERRAINS A VENDRE — Situés sur Théberge (taxes riveraines payées); rue Ephraïm-Raymond et Curé-Cloutier. Bonnes conditions. S'ad. à tél. 666-3057. (Jno).

20 TERRAINS A VENDRE — 60 x 100. S'adresser à téléphone 666-4044. **A VENDRE:** Bungalow semi-fini. Comptant à discuter. 75.00 par mois seulement. Tél: 666-3419. (Jno).

BESOIN D'ARGENT en première hypothèque. S'adresser à Tél. 666-4044. (Jno).

A LOUER: bas, 5 appartements, avec garage et système de chauffage. Libre en août. Situé rue Léopold-Lachapelle. Inf. à 666-4438.

DOMAINE DES SABLES — Terrebonne-Pincourt, 150 terrains à vendre, 6,000 pieds carrés et plus. Léger comptant, balance sans intérêt. Tél.: 477-5457 (5xP)

ECOLE PRIVEE: pour enfants de 5 ans et plus. S'adresser dès maintenant à Mme Léopold Bélisle, rue Ephraïm-Raymond, à l'arrière du 20 St-Sacrement, Tél. 666-3524.

A LOUER: Local idéal pour magasin, restaurant ou autre commerce. Grandeur: 60 x 12 pieds. Bien situé sur rue passante, au 233 St-Louis. S'ad. sur les lieux ou à 666-4197.

GRAND LOCAL A LOUER: 57 x 28 pieds. Hauteur 11 pieds. Idéal pour tout genre de commerce ou entrepôt. Situé près du nouveau pont de Terrebonne. Plancher ciment. Bien situé au 233 St-Louis. S'ad. sur les lieux ou à 666-4197.

APPARTEMENT A LOUER: moderne, chauffé, éclairé, face aux écoles. Idéal pour institutrices ou jeunes filles. S'ad. à Gérard St-Yves, 37 rue Ouimet. Tél. 666-8583 ou 666-3201.

A LOUER: 2 logements, 1 de 6½ appartements et 1 de 4½ appartements, avec garages, ch. de bain. 220, bas avec système de chauffage. Située 233 St-Louis. S'ad. sur les lieux ou à 666-4197.

A VENDRE: Piano Langelier en parfaite condition. S'adresser à 89 rue St-Joseph, Terrebonne.

A VENDRE: Mercury 1954, 4 portes, en bon état. \$100. S'ad. à 28 rue G. M. Prevost, Tél. 666-4060. (BL).

FILE DE TABLE demandée à l'Oasis du Voyageur, 790 Montée Masson. Tél. 666-9030. (P)

A LOUER: 5 appartements. Chauffé. \$75. Eau chaude. Place garage. Central. Libre le 1er septembre ou octobre, 24 St-André, Terrebonne. Cause de départ: transfert. 666-8889 (20-3P)

A VENDRE: 4 poodles, 2 mois, dressés pour la maison. S'ad. à Mme Arthur Turgeon, 21A St-André. Tél. 666 8015.

TERRAIN A VENDRE: coin St-Sacrement et Curé-Comtois; 60 pieds par 100 pieds; quartier résidentiel. S'ad. à Tél. Joliette 756-1291 (20-3).

A VENDRE: poêle électrique automatique, 40", comme neuf. Aussi, ameublement de chambre à coucher, 5 morceaux, coeur de noyer. Tél. 666-3524.

OPERATRICE D'EXPERIENCE
demandée pour manufacture de confection pour dames.
S'adresser à
TRAVEL TOGS INC.
8 rue St-André, Terrebonne
(1 x P)

ROYAL TAXI
Toujours à votre service
666-3821
VOYAGES PARTOUT
A MONTREAL

PERSONNES RESPONSABLES
Aucune limite d'âge... seule l'ambition est la clé du succès avec AVON. Téléphonnez ou écrivez à
MME L. HUNEAU
12,040 de Poutrincourt
Tél. 331-3581 Montréal

Ferronnerie
Jean Raymond
Quincaillerie
Vaisselle, Cadeaux, Bibelots
Jouets
- Huile à Chauffage -
- Gaz propane -
666-3737 257 St-Louis

REPARATION DE MOULINS A COUDRE ET LESSIVEUSES
Jean-Paul Sarrazin
Ouvrage garanti
Tél. 666-3824
21, Abbé-Pierre Terrebonne

Mise au point du député provincial

Cette année, l'exécution des travaux de voiries accuse un certain retard comparativement aux années précédentes. La raison en est une d'ordre administratif. Antérieurement, tous les contrats de construction de chemins et de pavage dont le coût s'élevait à moins de \$50,000.

dollars étaient accordés à la suite de négociations avec l'entrepreneur.

A partir de cette année, en vertu de nouveaux règlements édictés par le ministère de la Voirie et antérieurs par le Conseil des Ministres, tous les contrats accordés par le Ministère de la Voirie, dont le coût est de \$5,000, dollars et plus le sont par voie de soumissions publiques. On sait que le coût de la plupart des projets de voirie rurale s'établissent entre \$5,000, et \$50,000, dollars.

Cette nouvelle procédure, mise en application par le Ministère de la Voirie a donc exigé un travail considérable de la part du Service des contrats de ce ministère, alors que le personnel n'était pas suffisant pour y répondre, ce qui explique le retard qui est survenu dans la mise en chantier des travaux projetés.

Toutefois, malgré la situation tous les travaux qui ont été prévus et approuvés sur le budget du Ministère de la Voirie pour la présente année financière dans le comté de Terrebonne seront effectués cette année.

Denis HARDY,
Député de Terrebonne
à l'Assemblée Législative.

Activités de Me Hardy

Après avoir passé une partie de la semaine dernière à Québec pour régler différents problèmes concernant le comté, le député provincial est revenu vendredi dernier et il a reçu au cours de la journée de nombreuses délégations et plusieurs électeurs tant à son bureau de St-Jérôme qu'à celui de Ste-Thérèse le soir.

Cette semaine il a dû de nouveau retourner dans la vieille capitale une couple de jours afin de mettre au point final à diverses questions demeurées en suspens et auxquelles il voulait apporter une solution définitive.

La semaine prochaine il prendra quelques jours de repos; ce sera les seules vacances qu'il pourra s'accorder cette année.

Dès le mois de septembre, il fera du bureau régulièrement chaque semaine à St-Jérôme et à Ste-Thérèse.

La Ville de Terrebonne

Demande de soumissions

FONDS DE RUES, PAVAGES ET TROTTOIRS
AVIS PUBLIC est par la présente donné que des soumissions cachetées et scellées, avec un chèque certifié de 10% du montant des dites soumissions et marquées "Soumissions pour fonds de rues, pavages et trottoirs", seront reçues par le soussigné, Jean-Jacques Lauzon, secrétaire-trésorier, 2 rue St-André, Terrebonne, P.Q. jusqu'à 5 h. p.m. le 2 septembre 1965.

Les soumissions devront être faites pour différents règlements et seront divisées en deux catégories distinctes, soit 1° : fonds de rues et pavages et 2° : trottoirs.

Les plans et devis pourront être obtenus au bureau de M. Alfred Trottier, Ing.P., 8586 avenue de Chateaubriand, Montréal, moyennant un dépôt d'un chèque visé de \$100. fait à l'ordre de M. Alfred Trottier, Ing. P.. Ces documents seront disponibles chez M. Alfred Trottier, à compter du 24 août 1965.

Les soumissionnaires devront, en plus du dépôt de garantie de 10%, fournir un bon d'exécution d'une compagnie d'assurances reconnue garantissant à 100% la bonne exécution des travaux, lors de la signature du contrat.

Le dépôt sur les plans sera remis aux entrepreneurs non-adjudicataires sur le retour, en bon ordre, dans les sept (7) jours qui suivront la demande des soumissions, des documents qui leur auront été prêtés.

Le Conseil municipal se réserve le droit d'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions. Le tout sujet à l'approbation du ministère des Affaires municipales du Québec.

Le secrétaire-trésorier,
Jean-Jacques LAUZON,
2 rue St-André
C.P. 67
Terrebonne P.Q.

Panneaux...

(suite de la page 19)
ment gouvernemental rend maintenant illégale. Le propriétaire n'est pas obligé d'enlever cette affiche ou la modifier pour la rendre conforme au règlement, avant l'expiration d'une période de dix ans à compter du jour où elle a été légalement installée ou renouvelée.

Steinberg à Repentigny

La direction des entreprises alimentaires Steinberg, a décidé l'aménagement d'un de ses marchés à Repentigny. Les travaux de construction devraient débuter à l'automne. On se demande si les entreprises Steinberg n'amèneront pas avec elles quelque établissement considérable comme un comptoir des grands magasins à rayons de Montréal ou autre chose du genre. L'avenir le dira.

Le nouveau marché sera aménagé tout à côté du Centre d'achat de Repentigny. On a dit souvent que la population de Repentigny grandit de mois en mois: la décision des entreprises Steinberg témoigne, une fois de plus, de l'essor économique et démographique de Repentigny.

Encouragez nos annonceurs

BATISSE COMMERCIALE

à vendre ou à louer. Bien située dans le bas de la ville. Idéale pour atelier, bureau ou commerce. Près du centre des affaires. Un étage. Grandeur: 53' x 20', hauteur libre 12'. Terrain 53' x 43'. Intérieur et extérieur bien finis. Electricité 550. Située au 33 St-François. S'ad. à Imprimerie Commodore, tél. 666-3746.

Protestant School Municipality of Laurenvale Tenders for Fuel Oil

Tenders are invited for by supply of Fuel Oil to schools located in Fabreville, Rosemere and Terrebonne Heights for the school year 1965-66.

Details of tank capacities, grades and quantities on which tenders must be based are available from the undersigned.

Sealed tenders, marked, "Tender for Fuel Oil" should be addressed to Mr. G.M. Muirhead, Secretary-Treasurer, 530 Northcote Road, Rosemere, and will be received until 4 P.M., Monday, September 13, 1965.

Given at Rosemere, Quebec, this 6th day of August, 1965.

G.M. MUIRHEAD,
Secretary-Treasurer.

Benjamin Moore paints

20% escompte spécial!

QUINCAILLERIE ROLLAND MARTIN,
représentant

2380 Montée Pincourt
Terrebonne

Votre abonnement est maintenant dû

Nous avons envoyé à chacun de nos abonnés un premier appel pour le réabonnement au journal. Nous demandons à tous nos lecteurs habituels de le renouveler dès maintenant. C'est très facile: il suffit de noter son nom et son adresse sur la feuille et de la retourner dans l'enveloppe pré-adressée. Pour l'abonnement d'un an, soit jusqu'à août 1966, incluez la somme de \$1.00; pour deux ans, \$2.00.

Vous nous rendez un grand service en vous occupant de votre réabonnement dès maintenant. Pourquoi pas tout de suite avant de l'oublier? Merci.

PROTESTANT SCHOOL MUNICIPALITY OF LAURENVALE TENDERS FOR SNOW REMOVAL

Tenders are invited for the removal of snow from the grounds, walks and driveways of the following schools for the school year 1965-66:

- | | |
|-----------------------|-----------------------------------|
| Elmwood Elementary | 199 Grande Côte, Rosemere, Que. |
| McCaig Elementary | 501 Northcote Rd., Rosemere, Que. |
| Rosemere High School | 534 Northcote Rd., Rosemere, Que. |
| Lewis King Elementary | Thacker Rd, Terrebonne Heights, |
| Twin Oaks Elementary | 700 Lucie St., Fabreville, Que. |

Tenders may be submitted for any or all schools.

Sealed tenders marked, "Tender for Snow Removal" and enclosed in another envelope should be addressed to Mr. G.M. Muirhead, 530 Northcote Road, Rosemere, and will be received until 4 P.M. Monday, September 13, 1965.

Lowest or any tender not necessarily accepted.

G.M. MUIRHEAD,
Secretary-Treasurer.

